



PARLEMENT EUROPEEN

Direction générale Politiques internes de l'Union

ÉTUDE

## Département thématique Politiques structurelles et de Cohésion

# LE CONTENU ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DANS L'UNION EUROPÉENNE

CULTURE ET ÉDUCATION

Mars 2008

FR





ΕΒΡΟΠΕΪΣΚΗ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤΟ ΕΥΡΟΠΕΟ ΕΥΡΟΠΣΚΪ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΕΥΡΟΠΑ-ΠΑΡΛΑΜΕΝΤΕΤ  
ΕΥΡΟΠΆΙΣΧΕΣ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΕΥΡΟΟΡΑ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ ΕΥΡΟΠΕΑΝ ΠΑΡΛΙΑΜΕΝΤ  
ΠΑΡΛΕΜΕΝΤ ΕΥΡΟΠΈΕΝ ΠΑΡΛΑΙΜΙΝΤ ΝΑ ΗΕΟΡΡΑ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤΟ ΕΥΡΟΠΕΟ ΕΙΟΡΡΑΣ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤΣ  
ΕΥΡΟΟΡΟΣ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤΑΣ ΕΥΡÓΡΑΙ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΙΛ-ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΕΥΡΟΠΕΥ ΕΥΡΟΠΕΕΣ ΠΑΡΛΕΜΕΝΤ  
ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΕΥΡΟΠΕΪΣΚΗ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤΟ ΕΥΡΟΠΕΥ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤΪΛ ΕΥΡΟΠΕΑΝ  
ΕΥΡÓΡΣΚΥ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΕΥΡΟΠΣΚΗ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΕΥΡΟΟΡΑΝ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤΤΗ ΕΥΡΟΠΑΡΛΑΜΕΝΤΕΤ

**Direction générale Politiques internes de l'Union**

**Département thématique Politiques structurelles et de cohésion**

**CULTURE ET ÉDUCATION**

**LE CONTENU ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION  
DES ENSEIGNANTS DANS L'UNION EUROPÉENNE**

**ÉTUDE**

**IP/B/CULT/FWC/2006-169/Lot02-C02-SC02**

**03/2008**

**PE 397.251**

**FR**

Cette étude a été demandée par la commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen.

Le présent document est publié dans les langues suivantes:

- Original: EN.
- Traductions: DE, FR.

La synthèse est publiée dans les langues suivantes:

CS, DA, DE, EL, ES, ET, FI, FR, HU, IT, LT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV.

Auteur: Institute of Education, université de Londres, Royaume-Uni

Fonctionnaire responsable: Gonçalo Macedo  
Département politique B: Politiques structurelles et de cohésion  
Parlement européen  
B-1047 Bruxelles  
E-mail: [ipoldepb@europarl.europa.eu](mailto:ipoldepb@europarl.europa.eu)

Manuscrit achevé en mars 2008.

Cette étude est disponible sur:

- Intranet: <http://www.ipolnet.ep.parl.union.eu/ipolnet/cms/lang/fr/pid/456>
- Internet: <http://www.europarl.europa.eu/activities/committees/studies.do?language=fr>

Bruxelles, Parlement européen, 2008.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen.

Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable de l'éditeur et transmission d'un exemplaire à celui-ci.



**Direction générale Politiques internes de l'Union**

**Département thématique Politiques structurelles et de cohésion**

**CULTURE ET ÉDUCATION**

**LE CONTENU ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION DES  
ENSEIGNANTS DANS L'UNION EUROPÉENNE**

**ÉTUDE**

**Contenu:**

La présente étude donne un aperçu des systèmes de formation des instituteurs primaires dans l'UE. Elle fait ressortir les points communs de même que les différences entre ceux-ci et présente des informations relatives à tous les États membres. Nous soutenons, sur la base des quelques éléments de recherche disponibles, que la qualité de la formation des enseignants a une grande influence sur les résultats scolaires des élèves.

Les auteurs épinglent les méthodes de formation qui se sont révélées efficaces dans certains États membres et qui méritent d'être appliquées dans d'autres et formulent des recommandations stratégiques à l'intention des députés au PE, notamment en matière d'initiation et de formation continue des enseignants.

**IP/B/CULT/FWC/2006-169/LOT02-C02-SC02**

**PE 397.251**

**FR**



# Synthèse

## L'étude commandée

Le présent rapport a été commandé à la demande de la commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen et produit par une équipe de l'Institute of Education, de l'université de Londres. Il se fonde sur une étude de la structure, du contenu et de la qualité de la formation des instituteurs primaires dans le secteur public dans l'Union européenne.

L'étude se compose de trois parties et de nombreuses annexes. La première partie propose une introduction générale. La deuxième contient des informations sur les systèmes de formation des enseignants en Europe, elle étudie les questions de qualité ainsi que la question de la coopération européenne. Quant à la troisième, elle présente quelques conclusions et recommandations d'action. Les annexes donnent un bref aperçu factuel de la formation des instituteurs de primaire dans chacun des 27 États membres.

Les gouvernements nationaux et les employeurs considèrent la phase d'enseignement primaire comme particulièrement importante. On accorde une grande importance à l'amélioration de la qualité de la formation des instituteurs de primaire par le biais d'interventions telles que des investissements dans la formation continue, l'initiation et le parrainage systématiques, les possibilités de formation professionnelle continue (FPC) pour les enseignants et les procédures rigoureuses d'assurance qualité.

Nombre d'individus et d'organisations, comme la Commission européenne, les employeurs, les enseignants et les parents, se disent inquiets au sujet de la qualité de la formation des instituteurs primaires. Des insuffisances en ce qui concerne les aptitudes à enseigner et le développement professionnel ont été épinglées dans les 27 pays de l'UE ou presque. Par ailleurs, les enseignants sont confrontés à de nouveaux défis en ce XXI<sup>e</sup> siècle, comme la diversité des origines culturelles et des langues maternelles, mais aussi des niveaux d'aptitude et des niveaux de besoins particuliers de leurs élèves. La coordination systématique est pourtant relativement rare entre les différents éléments de la formation des enseignants au sein des États membres et entre ceux-ci.

## Les instituteurs de l'enseignement primaire en Europe et ailleurs

Les instituteurs de primaire jouent un rôle fondamental dans les systèmes d'éducation nationaux de l'UE-27, et un secteur primaire efficace est généralement considéré comme un fondement essentiel pour un enseignement secondaire et complémentaire de qualité.

La cadence du changement social et les attentes plus grandes des écoles ont élargi et approfondi le rôle de l'enseignant. Qui plus est, contrairement aux autres professions, le métier d'enseignant compte un pourcentage élevé de travailleurs plus âgés. À l'avenir, il semble important que les pays de l'UE (et les autres) prennent des mesures complémentaires afin de développer les connaissances et les compétences des enseignants et de développer, de même que d'améliorer, les systèmes de formation initiale, d'initiation et de développement professionnel des enseignants.

On peut en principe supposer que les personnes qui suivent une formation d'instituteur primaire envisagent une carrière d'enseignant, mais les motivations qui les poussent à entrer dans

l'enseignement varie considérablement en Europe. Dans certains pays, le métier d'enseignant n'est cependant pas considéré comme un métier prestigieux et connaît des problèmes de rétention, ou les étudiants optent pour l'enseignement en guise de filet de sécurité au cas où ils ne trouveraient pas d'emploi plus prestigieux. Dans d'autres pays, le métier jouit d'une meilleure image de marque, puisque les enseignants ont un statut de fonctionnaire, et cette image de marque est aussi relativement positive dans plusieurs pays scandinaves.

Il existe certaines différences frappantes entre les pays en ce qui concerne les systèmes de recrutement, de formation, de rémunération et d'emploi des enseignants, de même que leurs conditions de travail et les structures d'évaluation et de carrière. Les analyses internationales permettent aux pays d'en savoir plus sur leur situation en comparant ce qui se passe chez eux avec la situation dans les autres pays, ainsi qu'en accumulant des informations sur l'impact des différentes approches sur la politique des enseignants.

Une récente étude de l'OCDE indique que l'amélioration de la qualité des enseignants est sans doute l'orientation stratégique qui a le plus de chances de susciter des améliorations significatives dans les résultats scolaires. Le renforcement des mesures de promotion de la mobilité et la levée des obstacles inutiles peuvent avoir pour effet global d'améliorer la qualité de l'enseignement en Europe et ailleurs. La mobilité géographique infranationale des enseignants est désormais liée à des incitants financiers, mais les niveaux de mobilité internationale des enseignants sont inférieurs chez les instituteurs primaires par rapport à leurs collègues du secondaire. La mobilité des enseignants est plus fréquente entre des pays qui partagent la même langue et qui sont proches sur le plan géographique.

## **La formation des instituteurs primaires**

Il apparaît que beaucoup de systèmes nationaux de formation des instituteurs primaires dans l'UE-27 ont rejoint la tendance mondiale caractérisée par des réformes fréquentes et de grande envergure axées sur l'enseignement primaire proprement dit. On distingue certains éléments globalement communs dans la formation des instituteurs primaires en Europe. Les programmes de préparation initiale des enseignants tentent souvent de concilier les activités menées à l'université ou dans les écoles supérieures avec une composante pratique, axée sur la pratique de l'enseignement en milieu scolaire. Les systèmes nationaux préparent souvent des «personnes polyvalentes» pour enseigner dans le primaire, plutôt que des personnes spécialisées dans l'une ou l'autre discipline. La formation des enseignants en Europe est généralement attachée à la promotion de l'identité nationale et de la citoyenneté. Une tendance se dégage également au niveau européen en ce qui concerne le nombre total d'heures à consacrer à l'instruction ou le pourcentage de ces heures devant être consacrées au programme d'enseignement des langues ou de la lecture.

La durée globale de la formation initiale (périodes d'initiation et de stage obligatoires comprises) varie de trois à cinq ans. Il existe également des variations considérables dans les systèmes de certification, les niveaux de qualification, les stages d'initiation et la formation en cours d'emploi. Par exemple, la formation en cours d'emploi est obligatoire dans 11 États membres seulement et, lorsque c'est le cas, elle représente généralement moins de 20 heures par an et ne dure jamais plus de cinq jours par an. L'aide offerte aux enseignants qui débutent leur carrière, sous forme d'initiation, de formation et de parrainage, n'est disponible que dans la moitié des pays de l'UE-27.



## Indicateurs de qualité

On distingue quatre critères de qualité reconnus sur le plan international qui contribuent à un plus grand consensus au sujet de ce qui constitue une formation d'enseignant de qualité: la certification, l'initiation, la formation professionnelle continue et l'assurance qualité. Une récente étude tend à faire apparaître un lien entre les investissements stratégiques dans la qualité des enseignants et les améliorations dans les résultats des étudiants.

## La formation des instituteurs primaires et les résultats d'apprentissage des enfants

Il est utile d'essayer d'identifier le lien entre les modèles nationaux de formation des instituteurs primaires et les résultats systémiques tels que mesurés, par exemple, par l'enquête PISA de l'OCDE et les études PIRLS de l'IEA. Si les résultats des pays varient souvent dans les études PISA et PIRLS, certains pays obtiennent systématiquement d'excellents résultats. Cette tendance suscite régulièrement des tentatives d'explication, l'une des plus récentes et des plus vastes étant celle proposée par McKinsey & Company (2007), intitulée *How the World's Best-Performing School Systems Come Out on Top* (Pourquoi les systèmes scolaires les plus performants au niveau mondial l'emportent-ils haut la main?). Cette étude examine les données issues de 25 systèmes scolaires, dont dix font partie des meilleurs, notamment la Belgique, la Finlande et les Pays-Bas pour l'UE-27. Sept autres systèmes, dont l'Angleterre, y sont caractérisés par une bonne évolution sur le plan de leur amélioration. Dans sa conclusion, le rapport McKinsey indique que le principal facteur expliquant les variations dans l'apprentissage des étudiants à l'école est la qualité des enseignants. Les systèmes scolaires obtenant de bons résultats, même si leur schéma et leur contexte varient de façon frappante, privilégient avant tout l'amélioration de l'instruction en raison de son impact direct sur les résultats des élèves. Pour améliorer l'instruction, les systèmes efficaces font trois choses: ils incitent les bonnes personnes à devenir enseignants, ils les forment pour en faire des professeurs de qualité et ils mettent en place des systèmes et une aide ciblée pour s'assurer que chaque enfant peut bénéficier d'une excellente instruction. Des règles et des évaluations rigoureuses s'imposent pour agir sur ces facteurs, de même que des attentes précises, un soutien particulier pour les apprenants et les enseignants et des ressources financières suffisantes.

Afin de recruter et de retenir des enseignants de qualité, les systèmes efficaces disposeraient de stratégies et de meilleures pratiques communes visant à attirer les bons candidats: des techniques de marketing et de recrutement issues du secteur privé afin d'augmenter l'offre de candidats de qualité, la création de filières alternatives pour les candidats expérimentés, des mécanismes de sélection efficaces (prévoyant des processus permettant de se débarrasser des enseignants peu performants peu de temps après leur nomination) et un bon salaire de départ.

Les systèmes efficaces ont mis en place des mécanismes qui tiennent compte d'un ensemble commun de caractéristiques pouvant être identifiées avant d'entrer dans l'enseignement: un niveau global d'alphabétisme et de notions de calcul élevé, de bonnes aptitudes interpersonnelles et en communication, une disposition à apprendre et une motivation à enseigner. Tandis que l'étude de McKinsey soulève une série de questions qui vont exiger des recherches complémentaires, le rapport soutient que l'amélioration de la communication et le partage des pratiques efficaces permettent d'améliorer la qualité de la formation des enseignants dans l'UE-27.

## **Conclusions et recommandations**

Les informations sur lesquelles se fonde ce rapport sont essentiellement le résultat d'une collaboration internationale étendue, qui s'est traduite par un nombre sans précédent de banques d'informations et d'initiatives stratégiques, comme la comparaison des résultats des élèves en lecture, en science et en mathématiques. Il faut étendre cette collaboration internationale afin d'aborder les questions soulevées dans le rapport, notamment le partage des bonnes pratiques, l'analyse des différences transnationales et la résolution des faiblesses.

Le rapport se termine par des recommandations dans six domaines stratégiques:

### **1. *Les variations transnationales et la mise en œuvre de Bologne***

Le processus de Bologne vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur d'ici à 2010. La diversité des approches nationales en matière de formation des enseignants dans l'UE-27 souligne la nécessité de renforcer les dialogues transnationaux afin de laisser place à un interlocuteur européen et ainsi de faciliter une plus grande convergence.

- Il convient de créer un forum afin d'échanger des informations sur les domaines perçus comme devant être améliorés dans la formation des instituteurs primaires, en particulier dans la mise en œuvre et l'efficacité de la formation professionnelle continue, un domaine particulièrement en difficulté.
- Il faut encourager la mise en place d'un interlocuteur européen reconnu, capable de représenter le secteur de la formation des enseignants et de parler en son nom.

### **2. *Les bonnes pratiques dans la formation initiale des enseignants***

Les éléments suivants issus des bonnes pratiques dans la formation initiale des enseignants méritent d'être étendus à l'ensemble de l'UE-27:

- un stage préparatoire préalable au programme initial de formation des enseignants;
- un stage préparatoire dans le cadre du programme de formation des enseignants;
- une période d'expérience supervisée d'enseignement en milieu scolaire;
- la réussite d'un examen ou d'autres systèmes d'évaluation;
- une période de stage surveillé;
- une période d'initiation, accompagnée d'un système de parrainage.

### **3. *Les pratiques efficaces dans le recrutement et la rétention***

Le récent rapport de McKinsey & Co. (2007) doit être diffusé largement dans l'UE-27 et ses principales observations en ce qui concerne les systèmes de qualité doivent être analysées. Ces observations concernent les aspects suivants:

- inciter les bonnes personnes à devenir enseignants;
- former ces personnes pour en faire des professeurs de qualité;
- mettre en place des systèmes et une aide ciblée afin de s'assurer que chaque enfant peut bénéficier d'une excellente instruction.

### **4. *Utilisation stratégique de l'assurance qualité***

L'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'éducation et de la formation en Europe est l'un des objectifs principaux du processus de Lisbonne qui doivent être atteints à l'horizon 2010. Le rapport de McKinsey & Co. note également que l'imitation stratégique des systèmes efficaces passe par les éléments suivants:

- des règles et des évaluations rigoureuses;
- des attentes précises;
- une aide particulière pour les apprenants et les enseignants;
- des ressources financières suffisantes.

Les procédures d'assurance qualité dans la formation des enseignants doivent elles-mêmes être examinées périodiquement afin d'assurer un juste dosage entre

- l'assurance qualité et l'amélioration de la qualité;
- la fréquence des évaluations et la mise en œuvre des recommandations;
- l'efficacité de l'assurance qualité et son impact.

## **5. *La résolution des faiblesses systémiques: l'initiation au travail***

Les problèmes et difficultés rencontrés par les enseignants qui débutent sont les mêmes partout. Ils concernent la communication avec les parents, la gestion des salles de classe, la discipline des étudiants, la confiance en soi, l'identité personnelle et la disponibilité de parrains qualifiés. Certains pays ne disposent cependant pas d'un système d'initiation rigoureux. Il s'agit d'une faiblesse propre au système qui doit être abordée.

- Les systèmes formels d'initiation, étayés par des principes transparents en matière d'assurance qualité, doivent devenir un droit pour les nouveaux enseignants dans l'UE-27.

## **6. *Renforcement de la mobilité des enseignants***

Lorsque la conjoncture est moins bonne en matière d'emploi pour les instituteurs primaires formés, il peut être intéressant de travailler dans une autre région de l'UE. Un récent rapport réalisé pour la Commission européenne indique toutefois que les niveaux de mobilité internationale des enseignants sont inférieurs pour les instituteurs primaires par rapport à ceux de leurs collègues du secondaire.

L'amélioration des mesures d'incitation en faveur d'une plus grande mobilité ainsi que la réduction ultérieure des obstacles à cette mobilité doivent être envisagées, peut-être sous forme d'une assistance dans le domaine du transfert, des allocations pour garde d'enfants et de l'apprentissage des langues.

## Abréviations

<b>BA</b>	Bachelier ès arts
<b>BEd</b>	Bachelier en éducation
<b>BPSE</b>	Bachelier professionnel en sciences de l'éducation
<b>CE</b>	Commission européenne
<b>CITE</b>	Classification internationale type de l'éducation
<b>CNED</b>	Centre national d'enseignement à distance
<b>DEUE</b>	<i>Post Graduate Diploma in Education</i>
<b>ECTS</b>	Système européen de transfert d'unités de cours capitalisables
<b>EES</b>	Établissement d'enseignement supérieur
<b>EPD</b>	<i>Early professional development</i> (développement professionnel précoce)
<b>ERD</b>	Enseignant récemment diplômé
<b>FPC</b>	Formation professionnelle continue
<b>GTCE</b>	<i>General Teaching Council for England</i>
<b>GTCS</b>	<i>General Teaching Council for Scotland</i>
<b>GTP</b>	<i>Graduate Teacher Programme</i>
<b>HBO</b>	<i>Hoger Beroeps Onderwijs</i>
<b>HROP</b>	<i>Human Resources Operational Programme</i>
<b>IEA</b>	<i>International Association for the Evaluation of Educational Achievement</i>
<b>INCA</b>	<i>International Review of Curriculum and Assessment</i>
<b>ISERP</b>	Institut supérieur d'études et de recherches pédagogiques
<b>ITT</b>	<i>Initial teacher training</i>
<b>IUFM</b>	Institut universitaire de formation des maîtres du Pacifique
<b>LOE</b>	<i>Ley Orgánica de Educación</i>
<b>MA</b>	Master ès arts
<b>MINT</b>	<i>Mentoring in Teacher Education</i>
<b>NAEP</b>	<i>National Assessment of Educational Progress</i>
<b>NARIC</b>	Centres nationaux d'information sur la reconnaissance des diplômes
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>PCIE</b>	Permis de conduire informatique européen
<b>PGCE</b>	<i>Post Graduate Certificate in Education</i>
<b>PIRLS</b>	<i>Progress in International Reading Literacy</i>
<b>PISA</b>	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
<b>QTS</b>	<i>Qualified Teacher Status</i>
<b>RTP</b>	<i>Registered Teacher Programme</i>
<b>SASS</b>	<i>Schools and Staffing Surveys</i>
<b>SCITT</b>	<i>School Centred Initial Teacher Training</i>
<b>SCRIPT</b>	Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques
<b>TDA</b>	<i>Training and Development Agency for Schools</i>
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et des communications
<b>TNTEE</b>	<i>Thematic Network on Teacher Education in Europe</i>
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



## Table des matières

<b>Synthèse.....</b>	<b>iii</b>
<b>Abréviations.....</b>	<b>ix</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>xi</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1. La formation des enseignants et le programme de Lisbonne .....	1
1.1.1. A propos du présent rapport .....	1
1.1.2. Organisation du rapport .....	2
<b>2. Caractéristiques des systèmes européens de formation des instituteurs primaires, questions liées à la qualité et enjeux .....</b>	<b>3</b>
2.1. Questions méthodologiques.....	3
2.1.1. Définitions et points de départ.....	3
2.1.2. Les instituteurs primaires en Europe et ailleurs: mobilité, qualité, programmes d'études et contrôle par l'État.....	4
2.1.3. La formation des instituteurs primaires: pratiques et politiques européennes et internationales.....	7
2.1.4. Niveaux et délivrance des titres dans la formation des enseignants en Europe.....	9
2.1.5. Indicateurs de qualité pour la formation des instituteurs primaires en Europe .....	10
2.1.6. La formation des instituteurs primaires et les résultats d'apprentissage des enfants.....	13
<b>3. Conclusions et recommandations.....</b>	<b>17</b>
3.1. Conclusions.....	17
3.2. Recommandations.....	18
<b>Bibliographie.....</b>	<b>21</b>
<b>Annexe 1 – Structure et contenu de la formation des instituteurs primaires dans les 27 États membres.....</b>	<b>25</b>
Autriche .....	25
Belgique.....	27
Bulgarie .....	29
Chypre .....	31
République tchèque .....	33
Danemark .....	35
Estonie .....	37
Finlande .....	39
France .....	43

Allemagne .....	45
Grèce .....	47
Hongrie.....	49
Irlande.....	51
Italie.....	53
Lettonie.....	55
Lituanie.....	57
Luxembourg .....	59
Malte.....	61
Pays-Bas .....	63
Pologne.....	65
Portugal .....	69
Roumanie .....	71
Slovaquie.....	73
Slovénie.....	75
Espagne .....	77
Suède .....	79
Royaume-Uni (Angleterre, pays de Galles et Irlande du Nord).....	83
Royaume-Uni (Écosse) .....	87
<b>Annexe 2.....</b>	<b>89</b>



# 1. Introduction

## 1.1. *La formation des enseignants et le programme de Lisbonne*

Conformément à la priorité accordée à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des systèmes de formation et d'enseignement européens d'ici à 2010 dans le cadre du processus de Lisbonne, la Commission européenne (CE) a annoncé, en août 2007, des propositions visant à améliorer la qualité de la formation des enseignants dans l'Union européenne, indiquant qu'un enseignement de qualité était une condition indispensable pour des études et une formation de qualité ainsi qu'un déterminant important de la compétitivité et de la capacité à long terme de l'Europe à créer davantage d'emplois et de croissance. Dans un communiqué de presse accompagnant sa communication, Ján Figel, le commissaire européen à l'éducation, la formation, la culture et la jeunesse, indiquait ceci:

*Un meilleur enseignement et de meilleures études sont indispensables à la compétitivité à long terme de l'UE, car une main-d'œuvre ayant un haut niveau de formation est une main-d'œuvre plus efficace. Je suis convaincu que nous devons faire en sorte que l'UE dispose d'enseignants de qualité si nous voulons que les réformes de l'enseignement des États membres soient un succès. Toutefois, nous assistons à une évolution préoccupante dans l'UE, où la plupart des États membres signalent des lacunes dans les compétences des enseignants, et des difficultés dans la mise à jour de celles-ci.*

La Commission évoque certaines des difficultés que rencontrent les enseignants au XXI<sup>e</sup> siècle, comme la diversité des origines culturelles et des langues maternelles, mais aussi des niveaux d'aptitude et des niveaux de besoins particuliers des élèves qui constituent leurs classes, et s'inquiète de l'absence de coordination systématique entre différents éléments de la formation des enseignants au sein des États membres et entre ceux-ci. On peut également considérer la communication de la CE comme une réponse au *rapport conjoint sur les progrès accomplis en direction des objectifs de Lisbonne dans le domaine de l'éducation et de la formation* de la Commission et du Conseil (Conseil de l'Union européenne, 2004). Ce rapport proposait une série de principes européens communs visant à améliorer les compétences et les qualifications des enseignants et des formateurs. Il appelait plus précisément les États membres à aller plus loin dans le développement de la formation pédagogique professionnelle des enseignants, mais aussi dans la pratique réflexive et la recherche, afin de promouvoir l'image de marque et la reconnaissance du métier d'enseignant et de favoriser la professionnalisation de l'enseignement (IP/07/1210, 6 août 2007).

### 1.1.1. **A propos du présent rapport**

En juillet 2007, à la demande de la commission de la culture et de l'éducation, le Parlement européen a demandé à l'Institute of Education, de l'université de Londres, un contractant privilégié dans le domaine du conseil, de produire un rapport sur la formation des instituteurs primaires en Europe. L'équipe responsable de ce rapport était dirigée par Roger Beard, professeur d'enseignement primaire à l'Institute of Education, université de Londres.

### 1.1.2. Organisation du rapport

La suite de ce rapport est organisée comme suit:

- **La partie II** est intitulée «Caractéristiques des systèmes européens de formation des instituteurs primaires, questions liées à la qualité et enjeux»;
- **La partie III** contient quelques conclusions et recommandations;
- **Les annexes** examinent la structure et le contenu de l'enseignement primaire dans chacun des États membres de l'UE-27.

## 2. Caractéristiques des systèmes européens de formation des instituteurs primaires, questions liées à la qualité et enjeux

### 2.1. Questions méthodologiques

Le présent rapport est le fruit d'un processus en trois étapes. Des sources papier et en ligne ont d'abord été consultées, notamment les suivantes: UK NARIC, l'organisme national chargé de fournir des informations et des avis spécialisés sur les compétences et les qualifications professionnelles et académiques de plus de 180 pays dans le monde, et Eurydice<sup>1</sup>. Des tableaux contenant une synthèse de la formation des instituteurs primaires par pays ont ensuite été mis au point et envoyés à des experts nationaux chargés de les vérifier. Les annexes du présent rapport contiennent certaines lacunes que nous aurions aimé combler, idéalement. Troisièmement, nous avons tenu compte des points communs et des différences entre les pays de l'UE-27 afin de mettre au point l'analyse présentée dans la présente partie II.

L'une des limites à la réalisation de ce qui était essentiellement des recherches documentaires concernait la variabilité de la quantité et de la richesse des données selon les pays. D'une manière générale, l'équipe de recherche a trouvé plus facile d'obtenir des informations sur les systèmes nationaux d'Europe occidentale que sur ceux des pays d'Europe orientale. Nous avons essentiellement examiné des documents disponibles en langue anglaise compte tenu des contraintes de temps et linguistiques. Nous devons également signaler que nous avons rencontré quelques difficultés pour obtenir et affirmer des informations pour certains pays.

Une autre faiblesse possible concerne le fait que pour certains pays, les informations officielles sur la formation des instituteurs primaires se bornent parfois à émettre des vœux et illustrent davantage des objectifs nationaux futurs que les réformes réelles qui sont, pour l'instant, incomplètes. À cet égard, les conseils des experts nationaux – que nous remercions au début du présent rapport – ont été précieux, même si le tableau qu'ont brossé ces experts au sujet de la formation des instituteurs primaires ne concorde pas toujours avec le modèle officiellement présenté. Occasionnellement, et inévitablement, sans doute, l'interprétation d'un des experts nationaux est en contradiction avec celle d'un autre.

#### 2.1.1. Définitions et points de départ

Aux fins de la présente étude, les termes suivants ont été définis comme suit:

**L'enseignement primaire** est la période de scolarité obligatoire définie par la Classification internationale type de l'éducation (CITE) comme étant de niveau 1. Il commence généralement entre l'âge de 5 et 7 ans – 4 ans au Luxembourg et au Royaume-Uni (Irlande du Nord) – et s'achève à l'âge de 11 ou 12 ans. Il fait souvent suite à une phase non obligatoire dans le préprimaire (CITE 0) et précède le passage à l'enseignement secondaire – ou secondaire inférieur (CITE 2). Dans certains pays de l'UE-27, l'enseignement obligatoire est assuré au sein d'une structure unique. En Suède, les enfants commencent l'enseignement obligatoire à l'âge de 7 ans et il n'existe pas de distinction officielle entre enseignement primaire et secondaire. En

---

<sup>1</sup> <http://www.naric.org.uk/> et <http://www.eurydice.org>.

Hongrie, l'enseignement primaire peut comprendre des enfants âgés jusqu'à 14 ans, en fonction de l'établissement fréquenté (Le Métails, 2003).

On parle de **formation des instituteurs primaires (ou des enseignants du primaire)** pour désigner les programmes de préparation, qui associent normalement des activités menées à l'université ou dans les écoles supérieures et une composante pratique, axée sur la pratique de l'enseignement en milieu scolaire, nécessaire avant de pratiquer le métier d'instituteur dans l'enseignement primaire. Dans le présent rapport, nous examinons également la formation plus large des enseignants, eu égard à la facilitation des carrières par le biais de stages, d'initiations et de formation professionnelle continue.

### **2.1.2. Les instituteurs primaires en Europe et ailleurs: mobilité, qualité, programmes d'études et contrôle par l'État**

Les instituteurs primaires jouent un rôle fondamental dans les systèmes d'éducation nationaux de l'UE-27, et un secteur primaire efficace est généralement considéré comme un fondement essentiel pour un enseignement secondaire et complémentaire de qualité. Les activités proposées à leurs classes par les instituteurs primaires en Europe privilégient tout particulièrement l'enseignement de l'alphabétisme et du calcul. Cependant, les systèmes nationaux ont des attentes élevées par rapport à eux compte tenu de leur position en tant que généralistes (et non spécialistes) des matières du programme d'études. Dans beaucoup de pays, instituteurs primaires enseignera non seulement l'alphabétisme et le calcul, mais aussi les sciences, l'histoire, la géographie, l'art, les langues étrangères, l'éducation civique et religieuse et l'éducation physique.

On peut en principe supposer que les personnes qui suivent une formation d'instituteur primaire envisagent une carrière d'enseignant. Dans certains pays cependant (comme en Bulgarie, par exemple), certains laissent entendre que les étudiants optent parfois pour l'enseignement en guise de filet de sécurité au cas où ils ne trouveraient pas d'emploi plus prestigieux. Même si ce facteur ne doit pas être pris en considération de façon isolée (voir Mitter, 1991, p. 140), la situation de l'enseignement est liée aux niveaux des salaires. En Bulgarie et en Pologne par exemple, le métier d'enseignant n'est pas considéré comme prestigieux et connaît des problèmes de rétention. Il est mieux considéré en Allemagne et en Espagne, où les enseignants ont un statut de fonctionnaire, de même qu'en Autriche, au Danemark, en Finlande, au Liechtenstein, au Luxembourg et en Suède. Dans certains autres pays de l'UE-27, comme en France et en Suède, les instituteurs primaires cherchent parfois à obtenir une qualification supplémentaire afin de pouvoir enseigner dans le secondaire, mieux rémunéré. La mobilité géographique infranationale des enseignants en République tchèque, en Estonie, en Finlande, en France et aux Pays-Bas est liée à des incitants financiers, à l'offre de logements et à des affectations provisoires (GHK, 2006, paragraphe 1.4). Lorsque la conjoncture est moins bonne en matière d'emploi pour les instituteurs primaires formés, il peut être intéressant de travailler dans une autre région de l'UE. Un récent rapport réalisé pour la Commission européenne indique toutefois que les niveaux de mobilité internationale des enseignants sont inférieurs pour les instituteurs primaires par rapport à ceux de leurs collègues du secondaire.

L'un des principaux obstacles à la mobilité des instituteurs primaires et aussi, sans doute, aux quelques rares cas d'étudiants Erasmus qui entreprennent des études dans l'enseignement en Europe concerne les compétences linguistiques. La mobilité des enseignants est plus courante entre des pays qui partagent la même langue et qui sont proches sur le plan géographique. En Irlande, où la maîtrise de la langue irlandaise – qui n'est pas systématiquement enseignée dans les autres pays de l'UE-27 – est nécessaire, les possibilités offertes aux enseignants étrangers de

décrocher un emploi sont extrêmement limitées. Les étudiants Erasmus dans le domaine de l'enseignement en Europe sont presque inexistants (GHK, 2006, paragraphes 1.4, 5.6; Centre for Higher Education Policy Studies, 2006, pp. 41-2).

Un récent rapport de l'UNESCO (2006) fait observer qu'il est très intéressant d'évaluer la «qualité» des enseignants dans le monde. Il relève que si la *quantité suffisante* d'enseignants permet d'atteindre des objectifs internationaux dans l'éducation, c'est *l'efficacité* des enseignants dans les salles de classe qui permettra de tenir la promesse faite par l'UNESCO relative à *l'Éducation pour tous* (UNESCO, 2000). Il est généralement reconnu que l'enseignement de qualité produit de bons résultats d'apprentissage, et que la formation initiale et la préparation des enseignants contribuent à cet objectif. Il est également reconnu que certains pays sont confrontés à un pari difficile en développant leur personnel enseignant afin d'atteindre l'objectif lié à l'enseignement primaire universel.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2006) a elle aussi considérablement enrichi la pensée internationale grâce à une étude internationale majeure sur les politiques visant à attirer, développer et retenir les enseignants de qualité dans les écoles. L'OCDE s'est appuyée sur les expériences de 25 pays et utilisé de nombreuses données et autres recherches pour analyser les principaux phénomènes ayant une influence sur les enseignants et leur travail et a développé des options stratégiques à l'intention des pays concernés. Le projet s'intéressait aux questions stratégiques liées aux enseignants dans 25 pays, dont des pays de l'UE-27: Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Slovaquie, Espagne, Suède et Royaume-Uni. Le rapport confirme qu'il existe des différences frappantes entre les pays dans leur façon d'envisager le recrutement des enseignants, leur formation, leur rémunération, leurs conditions d'emploi et de travail et les structures d'évaluation et de carrière. Les analyses internationales permettent aux pays d'en savoir davantage sur eux-mêmes en comparant leurs expériences avec celles d'autres pays, ainsi qu'en accumulant des informations sur l'impact des différentes approches sur la politique des enseignants.

L'étude de l'OCDE indique que l'amélioration de la qualité des enseignants est sans doute l'orientation stratégique qui a le plus de chances de susciter des améliorations significatives dans les résultats scolaires. Le rapport contient de nombreux exemples de développements stratégiques innovants et prometteurs de par le monde en ce qui concerne les enseignants. Il relève que le nombre de nouveaux enseignants qui vont accéder à la profession au cours des cinq à dix prochaines années sera nettement plus important qu'au cours des deux dernières décennies. L'arrivée d'un nombre considérable de nouveaux enseignants, dotés de compétences à jour et d'idées nouvelles, pourrait entraîner un renouvellement considérable dans les écoles. Cependant, si l'enseignement n'est pas perçu comme une profession intéressante, et si le métier n'évolue pas de façon fondamentale, la qualité des écoles risque d'en pâtir.

L'OCDE reconnaît que l'un des principaux défis consiste à comprendre l'éventail complexe de facteurs (au niveau de la société ainsi qu'au niveau de l'école) qui suscitent des inquiétudes à propos de l'avenir de l'enseignement. Il est important de comprendre comment ces facteurs agissent et si les politiques peuvent les influencer. Il importe tout particulièrement de comprendre le fonctionnement du marché du travail des enseignants. Les principaux aspects comprennent les facteurs qui déterminent la demande et l'offre d'enseignants, la réactivité des enseignants aux mesures d'incitation, les options auxquelles sont confrontés les gouvernements dans la définition du nombre d'enseignants nécessaires et les mécanismes permettant de répartir

les enseignants entre les écoles. Le rapport laisse entendre que des réponses stratégiques s'imposent à deux niveaux:

- afin d'améliorer la situation générale et la position concurrentielle de l'enseignement sur le marché de l'emploi, et d'élargir les sources de travailleurs dans l'enseignement afin d'inclure des personnes qualifiées issues d'autres professions ainsi que d'anciens enseignants;
- afin de mettre au point des réponses plus ciblées aux différents types de pénuries d'enseignants, comme de meilleures mesures d'incitation pour les enseignants dotés de compétences qui font défaut et des mesures d'encouragement et d'assistance pour les enseignants afin qu'ils travaillent dans des écoles ou des quartiers difficiles.

La cadence du changement social et les attentes plus grandes des écoles ont élargi et approfondi le rôle de l'enseignant. À l'avenir, il semble important que les pays de l'UE (et les autres) prennent des mesures complémentaires afin de développer les connaissances et les compétences des enseignants et de développer, de même que d'améliorer, les systèmes de formation initiale, de stage et de développement professionnel des enseignants. L'OCDE soutient que les pays disposent d'énoncés ou de descriptifs précis et concis au sujet de ce que les enseignants sont censés savoir et savoir faire. Ces descriptifs peuvent constituer des cadres qui permettent d'enrichir le professionnalisme des enseignants, de développer leur formation et d'améliorer l'efficacité de l'enseignement. Il faut encourager les enseignants à revoir leurs compétences et améliorer leur pratique et leur offrir des mesures d'incitation dans ce sens, en particulier lorsque les mécanismes d'évaluation et de responsabilisation des enseignants sont limités. L'une des options possibles proposées par l'OCDE serait d'obliger les enseignants à renouveler leur autorisation de pratiquer tous les cinq à sept ans, dans le cadre d'un système fondé sur des évaluations ouvertes, loyales et transparentes.

On dispose de nombreuses données qui montrent que certains enseignants débutants, indépendamment de leur niveau de préparation et de l'assistance qui leur est offerte, ont du mal à obtenir de bons résultats ou trouvent que leur travail ne répond pas à leurs attentes. L'OCDE laisse entendre qu'un processus formel de période d'essai permettrait aux nouveaux enseignants, mais aussi à leurs employeurs, de vérifier si l'enseignement est la carrière qui leur convient. Dans certains pays, la mobilité limitée des enseignants entre les écoles, ainsi qu'entre l'enseignement et les autres professions, limite la diffusion d'idées et d'approches nouvelles et empêche les enseignants de diversifier leurs expériences professionnelles. Compte tenu de cette mobilité insuffisante, les pénuries d'enseignants dans certaines régions s'accompagnent parfois d'une offre excédentaire dans d'autres. Le renforcement des mesures de promotion de la mobilité et la levée des obstacles inutiles peuvent avoir pour effet global d'améliorer la qualité de l'enseignement en Europe et ailleurs.

S'agissant des questions de contrôle central, selon les informations disponibles dans les 20 pays de l'UE (si l'on compte l'Écosse séparément) qui ont participé à l'étude réalisée en 2006 par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire, intitulée *Progress in International Reading Literacy (PIRLS)*, quelque 16 pays possèdent un programme d'études national alors que d'autres, comme l'Allemagne et la Pologne, enseignent des programmes définis au niveau des États et local (Kennedy et al., 2007). Seuls cinq des pays de l'UE ayant participé à l'étude PIRLS ont rendu l'enseignement préprimaire obligatoire. La mise au point du programme d'études constitue une activité continue dans beaucoup de pays. Neuf pays de l'UE ayant participé à l'étude PIRLS déclarent que leur programme d'études a été introduit en 2000 ou après, tandis que le programme dans sept pays est en cours de révision. Seuls six pays de

l'UE visés par l'étude PIRLS (Angleterre, Luxembourg, Slovaquie, Slovénie, Espagne et Suède) disposent d'un programme d'études mis au point il y a dix ans ou plus.

L'étude PIRLS fait ressortir d'autres variations entre les États membres de l'UE-27. Par exemple, on observe une constante au niveau européen en ce qui concerne le nombre d'heures devant être consacrées à l'instruction ou le pourcentage de ces heures devant être consacré au programme de langue ou de lecture.

### **2.1.3. La formation des instituteurs primaires: pratiques et politiques européennes et internationales**

La direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne observe que les différentes pratiques nationales sont «fortement liées et déterminées par le contexte et l'histoire nationaux». Les programmes d'enseignement primaire et de formation des instituteurs primaires ont une influence capitale, plus clairement définie dans certains pays que dans d'autres, sur la définition et le renforcement du sentiment d'identité nationale et en tant qu'agents de la mondialisation (voir Green, 1997). Les gouvernements nationaux sont les principales instances à former les enseignants et les principaux employeurs de ceux qui réussissent ces formations et l'on a observé que les États nationaux européens exercent «une influence considérable sur la structure et le contenu de la formation des enseignants» (Centre for Higher Education Policy Studies, 2006, p. 39).

Les facteurs de mondialisation éclairent eux aussi les politiques et les pratiques dans la formation des instituteurs primaires. On observe que beaucoup de systèmes nationaux assurant ces formations dans l'UE-27 ont rejoint la tendance mondiale caractérisée par des réformes fréquentes et de grande envergure axées sur l'enseignement primaire proprement dit, comme le révèle l'*International Review of Curriculum and Assessment Frameworks* (INCA) (Le Métais, 2003). Selon l'étude INCA, ces tendances sont les suivantes:

- gouvernance scolaire;
- gestion;
- organisation;
- contenu;
- évaluation de l'apprentissage.

On observe par ailleurs une tendance de plus en plus marquée à évoquer le rendement dans les enquêtes internationales. Les études PIRLS et le *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques sont des exemples d'études internationales majeures qui utilisent le souci d'efficacité pour expliquer ou justifier les évolutions stratégiques nationales.

On distingue certaines caractéristiques globalement communes dans la formation des instituteurs primaires en Europe:

- les programmes de préparation initiale des enseignants tentent souvent de concilier les activités menées à l'université ou dans les écoles supérieures avec une composante pratique, axée sur la pratique de l'enseignement en milieu scolaire;
- les systèmes nationaux préparent souvent des «personnes polyvalentes» pour enseigner dans le primaire, plutôt que des personnes spécialisées dans l'une ou

l'autre discipline. Cela étant dit, les instituteurs primaires possédant des compétences spécialisées (en lecture, en calcul, en langues étrangères et en musique, par exemple) suivent des formations complémentaires ou différentes dans certains pays, et bénéficient aussi parfois d'une meilleure rémunération;

- la formation des enseignants en Europe est généralement attachée à la promotion de l'identité nationale et de la citoyenneté.

Les programmes de formation des instituteurs primaires prennent souvent la forme d'études de premier cycle sur trois ou quatre ans et/ou de programmes de troisième cycle sur un an. Dans les pays où les études de premier cycle donnent droit au statut d'instituteur primaire qualifié, plusieurs variantes existent. En Irlande, par exemple, les programmes spéciaux intitulés «*Bachelor of Education*» qui se donnent dans des hautes écoles de formation des enseignants sont parfois conçus comme des «diplômes d'enseignant», préparant d'emblée les étudiants à une carrière professionnelle dans des classes de primaire. Certains autres pays proposant ce «modèle parallèle» de licence font preuve d'une plus grande flexibilité, grâce à des options modulaires qui permettent aux étudiants de premier cycle de changer d'avis quant à leur volonté d'enseigner et, s'ils le souhaitent, de sortir avec une licence traditionnelle. En Lettonie, par exemple, les étudiants de premier cycle qui souhaitent devenir instituteurs primaires accèdent à la carrière d'enseignant en optant pour des modules marqués par une orientation pédagogique. La réussite de ce dernier type de programme conduit parfois à un master, comme en République tchèque, ou à un diplôme ou certificat de troisième cycle, comme à Malte et au Royaume-Uni (Centre for Higher Education Policy Studies, 2006, pp. 40-1).

Au niveau international, les personnes qui recherchent une reconnaissance officielle en tant qu'instituteurs primaires doivent s'acquitter de certaines des étapes suivantes au moins:

- un stage préparatoire préalable au programme initial de formation des enseignants;
- un stage préparatoire dans le cadre du programme de formation des enseignants;
- une période d'expérience supervisée d'enseignement en milieu scolaire;
- la réussite d'un examen ou d'autres systèmes d'évaluation;
- une période de stage surveillé;
- une période d'initiation, accompagnée d'un système de parrainage.

Chacun des participants de l'UE à l'étude PIRLS 2006 – Autriche, Belgique (néerlandophone), Belgique (francophone), Bulgarie, Danemark, Royaume-Uni (Angleterre), France, Allemagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni (Écosse), Slovaquie, Slovénie, Espagne et Suède – indique que les écoles supérieures ou les universités apprennent aux participants à enseigner l'ensemble ou la plupart des matières, y compris la lecture. Seuls trois pays (la Belgique, la Bulgarie et l'Angleterre) imposent un stage préparatoire avant d'accéder au programme de formation à l'enseignement, mais tous les pays, à l'exception du Luxembourg, en imposent un dans le cadre de la formation proprement dite. Tous les pays à l'exception de la Slovaquie imposent en outre aux étudiants une période de pratique supervisée en milieu scolaire, et tous à l'exception de la Belgique (francophone) et de la Pologne obligent les étudiants à passer une évaluation ou un examen finaux. Au terme des cours de formation initiale, dix des pays de l'UE ayant participé à l'étude PIRLS 2006 imposent une période de stage, tandis que six imposent un programme de parrainage ou d'initiation (Bulgarie, Danemark, Royaume-Uni (Angleterre), Roumanie, Royaume-Uni (Écosse) et Espagne). La Bulgarie et l'Angleterre sont les seuls pays à imposer les six exigences.

On observe que le recrutement aux programmes de formation des instituteurs primaires et les options proposées au sein de ceux-ci sont variables. En Bulgarie, par exemple, on soutient que



les programmes de formation d'enseignant offrent peu d'options. En Allemagne, ces programmes sont censés être «polyvalents», adaptés à d'autres options du marché de l'emploi, même s'il n'en va pas toujours de même en réalité. L'Estonie, l'Irlande et le Royaume-Uni (Angleterre) sont cités en exemple pour leurs modèles de formation flexibles, davantage adaptés aux professionnels adultes cherchant à changer de carrière (Centre for Higher Education Policy Studies, 2006, p. 42).

La formation des enseignants se situe à l'interface de la pratique académique et professionnelle. Il a fallu faire preuve de tact pendant de nombreuses années, même si les relations entre les établissements de formation des enseignants et les nombreux syndicats et associations sont généralement restées cordiales. Dans le même ordre d'idées, la formation des enseignants est souvent un domaine où les exigences de l'État, en tant que principal employeur des enseignants, sont parfois en contradiction avec les dispositions des universités ou des autres établissements de formation en ce qui concerne le programme d'études et les systèmes d'évaluation et d'assurance qualité.

Même si plusieurs organes sont associés à la formation des enseignants en Europe, comme le *Thematic Network on Teacher Education in Europe* (TNTEE) et *Mentoring in Teacher Education* (MINT),<sup>2</sup> aucune organisation n'a encore vu le jour en tant qu'interlocuteur international pour le secteur. Cette lacune peut être considérée comme un obstacle à l'évolution des systèmes de formation des enseignants en harmonie avec le processus de Bologne. On a observé que les initiatives de convergence ne sont pas «systématiquement contrôlées ou coordonnées dans une mesure significative». «Une grande confusion» règne manifestement à propos de cette question, que nous abordons dans nos conclusions et recommandations (Centre for Higher Education Policy Studies, 2006, p. 40).

#### **2.1.4. Niveaux et délivrance des titres dans la formation des enseignants en Europe**

En 2007, la Commission européenne indiquait que tandis que la formation initiale des instituteurs primaires intervient au niveau universitaire (le niveau 5A tel que défini par la Classification internationale type de l'éducation (CITE)), elle intervient au niveau de l'enseignement supérieur non universitaire (CITE 5B) en Autriche, en Belgique au Luxembourg et en Roumanie. La durée totale de la formation (périodes d'initiation et de stage obligatoires incluses) est la suivante:

- cinq ans dans sept États membres (Estonie, Finlande, France, Allemagne, Pologne, Slovaquie et Royaume-Uni);
- quatre ans dans 15 pays (Bulgarie, Chypre, République tchèque, Danemark, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Roumanie);
- trois ans en Autriche, en Belgique, au Luxembourg, en Espagne et en Suède.

Parmi les participants de l'UE à l'étude PIRLS 2006, tous, à l'exception de la Lettonie, de la Lituanie et de la Suède, ont mis en place un processus d'homologation et de certification des instituteurs primaires. Les universités ou les écoles supérieures certifient les enseignants dans 14 des pays et provinces de l'UE participants, et dans sept, le processus est supervisé par le

---

<sup>2</sup> <http://tntee.umu.se/> et [http://www.education.soton.ac.uk/research/field\\_projects/?link=project\\_details.php&id=164](http://www.education.soton.ac.uk/research/field_projects/?link=project_details.php&id=164).

ministère de l'éducation. L'Allemagne et le Royaume-Uni (Écosse) disposent de conseils nationaux ou étatiques responsables de la délivrance des autorisations.

La pratique dans l'UE-27 tend à indiquer que les conditions individuelles nécessaires pour pratiquer l'enseignement dans le primaire ne sont pas simplement liées à la démonstration de connaissances et d'une compréhension académiques. Il est de plus en plus fréquent en Europe que les étudiants soient tenus de démontrer la maîtrise de certaines compétences professionnelles, telles que définies par les «check-lists» de compétences, pour pouvoir prétendre au statut d'enseignant qualifié. La Bulgarie, l'Irlande et le Royaume-Uni, par exemple, ont fortement évolué dans cette direction. En revanche, en Allemagne, seuls quelques programmes de formation des enseignants sont explicitement fondés sur les compétences et aucun ensemble de compétences n'est défini au niveau national. La France est parfois critiquée parce que l'admission à l'enseignement se fonde uniquement sur des critères liés à des examens académiques et non sur les aptitudes à enseigner (Centre for Higher Education Policy Studies, 2006, pp. 41-2).

### **2.1.5. Indicateurs de qualité pour la formation des instituteurs primaires en Europe**

On distingue quatre critères de qualité reconnus sur le plan international qui contribuent à un plus grand consensus au sujet de ce qui constitue une formation d'enseignant de qualité:

- la certification;
- l'initiation;
- la formation professionnelle continue;
- l'assurance qualité.

#### ***La certification***

Les personnes qui possèdent des années d'expérience dans la définition et l'observation du développement des aptitudes à enseigner, de l'assurance et du professionnalisme des personnes qu'ils supervisent se déclarent souvent frustrés par l'idée tenace, défendue par les adversaires de la formation des enseignants dans plusieurs pays, selon laquelle «les bons enseignants ne le deviennent pas, ils le sont de naissance» ou «ceux qui ne savent pas enseigner forment les enseignants». Ces préjugés sont difficiles à remettre en cause de façon scientifique, mais une récente étude importante portant sur l'utilité de la formation des enseignants (Darling-Hammond et al., 2005) s'intéresse à la question de savoir si les enseignants diplômés sont, d'une manière générale, plus efficaces que ceux qui n'ont pas répondu aux exigences en termes d'épreuves et de formation pour obtenir leur certification. Cette étude nord-américaine faisait appel à un vaste ensemble de données, couvrant la période allant de 1995 à 2002, pour associer les caractéristiques et les résultats des enseignants de Houston, au Texas, avec les informations sur leurs certifications, leur expérience et leur niveau d'instruction.

L'ensemble de données sur Houston a permis d'examiner si les nouvelles recrues issues d'universités sélectives qui ne reçoivent que quelques semaines de formation avant de commencer à enseigner sont aussi efficaces que les enseignants certifiés possédant une expérience similaire. Dans une série d'analyses de régression axées sur les résultats obtenus par des étudiants de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années dans six épreuves de lecture et de mathématiques différentes sur une période de six ans, les chercheurs ont constaté que les enseignants certifiés produisaient

systématiquement de meilleurs résultats chez leurs étudiants que leurs collègues non certifiés. L'efficacité des enseignants s'avérait étroitement liée à la préparation à l'enseignement dont ils avaient bénéficié.

Cette étude confirme et amplifie les observations antérieures faites dans le cadre d'une analyse de données issues d'une étude des politiques menée auprès de 50 États, d'études de cas menées auprès d'États, des éditions 1993-94 des *Schools and Staffing Surveys* (SASS) et du *National Assessment of Educational Progress* (NAEP) aux États-Unis (Darling-Hammond, 1999). Ces études examinaient le lien qui existe entre les titres des enseignants et les autres ressources scolaires, d'une part, et les résultats des étudiants, de l'autre. Les observations issues des analyses qualitatives et quantitatives font apparaître un lien entre les investissements stratégiques dans la qualité des enseignants et les améliorations dans les résultats des étudiants. Les analyses quantitatives indiquent que les niveaux de préparation et de certification des enseignants sont, et de loin, le facteur qui influence le plus les résultats des étudiants en lecture et en mathématiques, que l'on tienne ou non compte de la situation des étudiants en termes d'origine sociale et de maîtrise de la langue.

Les façons d'envisager l'inclusion d'un élément pratique dans la formation initiale des enseignants varient selon les États membres de l'UE. Les données disponibles indiquent que la formation de niveau universitaire (CITE 5A) des instituteurs primaires, qui s'étend en principe sur quatre ans, comprend un pourcentage plus faible de formation professionnelle par rapport aux formations non universitaires (CITE 5B), qui durent généralement trois ans. Certains pays de l'UE-27 prévoient des pourcentages minimaux de pratique en milieu scolaire, tandis que dans d'autres, la question est laissée à l'appréciation des établissements de formation.

### ***L'initiation***

Il s'agit d'un domaine où les données liées à la formation initiale des enseignants sont parfois considérées comme un «domaine auquel on ne comprend rien» (Buchberger, 1993, 2007). Lors d'un récent colloque sur l'initiation professionnelle des enseignants en Europe et ailleurs (*Professional Inductions of Teachers in Europe and Elsewhere*), qui faisait intervenir des pays européens mais pas seulement, l'on soutenait que les problèmes et les difficultés rencontrés par les jeunes enseignants sont les mêmes partout dans le monde (Gojkov, 2007, p.7). Ils concernent la communication avec les parents, la gestion des salles de classe, la discipline des étudiants, la confiance en soi, l'identité professionnelle et la nécessité de parrains qualifiés. Certains pays auraient mis au point un système d'initiation efficace et, dans les pays où cela n'est pas le cas, ce ne sont guère les éléments justificatifs qui manquent, mais plutôt la volonté politique (Pozarnik, 2007, pp. 6-7).

### ***La formation professionnelle continue***

À la suite de la communication de la CE d'août 2007 évoquée plus haut, les informations destinées aux parties prenantes de l'UE (EUBusiness.Com, 6 août 2007) indiquaient que les enseignants sont de plus en plus encouragés à aider les jeunes à devenir des apprenants totalement autonomes grâce à l'acquisition de *compétences* clés plutôt que par la mémorisation *d'informations*: les enseignants sont invités à mettre au point des approches plus constructives et davantage axées sur la collaboration dans le domaine de l'apprentissage et ils sont censés être des facilitateurs et des gestionnaires de salles de classe plutôt que des formateurs *ex-cathedra*. Ces nouveaux rôles exigent une formation dans une série de méthodes et de styles d'enseignement. Le communiqué notait également que les salles de classe contiennent

aujourd'hui un ensemble plus hétérogène de jeunes aux origines sociales et aux niveaux de compétences variables. Compte tenu de ces évolutions, les enseignants doivent non seulement acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences, mais ils doivent aussi les développer de façon continue. Afin de doter le corps enseignant des aptitudes et des compétences nécessaires pour assumer ces nouvelles fonctions, une formation initiale de qualité s'impose, mais aussi un processus systématique de formation professionnelle continue, qui permette aux enseignants de se tenir au courant des compétences nécessaires dans la société de la connaissance tout au long de leur carrière.

Qui plus est, contrairement aux autres professions, le métier d'enseignant compte un pourcentage élevé de travailleurs plus âgés. La part d'enseignants âgés entre 45 et 64 ans dépasse les 40 pour cent dans beaucoup de pays, tandis que pas moins de 30 pour cent des enseignants ont entre 50 et 64 ans dans certains pays <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/07/320&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en - fn5>. Cette tendance a des conséquences manifestes pour les besoins en formation (ou en recyclage) des enseignants. Certaines études constatent des corrélations positives entre la formation en cours d'emploi des enseignants et les résultats des étudiants, et elles laissent entendre qu'«un programme de formation en cours d'emploi a permis d'améliorer les résultats des enfants [et] indique que la formation des enseignants peut constituer un moyen d'améliorer les notes des élèves moins coûteux que la réduction de la taille des classes ou l'augmentation du nombre d'heures de cours» (Angrist et Lavy, 2001). Ces conclusions se fondent sur un programme de formation visant à améliorer l'enseignement des compétences linguistiques et des mathématiques dans les écoles primaires de Jérusalem. Il comparait les progrès dans les résultats des étudiants dans les écoles qui disposaient d'un programme de formation, fondé sur des méthodes pédagogiques mises au point dans des écoles américaines, avec ceux d'un groupe comparable d'étudiants venant d'écoles ne faisant pas l'objet de l'intervention. Grâce au recours à une série de méthodes statistiques, les conclusions de recherche indiquaient que le programme de formation en cours d'emploi améliorerait considérablement les résultats des enfants en lecture et en mathématiques.

Nos enquêtes révèlent que la FPC n'est présente que dans la moitié environ des États membres de l'UE-27 et, même lorsque celle-ci est obligatoire, les taux de participation sont indéterminables et le nombre nécessaire d'heures par an à y consacrer est quelquefois inférieur à 20. Les Pays-Bas se montrent ambitieux puisque dix pour cent des heures de travail annuelles des enseignants doivent être consacrées au développement du professionnalisme, et les enseignants en rendent compte lors de discussions avec leur employeur. Voici certains autres exemples issus de pays européens:

- en Grèce, la formation en cours d'emploi est obligatoire pour les enseignants qui viennent d'obtenir leur diplôme;
- en Espagne, en Pologne, au Portugal, en Slovénie et en Bulgarie, la formation en cours d'emploi est facultative mais clairement liée à l'avancement professionnel et aux augmentations salariales;
- en Angleterre, les enseignants sont tenus de suivre cinq jours de FPC chaque année, parfois dans le cadre précis de nouvelles initiatives nationales;
- en Hongrie, la modification de 1996 de la loi de 1993 sur l'enseignement public oblige les enseignants à suivre 120 heures de développement professionnel sur une période de sept ans.

### ***L'assurance qualité***

Comme indiqué dans une récente étude de la Commission européenne, *L'assurance qualité de la formation des enseignants en Europe* (CE, 2006), l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'éducation et de la formation en Europe est l'un des objectifs principaux du processus de Lisbonne qui doivent être atteints à l'horizon 2010.

Le développement de systèmes d'évaluation et d'accréditation de la formation initiale et continue des enseignants a été identifié comme l'un des axes prioritaires de l'amélioration de la formation des enseignants. En ce qui concerne la formation initiale et continue des enseignants, tandis que la plupart des pays de l'UE-27 pris en compte dans l'étude disposeraient d'un système d'évaluation de la formation initiale des enseignants officiellement mis en œuvre, la pratique varierait considérablement. Les procédures d'évaluation sont plus souvent liées à l'accréditation, la réaccréditation ou la clôture des programmes. La réglementation est trop peu souvent utilisée pour développer les pratiques de formation professionnelle, la pratique de l'enseignement et les programmes d'initiation de façon exhaustive et systématique. Le rapport de la CE conclut en soulevant trois grandes questions devant faire l'objet d'une analyse complémentaire:

- le besoin de transparence, tant dans les procédures que dans les liens entre l'assurance qualité et les stratégies d'amélioration de la qualité;
- la nécessité de tenir compte d'un juste dosage entre la fréquence des évaluations et le temps nécessaire pour la bonne mise en œuvre des recommandations du plan d'amélioration;
- la nécessité de tenir compte de la façon dont les résultats des évaluations sont utilisés, à la lumière, notamment, de ce que l'on sait, et de ce qui n'est pas encore clair, au sujet de l'efficacité et de l'impact des mesures de contrôle de la qualité dans le maintien et l'amélioration de la qualité de la formation.

#### **2.1.6. La formation des instituteurs primaires et les résultats d'apprentissage des enfants**

Les chercheurs internationaux qui s'intéressent au lien entre la qualité de la formation des instituteurs primaires et les résultats d'apprentissage des enfants sont étonnamment peu nombreux. Reste à espérer que ce domaine fera l'objet de nouvelles études, à la lumière, notamment, des études évoquées plus haut (Darling-Hammond, 1999; Darling-Hammond et al, 2005).

Les données issues de comparaisons internationales en termes de résultats exigent également une enquête plus poussée que celle que nous avons été en mesure de réaliser dans le cadre de la présente enquête. Le *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA) est une enquête réalisée tous les trois ans qui vise à évaluer les connaissances et les compétences des élèves âgés de 15 ans. Elle est le résultat d'une collaboration entre les pays et économies participants et s'appuie sur une expertise internationale de premier plan pour développer des comparaisons valables entre les pays et les cultures. Plus de 400 000 étudiants originaires de 57 pays, ce qui représente près de 90 pour cent de l'économie mondiale, ont participé à l'édition 2006 de l'enquête PISA. Cette édition était essentiellement axée sur la science, mais l'évaluation s'intéressait aussi à la lecture et aux mathématiques et des données ont été recueillies sur les facteurs familiaux, institutionnels et propres à l'étudiant susceptibles

d'expliquer les différences dans les résultats. D'une manière générale, la Finlande apparaissait comme le pays obtenant les meilleurs résultats, mais il est difficile d'attribuer directement les résultats de PISA à la qualité relative de la formation initiale des instituteurs primaires dans les États membres de l'UE-27. Les études à venir pourraient éventuellement «travailler à l'envers», en examinant les corrélations entre les réalisations des élèves de secondaire et de primaire et en recherchant ensuite un lien entre l'efficacité globale et les variables ayant une influence sur la politique de formation initiale des instituteurs primaires de même que la pratique dans ce domaine. Si elle est faisable, cette technique exigera des recherches de grande envergure, de même que de solides méthodologies.

Les résultats de l'enquête PIRLS 2006 sont sans doute plus instructifs étant donné, surtout, qu'elle s'intéresse à la compréhension de textes par les enfants de primaire âgés de dix ans et généralement au cours de leur quatrième année de scolarisation obligatoire. Menée dans 40 pays, l'enquête PIRLS 2006 se fondait sur un cadre, qui s'appuyait sur des études précurseurs menées en 1991 et 2001, afin d'examiner les réalisations dans deux domaines de lecture majeurs (la lecture à des fins littéraires et celle à des fins informatives) et une gamme de quatre processus de compréhension. Phénomène sans doute étonnant, le Luxembourg, où la formation initiale des enseignants intervient au niveau de l'enseignement supérieur non universitaire (CITE 5B), faisait partie des cinq participants présentant le niveau de réalisation le plus élevé (les autres étant la Fédération de Russie, la ZAS de Hong Kong et les provinces canadiennes de l'Alberta et de l'Ontario). Parmi les autres pays participants de l'UE-27, l'Italie et la Hongrie obtenaient de bons résultats, suivis de la Suède, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Belgique (néerlandophone), de la Bulgarie et du Danemark. La Slovénie, la Slovaquie, l'Italie, l'Allemagne et la Hongrie présentaient tous une évolution significative dans les résultats moyens en lecture entre 2001 et 2006. Les pays présentant une baisse significative des résultats en lecture depuis l'édition 2001 de l'enquête PIRLS étaient la Lituanie, les Pays-Bas, la Suède, l'Angleterre et la Roumanie. D'une manière générale, en dépit de l'exemple intrigant du Luxembourg, il ne semble pas y avoir de corrélation étroite entre les résultats des enfants âgés de dix ans, le positionnement de la formation initiale des enseignants des pays sur l'échelle CITE et la durée des études professionnelles dans le cadre du programme de formation. Une comparaison PISA-PIRLS des résultats nationaux est plus difficile à réaliser qu'on ne pourrait le penser. Par exemple, la Finlande n'a pas participé à l'étude PIRLS 2001 ou 2006, même s'il s'agissait du pays le plus performant dans l'étude de 1991.

Si les résultats des pays varient souvent dans les études PISA et PIRLS, certains pays obtiennent systématiquement d'excellents résultats. Cette tendance suscite régulièrement des tentatives d'explication, l'une des plus récentes et des plus vastes étant celle proposée par McKinsey & Company (2007), intitulée *How the World's Best-Performing School Systems Come Out on Top* (Pourquoi les systèmes scolaires les plus performants au niveau mondial l'emportent-ils haut la main?). Cette étude examinait les données issues de 25 systèmes scolaires, dont dix faisaient partie des meilleurs, notamment la Belgique, la Finlande et les Pays-Bas pour l'UE-27. Sept autres systèmes, dont l'Angleterre, étaient caractérisés par une bonne évolution sur le plan de leur amélioration. Dans sa conclusion, le rapport McKinsey indique que le principal facteur expliquant les variations dans l'apprentissage des étudiants à l'école est la qualité des enseignants. Les systèmes scolaires obtenant de bons résultats, même si leur schéma et leur contexte varient de façon frappante, privilégient avant tout l'amélioration de l'instruction en raison de son impact direct sur les résultats des élèves. Pour améliorer l'instruction, les systèmes efficaces font trois choses:

- ils incitent les bonnes personnes à devenir enseignants;
- ils les forment pour en faire des professeurs de qualité;
- ils mettent en place des systèmes et une aide ciblée pour s'assurer que chaque enfant peut bénéficier d'une excellente instruction.

Des règles et des évaluations rigoureuses s'imposent pour agir sur ces facteurs, de même que des attentes précises, un soutien particulier pour les apprenants et les enseignants et des ressources financières suffisantes.

En ce qui concerne les enquêtes axées sur la question de savoir comment les systèmes les plus efficaces procèdent pour inciter les bonnes personnes à devenir enseignants, McKinsey & Company indique que ces systèmes recrutent leurs enseignants parmi le tiers de diplômés les meilleurs de chaque cohorte: les 5 % les meilleurs en Corée du Sud; les 10 % les meilleurs en Finlande et les 30 % les meilleurs à Singapour et à Hong Kong. Dans tous les systèmes étudiés par McKinsey & Company, les décideurs et les commentateurs attribuent souvent leur capacité (ou leur incapacité) à attirer des personnes de valeur dans l'enseignement à des variables sur lesquelles les décideurs n'ont apparemment aucune influence: l'histoire, la culture et l'image de marque de la profession d'enseignant. Afin de recruter et de retenir des enseignants de qualité, les systèmes efficaces disposeraient de stratégies et de meilleures pratiques communes visant à attirer les bons candidats: des techniques de marketing et de recrutement issues du secteur privé afin d'augmenter l'offre de candidats de qualité, la création de filières alternatives pour les candidats expérimentés, des mécanismes de sélection efficaces (prévoyant des processus permettant de se débarrasser des enseignants peu performants peu de temps après leur nomination) et un bon salaire de départ. Les systèmes efficaces ont mis en place des mécanismes qui tiennent compte d'un ensemble commun de caractéristiques pouvant être identifiées avant d'entrer dans l'enseignement: un niveau global d'alphabétisme et de notions de calcul élevé, de bonnes aptitudes interpersonnelles et en communication, une disposition à apprendre et une motivation à enseigner.





## 3. Conclusions et recommandations

### 3.1. Conclusions

Le processus de Bologne vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur d'ici à 2010, dans lequel les étudiants peuvent faire leur choix parmi un vaste éventail de cours de qualité, présentés de façon transparente, et bénéficier de procédures de reconnaissance simples. L'opportunité (ou non) de cet objectif n'est pas clairement mise en avant dans les objectifs énoncés des États membres de l'UE-27. La diversité des approches nationales en matière de formation des enseignants dans l'UE-27 fait ressortir la nécessité de renforcer les dialogues transnationaux afin de développer un interlocuteur européen capable de représenter le secteur et de parler en son nom. Même si le calendrier fixé dans le cadre du processus de Bologne semble peu réaliste en ce qui concerne la formation des enseignants, la création d'un interlocuteur de ce type constituerait un progrès permettant de développer la convergence à plus long terme. Cela permettrait aussi de mettre en évidence des interprétations communes de la qualité dans l'enseignement primaire, la formation des instituteurs primaires et le professionnalisme des enseignants.

Le présent rapport présente plusieurs éléments qui indiquent que la formation des enseignants peut servir d'«instrument de réforme» (Gikopoulos, 1993, p. 55) en suscitant des améliorations dans les réalisations des élèves partout en Europe. Il illustre ainsi une tendance plus générale, qui consiste à recourir à des approches fondées sur des faits pour aborder les questions d'enseignement complexes. Les informations disponibles en ce qui concerne la formation des enseignants ont été corroborées par l'analyse de vastes ensembles de données, qui révèlent que la formation des enseignants contribue considérablement à leur efficacité. Les analyses comparatives transnationales ont encore développé les informations disponibles, en faisant ressortir les facteurs communs aux systèmes scolaires efficaces.

Le rapport souligne que, malgré les types de collaboration transnationale utilisés, des différences considérables subsistent dans la formation initiale des enseignants et il y a lieu de partager sans attendre les bonnes pratiques à grande échelle au niveau de l'UE. L'amélioration de la communication et le partage des bonnes pratiques permettront d'améliorer la qualité de la formation des enseignants.

Le rapport attire aussi l'attention sur le fait que beaucoup de problèmes et de difficultés rencontrés par les jeunes enseignants sont les mêmes partout dans le monde. Ces éléments communs font également ressortir des faiblesses structurelles au sein des systèmes scolaires. Le rapport souligne que tandis que certains pays ont mis au point des systèmes d'initiation efficaces, d'autres ne disposent pas de systèmes de ce type et cet aspect de la formation des enseignants reste une faiblesse insuffisamment prise en compte. Un processus de stage officiel permet par ailleurs aux nouveaux enseignants comme à leurs employeurs de vérifier si l'enseignement est la carrière qui leur convient.

Le rapport fait également ressortir certaines différences dans la formation des enseignants entre les pays de l'UE-27. Ces différences s'observent tout particulièrement au niveau de la formation professionnelle continue (FPC). Le rapport affirme que les enseignants font face à des évolutions globales considérables, qui les obligent non seulement à acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences, mais aussi à les développer sans cesse. La FPC n'est obligatoire que dans 15 pays et régions d'Europe. Tandis que la FPC se limite à un certain

nombre d'heures chaque année dans la plupart des pays concernés, les enseignants peuvent également participer à des activités de FPC sur une base totalement volontaire.

Dans certains pays, la mobilité limitée des enseignants entre les écoles, ainsi qu'entre l'enseignement et les autres professions, limite la diffusion d'idées et d'approches nouvelles et empêche les enseignants de diversifier leurs expériences professionnelles. Compte tenu de cette mobilité insuffisante, les pénuries d'enseignants dans certaines régions s'accompagnent parfois d'une offre excédentaire dans d'autres.

Les informations sur lesquelles se fonde le présent rapport sont essentiellement le résultat de la collaboration internationale qui a donné naissance à des banques d'informations telles qu'Eurydice, à des initiatives telles qu'INCA et à des initiatives stratégiques, comme PISA et PIRLS, qui comparent les réalisations des élèves en lecture, en sciences et en mathématiques. Cette collaboration transnationale doit être développée afin d'aborder les questions soulevées dans le rapport, comme le partage des bonnes pratiques, l'analyse des différences transnationales et la résolution des faiblesses. Ces questions sont à la base des recommandations présentées ci-dessous.

## **3.2. *Recommandations***

### **1. Les différences transnationales et la mise en œuvre de Bologne**

Le processus de Bologne vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur d'ici à 2010. La diversité des approches nationales en matière de formation des enseignants dans l'UE-27 souligne la nécessité de renforcer les dialogues transnationaux afin de laisser place à un interlocuteur européen et ainsi de faciliter une plus grande convergence.

- Il convient de créer un forum afin d'échanger des informations sur les domaines perçus comme devant être améliorés dans la formation des instituteurs primaires, en particulier dans la mise en œuvre et l'efficacité de la formation professionnelle continue, un domaine particulièrement en difficulté.
- Il faut encourager la mise en place d'un interlocuteur européen reconnu, capable de représenter le secteur de la formation des enseignants et de parler en son nom.

### **2. Les bonnes pratiques dans la formation initiale des enseignants**

Le récent rapport PIRLS (Kennedy et al., 2007) épingle six éléments pouvant être considérés comme des indices de «bonne pratique» dans la formation initiale des enseignants:

- un stage préparatoire préalable au programme initial de formation des enseignants;
- un stage préparatoire dans le cadre du programme de formation des enseignants;
- une période d'expérience supervisée d'enseignement en milieu scolaire;
- la réussite d'un examen ou d'autres systèmes d'évaluation;
- une période de stage surveillé;
- une période d'initiation, accompagnée d'un système de parrainage.

Tandis que les recherches ne confirment pas l'idée qu'il s'agit-là des seuls éléments (ou des éléments les plus efficaces) dans la formation initiale des enseignants, ils constituent, ensemble, un cadre utile permettant des comparaisons internationales similaires à celle réalisée dans la Partie II, qui faisait ressortir des incohérences considérables dans l'UE-27. Ces disparités, et le

fait que deux pays seulement répondent aux six exigences, ne cadrent pas avec les actuelles politiques visant à encourager une identité européenne, la collaboration transnationale, l'échange d'étudiants et le renforcement de la mobilité des enseignants. Il existe de bonnes raisons d'étendre les éléments de bonne pratique mentionnés plus haut dans la formation initiale des enseignants dans l'ensemble de l'UE-27.

### **3. Les pratiques efficaces de recrutement et de rétention**

Les chercheurs internationaux qui s'intéressent au lien entre la qualité de la formation des instituteurs primaires et les résultats d'apprentissage des enfants sont étonnamment peu nombreux. Les données issues de comparaisons internationales en termes de résultats exigent également une enquête plus poussée que celle que nous avons été en mesure de réaliser dans le cadre de la présente enquête. Si les résultats des pays varient souvent dans les études PISA et PIRLS, certains pays obtiennent systématiquement d'excellents résultats. Cette tendance suscite régulièrement des tentatives d'explication, l'une des plus récentes et des plus vastes étant celle proposée par McKinsey & Company (2007). Dans sa conclusion, le rapport McKinsey indique que le principal facteur expliquant les variations dans l'apprentissage des étudiants à l'école est la qualité des enseignants. Les systèmes scolaires obtenant de bons résultats, même si leur schéma et leur contexte varient de façon frappante, privilégient avant tout l'amélioration de l'instruction en raison de son impact direct sur les résultats des élèves.

- Nous recommandons que le rapport de McKinsey & Co. soit largement diffusé dans l'UE-27 et que ses principales observations concernant les systèmes efficaces soient analysées. Ces observations concernent les aspects suivants:
- inciter les bonnes personnes à devenir enseignants;
- former ces personnes pour en faire des professeurs de qualité;
- mettre en place des systèmes et une aide ciblée afin de s'assurer que chaque enfant peut bénéficier d'une excellente instruction.

### **4. Utilisation stratégique de l'assurance qualité**

L'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'éducation et de la formation en Europe est l'un des objectifs principaux du processus de Lisbonne qui doivent être atteints à l'horizon 2010. En ce qui concerne la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants, la réglementation serait trop peu souvent utilisée pour développer les pratiques de formation professionnelle, la pratique de l'enseignement et les programmes d'initiation. Le rapport de McKinsey & Co. note également que l'imitation stratégique des systèmes efficaces passe par les éléments suivants:

- des règles et des évaluations rigoureuses;
- des attentes précises;
- une aide particulière pour les apprenants et les enseignants;
- des ressources financières suffisantes.

Les procédures d'assurance qualité dans la formation des enseignants doivent elles-mêmes être examinées périodiquement afin d'assurer un juste dosage entre

- l'assurance qualité et l'amélioration de la qualité;
- la fréquence des évaluations et la mise en œuvre des recommandations;
- l'efficacité de l'assurance qualité et son impact.

## **5. La résolution des faiblesses systémiques: l'initiation au travail**

Les problèmes et difficultés rencontrés par les enseignants qui débutent sont les mêmes partout dans le monde. Ils concernent la communication avec les parents, la gestion des salles de classe, la discipline des étudiants, la confiance en soi, l'identité personnelle et la nécessité de parrains qualifiés. Certains pays ne disposent cependant pas d'un système d'initiation rigoureux. Parmi les 21 participants de l'UE à l'enquête PIRLS 2006, six seulement imposent un programme de parrainage ou d'initiation. Comme indiqué plus haut dans le présent rapport, ce domaine de la politique publique est considéré comme un «domaine auquel on ne comprend rien» depuis près de deux décennies et constitue une faiblesse systémique qui doit être résolue.

- Les systèmes formels d'initiation, étayés par des principes transparents en matière d'assurance qualité, doivent devenir un droit pour les nouveaux enseignants dans l'UE-27.

## **6. Le renforcement de la mobilité des enseignants**

Lorsque la conjoncture est moins bonne en matière d'emploi pour les instituteurs primaires formés, il peut être intéressant de travailler dans une autre région de l'UE. Un récent rapport réalisé pour la Commission européenne indique toutefois que les niveaux de mobilité internationale des enseignants sont inférieurs pour les instituteurs primaires par rapport à ceux de leurs collègues du secondaire.

L'amélioration des mesures d'incitation en faveur d'une plus grande mobilité ainsi que la réduction ultérieure des obstacles à cette mobilité doivent être envisagées, peut-être sous forme d'une assistance dans le domaine du transfert, des allocations pour garde d'enfants et de l'apprentissage des langues.

## Bibliographie

Angrist, J.D. and Lavy, V. (2001) 'Does teacher training affect pupil learning? Evidence from matched comparisons in Jerusalem public schools', *Journal of Labor Economics*, 19(2), 343-69.

Buchberger, F. (1993) 'Teacher education policies and models in Europe'. In G. Karagozoglu, G. (ed) *The Policies and Models of Teacher Training in the Council of Europe Countries*. Izmir, Turquie: Dokuz Eylul University.

-- (2001) [pas d'informations transmises sur le titre] extrait de Zuljan, M.V. and Vogrinc, J. (2007) (eds.) *Professional Inductions of Teachers in Europe and Elsewhere*. Ljubljana: University of Ljubljana Faculty of Education.

Centre for Higher Education Policy Studies (University of Twente) (2006) *The Extent and Impact of Higher Education Curricular Reform across Europe*. Rapport final destiné à la direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne, Enschede, Pays-Bas: université de Twente.

Conseil de l'Union européenne (2004) «*Éducation et formation 2010*». *L'urgence des réformes pour réussir la stratégie de Lisbonne*. (Rapport intérimaire conjoint du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail détaillé concernant le suivi des objectifs des systèmes d'éducation et de formation en Europe). Bruxelles: Conseil de l'Union européenne.

Cutajar, M., (2007), 'Educational reform in the Maltese islands', *Journal of Maltese Educational Research*, 5(1), 3-21.

Darling-Hammond, L. (1999) *Teacher Quality and Student Achievement: A Review of State Policy Evidence*. University of Washington: Center for the Study of Teaching and Policy.

Darling-Hammond, L., Holtzman, D. J., Gatlin, S. J., and Heilig, J. V. (2005), 'Does teacher preparation matter? Evidence about teacher certification, Teach for America, and teacher effectiveness', *Education Policy Analysis Archives*, 13(42).

Online <http://epaa.asu.edu/epaa/v13n42> (consulté le 3 janvier 2008).

Elley, W.B. (ed) (1994) *The IEA Study of Reading Literacy: Achievement and Instruction in Thirty-Two School Systems*. Oxford: Pergamon.

Commission européenne (2006) *L'assurance qualité de la formation des enseignants en Europe*. Bruxelles: Eurydice.

Online. [http://www.eurydice.org/ressources/Eurydice/pdf/0\\_integral/062EN.pdf](http://www.eurydice.org/ressources/Eurydice/pdf/0_integral/062EN.pdf) (consulté le 8 octobre 2007).

Eurydice (2006) *L'assurance qualité de la formation des enseignants en Europe*. Bruxelles: Eurydice.

GHK (2006) *Study on Key Education Indicators on Social Inclusion and Efficiency, Mobility, Adult Skills and Active Citizenship* (Ref. 2005-4682/001-001 EDU ETU). Lot 2: Mobility of

teachers and trainers. Final report. Commission européenne, DG EAC. London: GHK. Online <http://www.ghkint.com> (consulté le 21 janvier 2008).

Gikopoulos, P. (1993) 'Teacher education in Greece: Current situation and future perspectives'. In G. Karagozoglu (ed) *The Policies and Models of Teacher Training in the Council of Europe Countries*. Izmir, Turkey: Dokuz Eylul University.

Gojkov, G. (2007) 'Introduction'. In M.V. Zuljanand and J. Vogrinc (2007) (eds.) *Professional Inductions of Teachers in Europe and Elsewhere*. Ljubljana: University of Ljubljana Faculty of Education.

Green, A. (1997) *Education, Globalization and the Nation State*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA) (2007) *PIRLS 2006 International Report*. Online. <http://timss.bc.edu/pirls2006/index.html> (consulté le 10 décembre 2007).

Kallos, D. (2004) 'Teachers and teacher education in Sweden, some recent developments' Version révisée d'un document présenté au départ lors de la réunion internationale 'La formazione iniziale degli insegnanti in Europa. Percorsi attuali e futuri', organisée par le C.I.R.E. (Centro Interdipartimentale di Ricerca Educative), Università di Bologna, le 24 janvier 2003 (révisé en décembre 2004).

Kennedy, A.M., Mullis, I.V.S., Martin, M.O. and Trong, L.L. (2007) *PIRLS 2006 Encyclopedia: A Guide to Reading Education in the Forty PIRLS 2006 Countries*. Online. <http://timss.bc.edu/pirls2006/encyclopedia.html> (consulté le 10 décembre 2007).

Le Métails, J. (2003) *International Trends in Primary Education: INCA Thematic Study No. 9*. Online. [http://www.inca.org.uk/pdf/thematic\\_study\\_9.pdf](http://www.inca.org.uk/pdf/thematic_study_9.pdf) (consulté le 14 novembre 2007).

McKinsey & Company (2007) *How the World's Best-Performing School Systems Come Out on Top*. Online: [http://www.mckinsey.com/clientservice/socialsector/resources/pdf/Worlds\\_School\\_Systems\\_Final.pdf](http://www.mckinsey.com/clientservice/socialsector/resources/pdf/Worlds_School_Systems_Final.pdf) (consulté le 28 janvier 2008).

Maandag, Dick W., Deinum, J.F., Hofman, A.W.H. and Buitink, J. (2007) 'Teacher education in schools: an international comparison', *European Journal of Teacher Education*, 30(2), 151-173.

Manolescu, M. (2006) 'Reforming teacher education in Romania', *Higher Education in Europe*, 31(1), 83-93.

Mitter, W. (1991) 'Teacher education in Europe: problems, challenges, perspectives', *British Journal of Educational Studies*, 39(2), 138-152.

Mullis, I.V.S., Martin, M.O., Kennedy, A.M. and Fox, P. (2007) (2007) *IEA's Progress in International Reading Literacy Study in Primary School in 40 Countries*. Chestnut Hill, MA: TIMSS & PIRLS International Study Center, Boston College.

Institut de statistique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (2006) *Teachers and Educational Quality: Monitoring Global Needs for 2015*. Online. <http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/Teachers2006/TeachersReport.pdf> (consulté le 28 janvier 2008).

Organisation de coopération et de développement économiques (2007) *The Programme for International Student Assessment (PISA)*. Online. <http://www.pisa.oecd.org/dataoecd/15/13/39725224.pdf> (consulté le 10 décembre 2007).

Pozarnik, B.M. (2007) 'Introduction'. In M.V. Zuljanand and J. Vogrinc (2007) (eds.) *Professional Inductions of Teachers in Europe and Elsewhere*. Ljubljana: University of Ljubljana Faculty of Education.

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (2000) *L'éducation pour tous*. Online. [http://www.unesco.org/education/efa/ed\\_for\\_all/](http://www.unesco.org/education/efa/ed_for_all/) (consulté le 28 janvier 2008).

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (2006) *Teacher Training, Qualifications and Educational Quality*. Online. [http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/Teachers2006/Teachers\\_Ch2.pdf](http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/Teachers2006/Teachers_Ch2.pdf) (consulté le 28 janvier 2008).

Vlaardingerbroek, B. and Taylor, T.G.N. (2003), 'Teacher education variables as correlates of primary science ratings in thirteen TIMSS systems', *International Journal of Educational Development*, 23(4), 429-38





# Annexe 1 – Structure et contenu de la formation des instituteurs primaires dans les 27 États membres

## **Autriche**

### **1. Cadre général**

L'Autriche est composée de neuf provinces fédérales, appelées «Bundesländer» ou «Länder». Les responsabilités en matière de législation et de mise en œuvre de celle-ci sont réparties entre le gouvernement fédéral (*Bund*) et les *Länder*, où les textes de loi sont exécutés par les parlements et les bureaux administratifs des *Länder*. Le gouvernement fédéral définit des cadres, tandis que les textes de loi détaillés sont mis en œuvre par les parlements des *Länder*. Le gouvernement fédéral est responsable du système d'éducation, y compris du contrôle des différents domaines liés à la gestion des écoles, de la mise au point et de la mise en œuvre des programmes d'études dans les écoles publiques et privées, ainsi que des fondements juridiques en ce qui concerne la rémunération et la retraite du personnel enseignant. Depuis mars 2007, le ministère de l'éducation, des arts et de la culture est responsable de l'enseignement primaire.

Les *Länder* sont essentiellement responsables de l'enseignement obligatoire dans le secteur public. Ils aident les collectivités locales à créer et à maintenir ces écoles par le biais de fonds de construction des écoles, administrés par les *Länder*. Les écoles bénéficient d'une certaine autonomie dans la gestion budgétaire et, dans une certaine mesure, elles sont libres d'adapter le programme scolaire aux besoins locaux. Les inspecteurs d'école provinciaux de chacun des neuf *Länder* autrichiens sont responsables des inspections scolaires, et ils sont assistés par des inspecteurs d'école de district pour l'enseignement obligatoire.

L'allemand est la langue officielle et la langue d'enseignement officielle en Autriche, sauf dans les régions abritant une minorité linguistique, où l'enseignement primaire est prodigué en allemand, d'une part, et en slovène, hongrois ou croate, de l'autre, au sein d'établissement bilingues. Depuis l'année scolaire 2003, l'enseignement d'une langue étrangère moderne est obligatoire dans toutes les écoles primaires dès la première année.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

L'enseignement primaire est destiné aux élèves âgés de 6 à 10 ans et se déroule dans la *Grundschule* ou la *Volksschule*. Il marque le début de l'enseignement obligatoire, qui s'étend sur neuf années. [Les élèves de primaire doivent avoir atteint l'âge de 6 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de leur admission. Les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de la scolarité obligatoire et qui seront âgés de 6 ans au 1<sup>er</sup> mars de l'année civile suivante peuvent être admis plus tôt s'ils sont suffisamment mûrs et possèdent les compétences sociales requises pour fréquenter l'école.]

La *Grundschule* couvre les niveaux primaires I (préprimaire et 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années) et II (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années). À côté des niveaux primaires proposés par la *Grundschule*, la *Volksschule* s'occupe des années du primaire supérieur (de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année), même si ceux-ci sont proposés dans très peu d'établissements aujourd'hui.

Les matières obligatoires dans l'enseignement primaire comprennent la religion, les sciences, l'allemand, la lecture, l'écriture, les mathématiques, la musique, les arts, les travaux textiles/techniques, les exercices et le sport, une langue étrangère moderne (souvent l'anglais) et

la sécurité routière (sans notation). L'enseignement de la lecture débute à l'âge de 6 ans, en même temps que la scolarisation obligatoire. Le programme national obligatoire prévoit des instructions générales concernant les méthodes d'enseignement ainsi que des instructions spécifiques concernant le contenu des matières concernées. Les enfants dont la première langue n'est pas l'allemand bénéficient d'une attention particulière. Le nombre d'heures totales consacrées à l'enseignement de l'allemand, de la lecture et de l'écriture est de 7 heures par semaine environ.

Les écoles spécialisées générales (*Sonderschulen*) sont réservées aux enfants âgés de 6 à 15 ans et proposent les niveaux I et II (voir plus haut), ainsi qu'un cycle supérieur. Elles proposent des disciplines spécialisées pour les enfants présentant des handicaps physiques, des handicaps linguistiques, des déficiences auditives ou visuelles et pour les enfants gravement handicapés et inadaptés. Les élèves peuvent fréquenter la *Sonderschule* pendant toute la durée de la scolarisation obligatoire.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	Comme dans l'ensemble ou presque des pays d'Europe, les instituteurs primaires sont formés conformément au modèle parallèle. La formation des enseignants est aujourd'hui assurée par des écoles supérieures de formation des enseignants ( <i>Pädagogische Hochschulen</i> ), autrefois appelées <i>Pädagogische Institutes</i> . La formation des enseignants, qui débouche sur un bachelier (un diplôme, autrefois), s'étend sur 3 ans environ. Le contenu des cours est axé sur les lettres, l'allemand, les mathématiques, la musique, l'art, l'éducation physique et les disciplines pédagogiques et psychologiques.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Pour être admis aux programmes de formation des enseignants, il faut posséder un diplôme général donnant accès à l'enseignement supérieur, obtenu par le biais d'un examen de fin de scolarité de niveau secondaire supérieur (le même que dans le cadre de l'admission à l'université). Les règles varient selon les programmes des écoles supérieures de formation des enseignants. Ces programmes comprennent généralement des sciences humaines et des connaissances en mathématiques, de la didactique axée sur les matières, une formation pratique et des cours complémentaires. Certaines écoles supérieures de formation des enseignants sélectionnent leurs étudiants sur la base de leurs résultats scolaires et à la suite d'un entretien préalable.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Niveaux primaires I (préprimaire et 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années) et II (3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années).
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Une formation pratique en milieu scolaire est obligatoire à chaque semestre. À cette fin, un vaste réseau d'écoles de stage, dotées d'enseignants qualifiés, a été mis en place. Les études comprennent une formation pratique préalable, pendant laquelle les stagiaires se rendent dans les écoles, généralement une fois par semaine, pour observer et pratiquer l'enseignement sous la supervision d'enseignants expérimentés.
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Au terme de leurs études, les étudiants décrochent un bachelier (BEd).
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	Les écoles supérieures de formation des enseignants ( <i>Pädagogische Hochschulen</i> ) comprennent des services spéciaux liés au ministère fédéral autrichien de l'éducation, des arts et de la culture, qui offrent toute une série de possibilités de poursuivre la formation professionnelle des enseignants. Depuis 2001, les enseignants dans l'enseignement obligatoire doivent suivre 15 heures par an de formation en cours d'emploi.

## **Belgique**

### **1. Cadre général**

En 1830, la Belgique est devenue un État indépendant, doté de sa propre Constitution (1831). Cette Constitution a été corrigée en 1970 pour faire du pays un système fédéral. Cet État fédéral comprend trois communautés, responsables des affaires culturelles et personnelles, dont l'enseignement, dans une région linguistique donnée: la Région flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone. Ces trois langues sont communes dans les trois communautés, et la langue maternelle l'emporte sur les autres.

Le droit à l'éducation est un droit constitutionnel et il est gratuit pour tous les élèves. Un nombre considérable d'écoles sont placées sous l'égide de l'Église catholique.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

La fréquentation scolaire est une fréquentation à temps complet et est obligatoire entre l'âge de 6 et 18 ans. L'enseignement primaire est destiné aux élèves âgés de 6 à 12 ans et il débouche sur un certificat d'études de base.

On appelle «enseignement spécialisé» l'enseignement (au niveau primaire ou secondaire) réservé aux enfants présentant un handicap mental, physique et/ou sensoriel, de graves problèmes comportementaux et/ou émotionnels ou de graves difficultés d'apprentissage. Les enfants et adolescents âgés de 3 à 21 ans ayant besoin d'un enseignement spécialisé, qui sont en mesure de suivre une instruction mais à qui les écoles ordinaires ne sont pas en mesure d'offrir un enseignement adapté, doivent pouvoir bénéficier de l'enseignement nécessaire ailleurs. En général, l'enseignement spécialisé est organisé dans des écoles qui sont séparées des écoles ordinaires mais souvent liées (par ex., dans le cadre d'une proximité physique) à d'autres institutions sociales et établissements d'enseignement pour personnes handicapées. Il existe aussi des systèmes, développés par la législation nationale, qui visent à répondre de façon intégrée aux besoins en matière d'enseignement spécialisé dans le cadre de l'enseignement ordinaire, dans lesquels les enfants présentant un handicap et/ou des difficultés d'apprentissage peuvent suivre les cours dans des écoles ordinaires de façon permanente ou intermittente, à temps partiel ou complet.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<p><b>Structure de la formation initiale des enseignants</b></p>	<p>Les instituteurs primaires sont formés dans des départements de formation des enseignants au sein d'écoles supérieures.</p> <p>La formation initiale des enseignants comprend deux composantes principales: l'étude de matières générales et la formation professionnelle, même si l'organisation et le contenu varient légèrement dans chaque région linguistique.</p> <p>La formation des enseignants est organisée, dans la Région flamande, conformément au décret du 15 décembre 2006 et, en Communauté française, conformément au décret du 12 décembre 2000.</p> <p>Depuis 1990, la Communauté française propose des cours de formation en enseignement spécialisé établis par un décret adopté par le Conseil de la Communauté française (14 décembre 1990).</p>
<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>Conditions d'admission – Diplôme délivré au terme de l'enseignement secondaire obligatoire de plein exercice.</p> <p>Niveau de qualification délivré – Bachelier d'instituteur: enseignement primaire.</p> <p>Durée de la formation initiale des enseignants – 180 crédits ECTS (environ 3 ans à temps complet).</p>
<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>Phase primaire de 6 à 12 ans</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b></p>	<p>Région flamande – 45 crédits ECTS. Les établissements sont libres d'organiser l'expérience en milieu scolaire comme ils l'entendent. En règle générale, les périodes de placement professionnel augmentent à mesure que le programme d'études progresse. Le placement professionnel final équivaut à 60 crédits, soit 9 semaines.</p> <p>Communauté française – organisé par décret – 780 heures</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Pas d'informations.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Région flamande – la formation en cours d'emploi est assurée par différents établissements. Les programmes vont de sessions d'une journée à des programmes équivalant à 60 crédits ECTS. Chaque école primaire a une politique en matière de formation en cours d'emploi et le gouvernement assure un certain financement.</p> <p>On a récemment constaté une augmentation du besoin en formation en cours d'emploi à la suite des réformes de l'enseignement et des demandes de la société (différents groupes ethniques, drogue, augmentation du harcèlement des élèves/enseignants, TIC et formation en nouvelles technologies).</p> <p>La participation aux formations en cours d'emploi et à la FPC ne débouche sur aucun avantage sur les plans salarial ou de l'évolution professionnelle et rien n'oblige actuellement, sur le plan juridique, les enseignants à y participer, même si des changements se profilent, en particulier en Communauté française.</p> <p>Communauté française – la formation en cours d'emploi est essentiellement déterminée par les demandes des enseignants et des écoles et son contenu est similaire à celle présentée plus haut.</p> <p>Certaines écoles supérieures travaillant avec les deux communautés offrent des cours qui débouchent sur des certificats, par ex. en besoins éducatifs spéciaux. Depuis 1990, la Communauté française offre des formations en enseignement spécialisé. Ces formations ont été établies par un décret adopté par le Conseil de la Communauté française (14 décembre 1990). Des mesures ultérieures établiront les qualifications et fonctions requises dans l'enseignement spécialisé.</p>

## **Bulgarie**

### **1. Cadre général**

Dès 1880, les enseignants étaient tenus d'obtenir des certificats de qualification témoignant de leur réussite dans des épreuves liées à la connaissance des matières et à la pédagogie. Les enseignants non qualifiés n'étaient autorisés à travailler que temporairement. Les enseignants participaient à des séminaires obligatoires organisés par des inspecteurs régionaux, ainsi qu'à des cours de pédagogie, organisés par les directions nationales de l'éducation.

L'expérience et les notes obtenues dans le cadre d'évaluations déterminaient le niveau qui serait attribué aux enseignants, les plus expérimentés étant ceux de première année, la troisième année étant réservée aux enseignants débutants. 1944 marque le début de la formation en établissement préuniversitaire des instituteurs primaires et après 1970, le nombre d'enseignants formés à l'université a considérablement augmenté et, suite à la mise en place des formations pédagogiques spécialisées primaires et préprimaires pour les enseignants, le nombre global d'enseignants a augmenté.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

L'enseignement primaire va de l'âge de 7 à 10 ans, après une année obligatoire d'enseignement préprimaire. Les quatre premières années d'enseignement fondamental (*osnovno obrazovanie*) sont assurées dans les écoles fondamentales (*osnovno uchilishte*). Les années allant de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> sont assurées par les écoles présecondaires. Les enfants peuvent fréquenter des écoles d'État, municipales et privées.

Le programme scolaire pour les années allant de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> comprend les huit matières obligatoires suivantes: le bulgare, les mathématiques, l'histoire et la géographie bulgares, les sciences naturelles, les arts, la musique, le bricolage et l'éducation physique.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation initiale des instituteurs primaires intervient au niveau universitaire (CITE 5A), le plus souvent dans le cadre d'un bachelier ou d'un master, mais aussi par le biais de certificats, de diplômes et d'études de troisième cycle. Avant l'introduction de la loi sur l'enseignement supérieur (1995), il existait des «établissements semi-supérieurs» proposant des programmes non universitaires de formation des enseignants. Ceux-ci sont progressivement supprimés pour en faire des écoles supérieures.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Les candidats à l'université doivent être titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Les établissements d'enseignement supérieur peuvent également fixer leurs conditions d'admission propres.  Les titres d'enseignant (bachelier et master) exigent respectivement quatre et cinq ans de formation au moins. Le statut d'instituteur primaire peut également être obtenu par le biais de certificats et de diplômes.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Enfants de 7 à 10 ans.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Les composantes théoriques comprennent la pédagogie (minimum 60 heures), la psychologie (45 heures), les technologies audiovisuelles et de l'information dans l'enseignement (15 heures), la méthodologie d'enseignement (60 heures).  Les étudiants doivent observer 30 heures d'enseignement au moins et ils doivent eux-mêmes assurer 45 heures au moins d'enseignement pratique supervisé. Pour obtenir leur diplôme, les étudiants doivent suivre 75 heures de contact au moins.
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Pour les prétendants au diplôme, l'examen pratique se fonde sur la présentation et la défense d'un exercice/cours d'enseignement mis au point par l'étudiant devant une commission d'examen de l'État.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	La formation en cours d'emploi est facultative mais clairement liée à l'avancement professionnel et aux augmentations salariales.

## **Chypre**

### **1. Cadre général**

Chypre traverse actuellement une période de régénération au sein de son gouvernement et encourage une identité nouvelle et indépendante afin de se libérer des conséquences d'un passé colonial compliqué et souvent agité. L'Union européenne est une force et une influence puissante, grâce à sa capacité économique et de conseil à contribuer à faire progresser ce processus, et l'éducation est un élément très important dans ce cadre.

Les fondements de l'enseignement primaire officiel ont été établis pendant la période de règne colonial britannique, de 1878 à 1959, et ont évolué au fil du temps vers un contrôle centralisé. L'enseignement primaire avant 1930 était simple: il offrait des compétences et des connaissances de base et était influencé par la Grèce et l'Italie. À l'image de l'évolution de la situation politique, les modèles grecs ont été rejetés au profit des modèles palestiniens, néo-zélandais et ceylanais (Eurybase 2006/07). La Constitution de 1960 établissait les «Chambres communales grecque et turque», qui devenaient responsables des questions d'éducation, culturelles et d'enseignement, aboutissant à l'enseignement obligatoire et gratuit pour tous à partir de 1962. L'enseignement bénéficie d'une bonne image de marque et il s'agit de l'une des professions les plus convoitées.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

De 6 à 12 ans

Primaire inférieur de 6 à 9 ans (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années)

Primaire supérieur de 10 à 12 ans (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années)

Des modifications sont actuellement envisagées dans la durée et la structure de la journée d'école. Les enfants fréquentent l'école de 7 h 45 à 12 h 25, même s'ils finissent de plus en plus souvent à 13 h 05. Certaines écoles expérimentent actuellement, sous la direction de responsables académiques et stratégiques, la possibilité de suivre des cours sur une journée entière (de 13 h 05 à 16 heures). Le nombre d'écoles proposant des cours tout au long de la journée est passé de 25 en 2002 à 148 en 2005-2006.

Les matières sont enseignées sous forme de disciplines distinctes dans le cadre d'un nombre heures déterminé. La semaine compte 35 périodes d'enseignement. L'accent est mis sur le grec moderne tout au long de la phase primaire (14 périodes d'enseignement pendant les trois premières années, qui passent à 10 périodes en 6<sup>e</sup> année). Les mathématiques constituent la priorité suivante (7 périodes en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, et 6 périodes en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années). Même si les priorités restent les mêmes, le nombre de périodes de cours consacrées aux matières mentionnées plus haut varient dans les petites écoles, qui n'emploient que 6 enseignants, voire moins.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<p><b>Structure de la formation initiale des enseignants</b></p>	<p>La formation se compose de 3 parties:  a) obligatoire – 90 heures de crédit (66,7 %)  b) facultatif – 33 heures de crédit (24,4 %)  c) cours d'enseignement généraux – 1 heure de crédit (8,9 %).</p> <p>La formation porte sur l'histoire de l'enseignement, la pédagogie, la psychopédagogie, le développement de l'enfant et la sociologie. Les étudiants optent pour une spécialisation en 4<sup>e</sup> année parmi les suivantes: langue, mathématiques, sciences, enseignement spécialisé et psychologie. Les étudiants sont tenus de consacrer 6 heures de crédit à l'apprentissage d'une autre langue.</p> <p>Toutes les universités en Grèce et à Chypre, où la majorité des enseignants étudient, ont enrichi leurs programmes d'études avec des matières liées à la citoyenneté, malgré le fait que l'éducation civique ne soit pas enseignée en tant que tel.</p>
<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>Conditions d'admission: un diplôme de l'enseignement secondaire est obligatoire pour être admis à l'université. Les examens à l'université sont administrés au niveau central.</p> <p>Niveau de qualification: BA en enseignement fondamental</p> <p>Durée minimale de la formation initiale des enseignants: 4 ans. Les étudiants doivent suivre au moins 135 heures de crédit.</p>
<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>De 6 à 12 ans.</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b></p>	<p>Il existe deux périodes d'expérience en milieu scolaire pendant la deuxième année, qui représentent un peu moins de la moitié du nombre total d'heures de cours.</p> <p>La formation est fortement déséquilibrée en faveur des questions pédagogiques par rapport à la connaissance des matières en première année, même si l'étude des langues, y compris l'enseignement de la lecture, est présente. La deuxième année porte sur les mathématiques, les sciences, la DT et les TIC; la troisième année porte sur les mathématiques, les TIC, les sciences, la géographie, l'art, la musique et l'éducation physique et religieuse (chrétienne).</p> <p>D'autres possibilités d'étudier des matières à un niveau plus approfondi sont proposées de façon facultative, de même que la langue et la littérature grecques.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Tous les étudiants doivent assister à 135 heures de crédit au moins pour se voir reconnaître le droit d'exercer.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>La formation en cours d'emploi n'est pas obligatoire. Les enseignants peuvent participer, sur une base volontaire, à des séminaires proposés par l'Institut pédagogique de Chypre, qui est responsable de la formation en cours d'emploi des enseignants. Les séminaires varient dans leur contenu et les thèmes abordés (par ex., le multiculturalisme et l'éducation, l'éducation civique et la pratique, la démocratie et les droits de l'homme et la dimension européenne de l'éducation).</p>



## République tchèque

### 1. Cadre général

La République tchèque, qui faisait autrefois partie de la Tchécoslovaquie, où les exigences relatives à la formation des enseignants de niveau universitaire ont été exprimées avec vigueur à la fin du XIXe siècle par G.A. Lindner, professeur de pédagogie à l'université Charles, à Prague, est aujourd'hui un État européen, qui existe depuis 1993.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

L'enseignement primaire débute à l'âge de 6 ans, lorsque les enfants entrent à la *základní škola*. À l'âge de 10 ans, certains élèves passent dans une école secondaire (*gymnasium*), tandis que d'autres terminent leurs études secondaires inférieures (jusqu'à l'âge de 15 ans) à la *základní škola*.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation initiale des instituteurs primaires intervient au niveau universitaire (CITE 5A). Les enseignants sont formés pendant une période de quatre ans dans des facultés universitaires d'enseignement. La formation débouche sur un master. Certains instituteurs primaires se spécialisent dans l'enseignement de la musique.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Les programmes spécialisés <i>Magister</i> (master) sont normalement enseignés sur quatre ans, même si les instituteurs primaires spécialisés en musique peuvent passer jusqu'à six ans dans un conservatoire. Les candidats doivent avoir réussi l'examen officiel de fin d'études. Les universités peuvent aussi fixer leurs propres conditions d'admission supplémentaires, qui peuvent comprendre des tests psychologiques ou autres, comme des tests de langue tchèque.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	De 6 à 11 ans.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Les étudiants qui suivent la formation initiale d'enseignant assistent à une série de conférences, séminaires et ateliers axés sur la théorie générale et la psychologie de l'éducation. Ils peuvent se spécialiser en musique, en arts visuels, en éducation physique, en éducation à la santé et en langues étrangères, selon leurs intérêts et les capacités des départements concernés. Le programme d'études comprend une pratique de l'enseignement en milieu scolaire.
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Inconnu.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	Des cours spéciaux sont proposés pour les spécialistes intrascolaires en psychopédagogie et dans l'enseignement destiné aux élèves doués.



## Danemark

### 1. Cadre général

Lorsque l'État a pris à sa charge la gouvernance de l'enseignement en 1536, qui relevait jusque là de l'Église catholique romaine, la première loi sur l'enseignement fut adoptée. Celle-ci obligeait tous les arrondissements provinciaux à assurer un enseignement, même si sur le plan de ce qui était mis à la disposition de la population, ces établissements ressemblaient aux écoles «d'écriture» qui existaient déjà et qui avaient été créées en réponse à la demande de commerce et d'artisanat au cours des années précédentes. Au cours du siècle suivant, les influences de Fredrik IV et le mouvement religieux du piétisme, puis les idées de Rousseau en matière d'éducation ont fait évoluer l'enseignement au Danemark, si bien que dans la seconde moitié du siècle, l'enseignement était accessible à tous les enfants. Les lois sur l'enseignement de 1814 ont établi les écoles primaires municipales et des écoles indépendantes pour les enfants des zones rurales dans l'ensemble du Danemark.

À la suite des difficultés sociales et économiques provoquées par une crise agricole et par les guerres napoléoniennes, le programme d'études a été simplifié, ce qui a amené les parents à exiger des changements et Christen Kold a créé les écoles contrôlées par les parents. Le développement de l'urbanisation et la modernisation de l'agriculture ont donné naissance à de nouvelles lois et au développement du programme d'études, de même qu'à une nouvelle école intermédiaire-relais, qui était fréquentée par un grand nombre d'enfants et qui constituait un «point de départ» vers l'enseignement secondaire supérieur.

En 1990, les compétences des directeurs d'école ont été élargies en termes de gouvernance sur l'administration et des conseils scolaires ont été créés, dans lesquels un pourcentage élevé de parents sont représentés. La loi de 1994 mettait l'accent sur l'enseignement différencié et sur les possibilités offertes concernant le développement du talent des individus. Une nouvelle loi est apparue en 2003, qui visait à renforcer la connaissance des matières et les compétences des enfants, et qui définissait des objectifs nationaux bien précis en matière de résultats.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

Le système d'éducation danois n'établit aucune distinction entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire inférieur. La loi sur l'enseignement de 1975 a été mise en œuvre en 1976. Cette loi instaurait un système de 9 ans d'enseignement global (*grundskole*) et une dixième année facultative (la 10<sup>e</sup>). L'actuel système d'enseignement primaire et secondaire inférieur a été mis en œuvre en 1994, conformément à la loi sur les *Folkeskole* de 1993. Tous les enfants âgés entre 7 et 16 ans doivent bénéficier d'un enseignement. Cependant, pour autant qu'un niveau minimal donné soit atteint, la question de savoir si l'enseignement peut être suivi à l'école municipale publique ou dans une école privée, voire à domicile, est une question de choix pour les parents.

L'école d'État au Danemark est la *folkeskole* municipale. Au terme de l'année préscolaire facultative suivie par l'ensemble ou presque des enfants, la *folkeskole* offre un enseignement obligatoire de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année et une dixième année facultative (fréquentée par environ 60 % des élèves en 1997-98). L'enseignement se fonde sur les compétences et les desideratas individuels des élèves. L'enseignement se fait dans des classes et les étudiants restent ensemble tout au long de la période de scolarisation obligatoire.

Le ministère de l'éducation définit les objectifs généraux du programme d'études ainsi que des recommandations facultatives. Il n'existe pas de manuel scolaire prescrit.

Selon la loi sur les *Folkeskole*, l'école doit offrir aux enfants des qualifications disciplinaires, mais aussi les préparer d'une manière générale à leur rôle de citoyen dans une société démocratique. Il existe une coopération étroite entre l'école et les parents.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	Les programmes de formation des enseignants s'étendent sur 4 ans et l'étudiant doit se spécialiser dans 4 matières principales, dont l'une doit être le danois et/ou les mathématiques. Les enseignants enseigneront exclusivement les matières qu'ils ont choisies en tant que matières principales dans leur programme d'étude contrairement à ce qui se passait avant, lorsqu'il était courant que les instituteurs enseignent des matières qui ne faisaient pas partie de leurs matières principales. Le programme comprend une pratique de l'enseignement en milieu scolaire pendant une durée totale de 24 semaines, dont l'organisation est décidée par l'établissement lui-même.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	L'admission des étudiants est déterminée par la réussite de l'un des examens d'admission niveau du secondaire supérieur.  La formation s'étend sur 4 ans.  Compte tenu de la baisse du nombre de candidats aux études d'enseignant dans les <i>Folkeskole</i> , un nouveau programme de transfert de crédits a été mis au point, dans le cadre duquel les diplômés ou les bacheliers dans une ou deux des matières enseignées dans le cadre de la formation d'enseignant peuvent être admis à temps complet ou partiel sans ces matières.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	En théorie, le certificat d'enseignant donne au diplômé le droit d'enseigner toutes les matières dans toutes les classes (de la 1 <sup>re</sup> à la 10 <sup>e</sup> année). Dans la pratique, cependant, l'enseignant est généralement considéré comme apte à enseigner de la 1 <sup>re</sup> à la 10 <sup>e</sup> année dans les quatre matières principales choisies. En règle générale, les autorités responsables de la nomination des enseignants (à savoir les municipalités, y compris le conseil scolaire et le directeur d'école de l'école concernée) prennent la décision finale en ce qui concerne la question des compétences.
<b>Dosage programmes de formation instituteurs primaires</b>	Le programme aborde la théorie de l'enseignement, la psychologie, la didactique générale, l'école et la société (70 %), des études religieuses et la philosophie (20 %), la pratique de l'enseignement (60 %), et une thèse (15 %).  Les programmes d'études mettent l'accent sur l'enseignement du danois ou des mathématiques et l'étudiant doit choisir trois autres matières principales (55 % chacune). Les quatre matières principales choisies doivent l'être de sorte que deux au moins des trois domaines suivants soient représentés: les lettres, les sciences naturelles et les matières esthétiques-pratiques. En théorie, le certificat d'enseignant donne au diplômé le droit d'enseigner toutes les matières dans toutes les classes (de la 1 <sup>re</sup> à la 10 <sup>e</sup> année). Dans la pratique, cependant, l'enseignant est généralement considéré comme apte à enseigner de la 1 <sup>re</sup> à la 10 <sup>e</sup> année dans les quatre matières principales choisies. Concrètement, les autorités responsables de la nomination des enseignants (à savoir les municipalités, y compris le conseil scolaire et le directeur d'école de l'école concernée) prennent la décision finale en ce qui concerne la question des compétences.  L'éducation civique fait partie des éléments obligatoires dans la formation initiale des enseignants.  Ces dernières années, certaines <i>folkeskoles</i> ont créé des «classes Europe», axées sur les affaires européennes (langues, histoire et conditions sociales, par ex.).
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Le programme prévoit une pratique de l'enseignement en milieu scolaire pendant une durée totale de 24 semaines, dont l'organisation est décidée par les différents établissements.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	Aucune période de stage n'est prévue. La formation en cours d'emploi est facultative: elle n'est pas obligatoire en termes d'avancement professionnel ou d'augmentation salariale. La formation est assurée, pour l'essentiel, par l'Université danoise responsable de l'enseignement.

## **Estonie**

### **1. Cadre général**

L'Estonie est une république démocratique indépendante et souveraine qui compte 1,4 million d'habitants. La capitale de l'Estonie est Tallinn (398 434 habitants). Les divisions ethniques sont les suivantes: Estoniens 67,9 %, Russes 25,6 %, Ukrainiens 2,1 %, Bélarussiens 1,3 %, Finlandais 0,9 % et autres 2,2 %. Les dénominations religieuses sont l'Église Luthérienne, l'Église orthodoxe russe, l'Église baptiste et d'autres. Les principales langues sont l'estonien (la langue officielle) et le russe.

L'enseignement en Estonie est supervisé par l'État et est obligatoire et gratuit dans les établissements d'enseignement général d'État et municipaux. Pour rendre l'enseignement accessible, l'État et les gouvernements locaux doivent maintenir le nombre nécessaire d'écoles et d'autres établissements d'enseignement. Des écoles privées peuvent également être créées et maintenues dans le cadre des prescriptions juridiques.

L'enseignement supérieur en Estonie fait actuellement l'objet d'une réforme – plusieurs modèles de formation initiale des enseignants sont ainsi proposés, à mesure que les anciens modèles disparaissent et que des modèles plus récents sont mis en place. La formation initiale des enseignants est actuellement assurée par deux universités (Tallin et Tartu) ainsi que par leurs écoles supérieures et établissements d'enseignement dans le cadre de lignes directrices générales établies par le ministère de l'éducation (Framework Guidelines for Teacher Education, 2000).

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

Préprimaire: de 6 à 7 ans (obligatoire)

Primaire: de 7 à 13 ans (obligatoire)

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<p><b>Structure de la formation initiale des enseignants</b></p>	<p>Les enseignants sont formés dans les universités ou dans des établissements d'enseignement supérieur appliqué. Dans le cadre du nouveau système, la formation des enseignants est organisée sur trois ou quatre ans (bachelier), plus une ou deux années (master), ou dans le cadre d'un bachelier et d'un master intégré de cinq ans. Il est également possible de suivre une formation d'un an au terme d'études générales.</p> <p>L'introduction du nouveau système a débuté lors de l'année académique 2002-2003 et plusieurs programmes différents sont toujours organisés simultanément, même si la plupart se fondent aujourd'hui sur le modèle en quatre ans.</p> <p>Les programmes de formation en milieu scolaire (<i>in situ</i>) sont en place depuis 2003-2004 et s'étendent sur un an.</p>
<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>Un diplôme d'études secondaires est nécessaire pour pouvoir suivre une formation d'enseignant et un examen d'admission est organisé par l'État.</p> <p>Les diplômés reçoivent un diplôme ou un diplôme et un «ancien» bachelier en fonction du programme (<i>diplomiõpe</i> ou <i>bakalaureuseõpe</i>). Au terme de la période de transition, un master (<i>magistrikraad</i>) est nécessaire pour enseigner dans les écoles primaires. Un bachelier suffit pour enseigner dans le préprimaire.</p> <p>La formation s'étend le plus souvent sur quatre ans, mais les modèles qui existent vont de un à six ans.</p>
<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>Un bachelier est nécessaire pour enseigner aux enfants âgés entre 6 et 7 ans (préprimaire)</p> <p>Un master est nécessaire pour enseigner aux enfants âgés entre 7 et 13 ans (primaire et enseignement spécialisé)</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b></p>	<p>Des écoles-laboratoires sont utilisées et les systèmes de parrainage, encouragés. La période d'observation est suivie de deux ou trois périodes de pratique de l'enseignement.</p> <p>La formation se compose de trois volets:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des cours généraux – développement des compétences générales de l'enseignant (culture, communication et social)</li> <li>• des cours spécialisés – connaissance des matières, facteurs ayant une influence sur l'apprentissage</li> <li>• des cours axés sur l'enseignement (psychologie, pédagogie et formation pratique).</li> </ul> <p>Ces cours comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un travail avec différents groupes ethniques et la création d'environnements «d'apprentissage multiculturels»</li> <li>- la gestion de la salle de classe et des comportements</li> <li>- des méthodes axées sur la collaboration et le renforcement de l'esprit d'équipe.</li> </ul> <p>Les étudiants reçoivent une formation en enseignement spécialisé, même si les enseignants qui souhaitent enseigner dans des écoles spécialisées sont tenus d'être titulaires d'un master en enseignement spécialisé.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Les étudiants sont évalués en fonction des compétences suivantes: planification et gestion, coopération, création de l'environnement d'apprentissage, connaissances sur l'apprentissage, communication, analyse et évaluation du développement de l'apprenant et du processus d'apprentissage, développement professionnel et autoanalyse.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Les systèmes d'initiation, lancés en 2004, s'étendent sur un an.</p> <p>Les enseignants sont tenus de suivre au moins 160 heures de formation professionnelle en cours d'emploi pendant une période de cinq ans. La formation en cours d'emploi bénéficie d'un degré de priorité élevé – la loi exige que 3 % du salaire des enseignants soient consacrés au financement de la formation professionnelle en cours d'emploi et la plupart des écoles proposent ce type de formation. Les écoles, mais aussi les universités et les établissements d'enseignement, offrent des possibilités de FPC – leur qualité est contrôlée et évaluée par le ministère de l'éducation et de la recherche.</p>

## **Finlande**

### **1. Cadre général**

La formation initiale des enseignants a été transférée aux universités dans le système d'éducation finlandais dans le cadre de la loi de 1971 sur la formation des enseignants, laquelle modifiait aussi les qualifications nécessaires pour devenir enseignant dans le primaire ou le secondaire, puisqu'un master est désormais nécessaire. Un programme de base relativement strict a alors été mis au point par le ministère de l'éducation afin de standardiser la qualité et le contenu, qui s'est poursuivi tout au long des années 1980. Cette mesure a permis d'unifier les universités mais porté préjudice à la formation initiale des enseignants compte tenu de sa trop grande rigidité.

La loi la plus récente (1995) prévoit un cadre moins strict, permettant aux universités de mettre au point leurs propres programmes, mais les développements sont limités en raison des réductions budgétaires et des critères de responsabilisation, qui mettent l'accent sur les doctorats, la recherche et la participation de même que les publications internationales. Le monde des affaires est par ailleurs devenu une importante source de financement pour les universités et les départements techniques n'ont aucun mal à attirer les donateurs auprès de cette source, contrairement au secteur de l'enseignement.

Plusieurs évaluations nationales ont été effectuées au cours de ces dix dernières années sur différents aspects du système d'éducation, qui ont donné plusieurs résultats positifs notables. La formation des instituteurs primaires est l'une des options d'études les plus appréciées et parvient à recruter des candidats de qualité. La concurrence est par conséquent importante et sélective, puisque 10 à 15 % seulement des candidats sont admis à suivre la formation. La profession fait l'objet d'un grand enthousiasme.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

Un système scolaire intégré existe, obligatoire dès l'âge de 7 ans.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation initiale des enseignants se fait à l'université et sa structure de base est similaire dans toutes les universités, même si des adaptations locales peuvent entraîner une certaine diversité.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	<p>Les modalités d'admission à la formation sont soumises à une grande concurrence puisque 10 à 15 % seulement des candidats y sont admis. Le processus de sélection tient compte des résultats obtenus à un examen officiel et des résultats scolaires cumulés, et il privilégie les candidats possédant une expérience dans le travail avec les enfants. La sélection prévoit également un examen, une activité évaluée où l'interaction sociale et les aptitudes à communiquer sont observées, de même qu'un entretien personnel.</p> <p>Pour pouvoir travailler dans une école maternelle ou un jardin d'enfants, les candidats doivent être titulaires d'un BA en science de l'éducation (trois ans). Pour enseigner de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, un MA en science de l'éducation (quatre ou cinq ans) est nécessaire. Beaucoup d'enseignants de maternelle sont titulaires d'un MA.</p>
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Un système scolaire intégré existe.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	<p>La pratique de l'enseignement démarre le plus tôt possible, dans le cadre de visites dans des écoles d'application afin de se familiariser avec les habitudes et les activités de ces établissements. Tout au long de la formation, l'accent est mis sur l'interaction entre la pratique et l'étude de la théorie de l'éducation et la connaissance du contenu pédagogique. La pratique de l'enseignement se fait pendant chaque année et chaque période de cours et est organisée dans des écoles d'application spéciales (souvent liées à une faculté d'enseignement) ainsi que dans des écoles classiques.</p> <p>La formation vise à parvenir à un développement équilibré de la personnalité de chaque enseignant, un processus dans lequel sa pensée pédagogique joue un rôle essentiel. Cet objectif global se fonde sur l'étude de l'enseignement en tant que matière principale, qui est composée de trois grands domaines: la théorie de l'enseignement, la connaissance du contenu pédagogique et la didactique de même que la pratique des matières.</p> <p>Les études générales dans le domaine de l'enseignement prévoient une introduction au développement d'idées dans le domaine de l'enseignement, leurs aspects philosophiques, historiques et sociétaux, et une introduction à la méthodologie de recherche, par le biais d'approches qualitatives et quantitatives. Les éléments essentiels de la pensée basée sur la recherche sont transmis par le biais d'une étude générale de l'enseignement. À ce niveau, les cours axés sur la philosophie de l'éducation, la psychopédagogie, la sociologie de l'éducation et les fondements du processus d'instruction (didactique) sont des cours essentiels. Des cours de technologies de l'information et de la communication sont également prévus.</p> <p>Exemple de cours de master de l'université de Jyväskylä:                  Langue et communication, 25 crédits                  Cours de base sur l'enseignement* 25                  Cours intermédiaire sur l'enseignement* 35                  Cours avancé sur l'enseignement** 80                  Cours multidisciplinaire sur les matières scolaires 60                  Cours sur les matières secondaires 60                  Cours facultatifs 15.</p> <p>* Comprend 12 crédits liés à la pratique de l'enseignement                  ** Comprend 16 crédits liés à la pratique de l'enseignement                  Les cours sur l'enseignement comprennent 60 crédits liés à l'étude de la pédagogie pour les enseignants, obligatoire en vertu de la loi.</p>
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Les évaluations sont effectuées par l'enseignant chargé de la supervision.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de</b>	Aucune période de stage n'est prévue; l'étudiant peut commencer à enseigner dès qu'il



**formation continue  
et de parrainage**

a obtenu son master.

Le but est de favoriser le développement professionnel individuel, dont la principale responsabilité relève des municipalités qui organisent les formations avec l'aide de l'État. Les universités et les écoles supérieures proposent différents types de formation en cours d'emploi pour les enseignants. Les syndicats d'enseignants ainsi qu'e beaucoup d'associations d'enseignants organisent régulièrement des cours.

Il n'existe cependant pas de formation en cours d'emploi systématique pour les enseignants. Les enseignants des écoles à vocation générale et du secondaire supérieur ont quelques journées de formation en cours d'emploi obligatoires chaque année, mais il n'existe pas de cours à long terme accessibles à tous les enseignants. Les enseignants ont toujours été désireux de participer, sur une base volontaire, aux cours proposés par les universités d'été et par l'université ouverte.

Une formation en cours d'emploi en enseignement bilingue est proposée par certaines universités finlandaises depuis 1991. Le plus important de ces cours se donne dans les universités de Jyväskylä et Vaasa, et représente entre 27 et 30 crédits. Une série de programmes sont proposés depuis 1990, qui vont de séminaires à petite échelle à de vastes programmes d'un an.



## France

### 1. Cadre général

La loi Guizot de 1833 a rendu obligatoires pour les collectivités de plus de 500 habitants l'organisation et le financement de la scolarisation et les enseignants pour les garçons. Des *écoles normales* ont été créées afin de former les enseignants. Les initiatives de réforme ont été nombreuses depuis cette époque.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

L'enseignement primaire s'étend sur cinq ans, de 6 à 11 ans, et est réparti en deux cycles. Le premier contient l'étude du français, de la vie en collectivité, des mathématiques, la découverte du monde, les langues étrangères ou régionales, l'art, l'éducation physique, la lecture et l'écriture. Ensuite, les élèves étudient la langue, la littérature et les lettres françaises, la littérature, les langues étrangères ou régionales, l'histoire et la géographie, la vie en collectivité, l'éducation scientifique, les mathématiques, les sciences expérimentales et la technologie, l'éducation artistique, la musique, les arts visuels et l'éducation physique.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

#### Structure de la formation initiale des enseignants

Le titre d'enseignant peut s'obtenir par le biais d'un bachelier ou d'un master. Plusieurs établissements d'enseignement supérieur proposent des programmes d'une durée de quatre ans au moins pour le bachelier et de cinq ans au moins pour le master. Avant l'introduction de la loi sur l'enseignement supérieur (1995), il y avait aussi les «établissements d'enseignement semi-supérieur», qui proposaient des programmes non universitaires de formation des enseignants. Beaucoup de ces établissements ont à présent été transformés en écoles supérieures.

En 1997, l'État a imposé des conditions pour l'obtention des titres professionnels nécessaires pour enseigner. Le diplôme d'enseignement supérieur peut être obtenu après avoir réussi les examens d'État théoriques et pratiques. L'examen pratique se fonde sur la présentation et la défense d'un exercice/cours mis au point par l'étudiant devant une commission d'examen d'État.

Les titres finaux sont soit un bachelier/master, soit un certificat de qualification professionnelle d'enseignant. Après avoir obtenu leur diplôme universitaire (le bachelier au moins), les étudiants ont le droit de pratiquer le métier d'enseignant au niveau concerné: préprimaire, primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur.

Les qualifications professionnelles d'enseignant peuvent également s'obtenir au terme d'études universitaires et en passant des examens complémentaires en pédagogie, psychologie et méthodologie de l'enseignement.

Pour ceux qui ne peuvent participer à un programme de formation de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres du Pacifique (IUFM) pour devenir enseignants de premier ou deuxième niveau, le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) propose des programmes de formation dans la plupart des disciplines pour tous les types d'examens de recrutement. Il propose des cours préparatoires spéciaux pour les épreuves de recrutement pour toutes les catégories d'enseignants dans le système national d'éducation.

<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>Les enseignants sont tenus de suivre une formation de deux ans à l'IUFM. Pour être admis à la formation, ils doivent posséder une licence et avoir réussi un concours.</p> <p>Diplôme: <i>Professeur des écoles</i>.</p>
<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>Premier niveau (primaire).</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b></p>	<p>Au cours des deux années passées dans un IUFM, les étudiants suivent 500 heures de formation pratique (ce qui équivaut à 18-19 semaines) et 1000 à 1200 heures de cours au sein de l'IUFM. La partie pratique de la formation se divise en quatre volets: placement introductif; placement pour observation; plusieurs placements assistés; placement en responsabilité exclusive.</p> <p>Les instituteurs primaires stagiaires font l'objet de trois placements en responsabilité exclusive de trois semaines, à chaque fois dans une classe différente. Dans la mesure du possible, les trois placements doivent se faire à un niveau différent de l'enseignement primaire.</p> <p>Environ un tiers des deux années d'études est consacré à l'expérience professionnelle (préparation, analyse et placement pratique en milieu scolaire); les deux tiers restants sont consacrés à l'apprentissage des matières.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Le programme de la deuxième année, qui est évalué dans le cadre de la remise du certificat, se divise en trois parties:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. une longue période de formation pratique (huit semaines) en classe;</li> <li>2. un document professionnel sur une situation rencontrée dans la vie réelle; et</li> <li>3. une application plus approfondie de la formation théorique.</li> </ol> <p>L'établissement a un comité interne qui examine les travaux et les rapports de stage des candidats et qui rend un avis concernant la validation de la deuxième année. Les listes et les différentes candidatures sont transmises au recteur de l'académie, qui convoque des groupes de travail composés de membres issus, pour la plupart, d'organisations extérieures à l'IUFM. Les groupes de travail délibèrent sur les nominations de l'IUFM et peuvent, s'ils le jugent nécessaire, vérifier les capacités des professeurs des écoles en formation (par le biais de visites et d'entretiens). Le recteur de l'académie délivre alors un diplôme qui confère le titre de professeur des écoles.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Une période de stage d'un an est prévue. Les écoles et établissements primaires qui accueillent de nouveaux enseignants permanents organisent leur soutien pédagogique. L'idée est de créer un environnement permettant d'aider le stagiaire ou le nouvel enseignant permanent à remplir son rôle pour la première fois et de faciliter la mise en œuvre de tous les aspects de ses compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques. L'idée est aussi de former chaque enseignant en formation à ses tâches de fonctionnaire en leur faisant prendre conscience de leur rôle d'adulte de référence pour les élèves et des aspects techniques de la profession qu'ils ont choisie. Les écoles et les établissements qui accueillent des enseignants stagiaires ou de nouveaux enseignants permanents doivent: organiser un processus de formation en partenariat avec l'université et l'institut de formation des enseignants intégré; donner aux enseignants les réponses à leurs questions professionnelles et leur offrir les informations attendues en ce qui concerne les objectifs attribués aux placements liés à la formation; promouvoir la participation des enseignants à des activités en équipe et à des consultations pédagogiques, des réunions avec les parents et les différents partenaires. Lorsqu'un enseignant recherche une formation à des fins de développement personnel et qu'il reçoit l'approbation du recteur, la formation est organisée, de façon prioritaire, en dehors des heures de cours et elle peut donner droit à une indemnité. La formation est prise en compte dans le cadre de la gestion de carrière de l'enseignant.</p>

## Allemagne

### 1. Cadre général

Les accords sur la «Réforme de la structure des formations des enseignants» (conclus par la Conférence permanente des ministres de l'éducation et des affaires culturelles des *Länder* en 1995), et les accords cadres sur la formation et les examens pour les six types de carrières d'enseignant (conclus par la Conférence permanente des ministres de l'éducation and et des affaires culturelles des *Länder* en 1994, 1995 et 1997) définissent des normes minimales pour les composantes liées à la spécialisation et à la science de l'éducation de la formation des enseignants, sous forme de périodes standard d'étude (*Regelstudienzeiten*) et d'heures de cours hebdomadaires pendant un semestre.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

L'enseignement obligatoire en Allemagne commence à l'âge de 6 ans et s'étend jusqu'à 12 ou 13 ans, et se compose de neuf années d'enseignement de plein exercice (10 dans certains *Länder*) et de trois ans d'enseignement à temps partiel au moins.

L'enseignement obligatoire est organisé en trois phases [qui comprennent]: la phase s'adressant aux enfants de 6 à 10 ans (de 6 à 12 ans dans les *Länder* de Berlin et Brandebourg). Le programme d'études comprend, dans la plupart des *Länder*: l'allemand, les mathématiques, *Sachunterricht* (une matière interdisciplinaire qui constitue une introduction à l'économie, aux sciences humaines, à l'histoire, à la science et à la technologie), l'art, le sport, la musique et, de plus en plus, une langue étrangère moderne dès la 3<sup>e</sup> année (de 8 à 9 ans).

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<p><b>Structure de la formation initiale des enseignants</b></p>	<p>Les cours de formation des enseignants se donnent dans les universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur et sont généralement divisés en deux étapes: un cours d'enseignement supérieur de sept semestres, suivi d'une période de formation pratique à l'enseignement. La première période de formation comprend: une composante spécialisée, qui comprend la pédagogie liée aux matières et l'étude de deux matières ou domaines au moins; une composante liée à la science de l'éducation, qui comprend l'étude obligatoire de la théorie et de la psychologie de l'éducation; plus des domaines d'étude complémentaires au choix (par ex., philosophie, sciences sociales/politique et théologie); une pratique de l'enseignement, qui s'étend parfois sur plusieurs semaines et qui accompagne de programmes d'études.</p> <p>En outre, la formation des enseignants aborde aussi certaines questions liées à l'enseignement spécialisé. La formation pratique des enseignants, sous forme d'un service préparatoire, est organisée dans les établissements de formation des enseignants et les écoles de formation.</p>
<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>Les conditions d'admission de base aux cours de formation des enseignants sont le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur (<i>Hochschulreife</i>), délivré au terme de 12 ou 13 années de scolarité et après avoir passé l'examen <i>Abitur</i>. Dans certains cas, il peut également être obtenu par d'autres moyens, par exemple par des adultes ayant suivi des cours du soir ou, dans certains cas, à la suite d'une formation non universitaire dans le secteur des services. La réussite du Premier examen d'État (<i>Erste Staatsprüfung</i>) est nécessaire pour être admis au service préparatoire (<i>Vorbereitungsdienst</i>). Afin de répondre à la demande à court terme dans les matières en sous-effectifs, un examen <i>Diplom</i> ou <i>Magister</i> peut remplacer le Premier examen d'État.</p>

<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>La carrière d'enseignant de type 1 permet d'enseigner dans les <i>Grundschule</i> ou au niveau du primaire. La carrière d'enseignant de type 2 permet d'enseigner au niveau du primaire et dans les différents types d'écoles de niveau secondaire inférieur.</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation instituteurs primaires</b></p>	<p>Toutes les études d'enseignant organisées dans les universités ou des établissements équivalents d'enseignement supérieur sont suivies d'un <i>Vorbereitungsdienst</i> (un service préparatoire) dans la deuxième phase de la formation. Ce service, qui s'étend généralement sur deux ans et où l'accent est mis sur un domaine particulier en fonction du <i>Land</i> et du type de carrière d'enseignant, consiste à assister à des cours, à suivre un enseignement guidé et indépendant dans les écoles de formation et des cours en théorie de l'éducation et en didactique/pédagogie liées aux matières dans les établissements de formation des enseignants (<i>Studienseminare</i>), qui réévaluent et consolident l'expérience acquise dans le cadre de la formation pratique.</p> <p>Certains <i>Länder</i> prévoient de réduire la durée du service préparatoire de 2 ans à 18 mois, par exemple en accordant des crédits pour les semestres de formation pratique des enseignants ou d'autres cours de pratique de l'enseignement. La formation des enseignants de type 1 comprend l'étude d'une matière facultative ou spécialisée, ainsi que la pédagogie en école primaire. Les futurs instituteurs primaires peuvent aussi étudier des domaines d'apprentissage ou une ou plusieurs matières, si des éléments de pédagogie liés aux matières font partie de leur formation. Les options et spécialisations varient d'un <i>Land</i> à l'autre.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Le contenu du programme d'études varie selon le niveau et le type de formation à laquelle l'enseignant en formation se prépare. Au terme du programme d'enseignement supérieur, les enseignants en formation passent le Premier examen d'État, qui permet à ceux qui le réussissent de passer à l'étape pratique. La formation pratique des enseignants prend fin avec le Second examen d'État, indispensable pour pouvoir pratiquer l'enseignement, même si la réussite de cet examen ne garantit pas l'obtention d'un poste d'enseignant.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Après avoir réussi le <i>Vorbereitungsdienst</i> (service préparatoire), les enseignants qui viennent d'obtenir leur diplôme peuvent solliciter un emploi permanent dans les écoles du secteur public. Les enseignants salariés ont une période de stage de six mois. Un système d'aide dans le cadre de la période d'initiation pour les enseignants venant d'obtenir leur diplôme est actuellement mis en place, qui comprend différents types de formation en cours d'emploi particulièrement adaptées aux besoins des nouveaux enseignants.</p>

## Grèce

### 1. Cadre général

La Constitution de 1975 a établi un nouveau cadre général en matière de politique de l'éducation, qui a été introduit en 1976. Les réformes comprenaient l'établissement du grec démotique comme langue d'enseignement. L'accent a été mis sur la modernisation des programmes, la rédaction de nouveaux manuels et l'amélioration de l'administration et du suivi de l'éducation. Les réformes des années 1980 comprenaient l'adoption du système d'écriture à accent simple en grec, la création de départements pédagogiques dans les universités (4 ans) pour remplacer les académies pédagogiques (2 ans). L'enseignement d'une langue étrangère a été introduit au niveau de l'école primaire et la musique, la gymnastique et l'art étaient enseignés par du personnel spécialisé. Une formation axée sur les besoins particuliers a été organisée pour les étudiants présentant des besoins particuliers et une formation complémentaire à grande échelle et obligatoire a été établie pour les enseignants.

L'administration des écoles relève de la responsabilité du ministère de l'éducation et des affaires religieuses. Certaines activités et des domaines de compétence spécifiques sont réalisés par des organismes publics décentralisés, sous la supervision du ministère de l'éducation, par exemple: l'Institut pédagogique, responsable de la recherche scientifique et de l'analyse des questions liées à l'enseignement primaire et secondaire; l'Organisation responsable des bâtiments scolaires, chargée de la conception, la construction, l'équipement et la disposition des bâtiments utilisés pour l'enseignement primaire (et secondaire); l'Organisation de publication des livres scolaires, responsable de la publication et de la distribution des livres et publications de toutes sortes, nécessaires pour répondre aux besoins de l'enseignement à tous les niveaux; et l'Organisation pour la formation complémentaire des enseignants.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

La fréquentation de l'enseignement primaire (*Dimotiko*) s'étend sur six ans et les enfants sont admis dès l'âge de 6 ans. À côté des écoles maternelles classiques (*Nipiagogeia*) et des *Dimotika*, certaines écoles primaires proposent des cours à temps complet, qui proposent des horaires étendus et un programme plus riche.

Dans le cadre du «Domaine flexible Action innovante» du programme des écoles primaires (2 heures par semaine), les enseignants sont encouragés à développer les questions liées à l'identité européenne, ainsi qu'au multiculturalisme, à la mondialisation et à la protection de l'environnement, et un matériel didactique approprié est mis à leur disposition pour les y aider.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation initiale est assurée par les universités (faculté d'enseignement primaire) et s'étend sur quatre ans. Elle débouche sur un BA en enseignement. Le modèle parallèle est utilisé.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Un diplôme en enseignement primaire délivré par le département pédagogique de l'université est exigé, ou un diplôme équivalent obtenu auprès d'un établissement situé à l'étranger. Dans ce second cas, un certificat d'enseignement secondaire délivré par une école secondaire grecque (6 ans de cours) ( <i>gymnasio</i> ) ou par une école de niveau secondaire supérieur ( <i>lykeio</i> ) est nécessaire, ou un document certifiant la pleine connaissance et l'utilisation courante de la langue grecque ainsi que la connaissance de l'histoire grecque, qui est délivré au terme d'examens. La formation initiale des instituteurs primaires s'étend sur 4 ans pour toutes les spécialités.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Les titulaires d'un BA en enseignement peuvent enseigner de la 1 <sup>re</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Le temps consacré à la formation professionnelle dans le cadre de la formation initiale varie d'une université à l'autre. Les étudiants de l'université d'Athènes passent un jour par semaine dans une école pendant les deux premières années de leurs études. Pendant la troisième année, ils observent les enseignants. Pendant la quatrième année, ils enseignent eux-mêmes pendant une à deux heures par semaine au départ, puis un jour par semaine. À la fin du 8 <sup>e</sup> semestre, ils enseignent pendant une semaine entière et remettent un compte-rendu réflexif concernant leur semaine d'enseignement. La pédagogie, la psychopédagogie et la didactique couvrent environ 50 % du temps et les 50 % restants sont consacrés aux programmes liés aux différentes matières et à l'enseignement général.
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Les départements pédagogiques d'enseignement primaire délivrent des diplômes qui permettent à leur titulaire de participer à un examen organisé par le Conseil suprême de sélection du personnel et d'intégrer une liste d'enseignants supplémentaires provisoires afin d'être employés en tant qu'instituteurs primaires.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	Des programmes de formation obligatoires à court terme s'appliquent durant un demi trimestre ou un trimestre complet, afin d'informer les nouveaux enseignants ou ceux qui enseignent déjà au sujet des évolutions scientifiques et des nouvelles méthodes d'enseignement et d'évaluation, ainsi que d'améliorer leur capacité à répondre aux besoins de l'enseignement, en constante évolution, et à faire leur travail de façon efficace. Les instituteurs primaires qui sont diplômés d'académies pédagogiques et d'académies d'enseignants de maternelle bénéficient, à côté de leur formation continue, d'une formation complémentaire à l'Institut des instituteurs primaires <i>Marasleio</i> , qui propose un programme de cours de deux ans.



## **Hongrie**

### **1. Cadre général**

Le système d'éducation en Hongrie se fonde essentiellement sur un système 8 + 4, à savoir huit ans d'enseignement dans une *école générale* (élèves âgés de 6 à 14 ans), suivis de quatre ans d'enseignement secondaire supérieur (élèves âgés de 14 à 18 ans et plus). Certains étudiants quittent néanmoins *l'école générale* à l'âge de 10 ou 12 ans pour passer dans l'enseignement secondaire.

Il n'existe pas d'établissement d'enseignement supérieur qui assure la formation des enseignants dans tous les domaines. Jusqu'à l'intégration des établissements en 2000, les écoles supérieures étaient nommées en fonction de leur principale spécialisation (écoles de formation des enseignants du préprimaire (*óvodapedagógus*), des instituteurs primaires (*tanító*) ou des professeurs des écoles (*tanár*)). Les universités, en revanche, ont toujours assuré la formation des enseignants à côté de leurs autres activités. À l'heure actuelle, on ne compte que quelques établissements d'enseignement supérieur dont le nom contient une référence à une formation d'enseignant.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

Le programme d'études cadre stipule que les matières suivantes doivent être enseignées: de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année (élèves de 6 à 10 ans): langue et littérature hongroises (ce qui peut comprendre l'enseignement de l'une des langues minoritaires officielles en Hongrie), langue étrangère, mathématiques, musique, dessin et culture visuelle, technologie et mode de vie, et éducation physique et sport.

De la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année (élèves de 10 à 11 ans) [et jusqu'à 14 ans]: langue et littérature hongroises (ce qui peut comprendre l'enseignement de l'une des langues minoritaires officielles en Hongrie), histoire et citoyenneté/éducation civique, langues étrangères, mathématiques, technologie de l'information, nature (uniquement en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, élèves de 10 à 12 ans), chant et musique, dessin et culture visuelle, technologie et style de vie, et éducation physique et sport.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<p><b>Structure de la formation initiale des enseignants</b></p>	<p>La formation s'étendait autrefois sur trois ans. Elle est passée à quatre ans en 1995 en raison essentiellement de l'introduction d'une formation axée sur des matières spécifiques afin de permettre aux instituteurs primaires d'enseigner également aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. À l'heure actuelle, 16 établissements d'enseignement supérieur sont habilités à organiser des programmes de formation pour les instituteurs primaires (<i>tanító</i>), dont neuf sont des établissements ou des facultés financés par l'État, quatre sont des établissements confessionnels de formation des instituteurs primaires, un est dirigé par une fondation (qui offre une formation permettant d'enseigner aux enfants présentant des besoins particuliers dans le primaire), tandis que deux sont d'anciens établissements de formation des professeurs des écoles transformés en écoles supérieures proposant plusieurs facultés. Les étudiants sont également formés dans des écoles supérieures (transformées en facultés aujourd'hui) de formation des enseignants de préprimaire et de primaire, dans certaines écoles supérieures de formation des professeurs des écoles et, en outre, les professeurs de religion et de théologie sont également formés dans des établissements confessionnels.</p>
<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>Les critères d'admission aux formations initiales d'enseignant comprennent: un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur; la réussite d'un examen d'accès à l'enseignement supérieur; et la réussite d'un examen d'admission à la formation d'enseignant. Avant de passer les examens d'admission, plusieurs établissements proposant des formations pour les instituteurs de préprimaire, de primaire et de l'enseignement spécialisé, ainsi que tous les établissements proposant des formations pour les professeurs des écoles, vérifient les compétences et les aptitudes des candidats, dont l'admission est généralement refusée s'ils ne réussissent pas ces épreuves.</p>
<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>Le terme «professeur des écoles» (<i>tanár</i>) désigne deux groupes de professionnels. Le premier groupe d'instituteurs enseigne, dans la pratique, aux enfants de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année dans l'enseignement primaire à structure simple. En principe, cependant, ils ont le droit d'enseigner jusqu'à la 10<sup>e</sup> année (élèves jusqu'à 16 ans) grâce à leur diplôme de l'enseignement supérieur. Le second groupe s'occupe de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (élèves jusqu'à 18 ans) dans les écoles secondaires, qui débouche sur l'examen de fin d'études secondaires. Ils ont toutefois le droit, en principe, d'enseigner de la 5<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, étant donné qu'ils possèdent un diplôme de niveau universitaire. Ce second groupe enseigne les matières générales et participe aussi à des formations professionnelles en enseignant une ou plusieurs matières selon leur spécialisation initiale.</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b></p>	<p>Dans les programmes de formation des enseignants, les conditions de qualification pour tout programme sont déterminées par les conditions de qualification définies pour le secteur applicable au domaine d'étude, et par le «décret sur les conditions de qualification des enseignants». Selon ce décret gouvernemental, tous les programmes de formation des enseignants doivent comprendre 600 heures au moins de pédagogie/psychologie. Les décrets adoptés concernant les conditions de qualification de la formation des enseignants définissent la part de formation théorique et pratique. Le décret stipule également une durée de formation minimale de six semestres en formation simultanée, et de quatre semestres en formation complémentaire.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Les décrets adoptés concernant les conditions de qualification des formations d'enseignant définissent les principales conditions d'examen et d'évaluation. Depuis 2002, ceux-ci peuvent s'exprimer en crédits.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Les autorités envisagent de plus en plus depuis peu d'introduire une phase d'initiation afin de faciliter le passage à la profession d'enseignant. En 2001, les décideurs dans le domaine de l'éducation ont présenté un «Modèle de carrière des enseignants», qui décrivait la période d'initiation des nouveaux enseignants que devaient organiser les «enseignants parrains» dans les établissements d'enseignement. Le statut de parrain était censé améliorer l'image de marque des enseignants existants. Ce «modèle de carrière des enseignants» a cependant été supprimé de l'ordre du jour par le nouveau gouvernement, élu en 2003.</p>

## Irlande

### 1. Cadre général

La formation initiale des instituteurs primaires remonte à la création des écoles nationales dans les années 1830. En 1922, lorsque l'île d'Irlande a été divisée, les écoles supérieures d'enseignement offraient des programmes de formation de deux ans dans des établissements confessionnels non mixtes. Dans les années 1970, le métier d'enseignant est devenu un métier exigeant des études supérieures, avec un mélange de programmes de formation initiale parallèles et consécutifs.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

L'enseignement primaire s'étend de 5 à 12 ans. La principale institution responsable de l'enseignement est l'Église catholique, mais toutes les écoles doivent respecter les programmes du gouvernement. Les élèves peuvent fréquenter le système d'État d'écoles nationales ou les écoles primaires privées. L'enseignement de la langue irlandaise est un élément obligatoire du programme.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation initiale des instituteurs primaires est organisée au niveau universitaire (CITE 5A) dans cinq écoles supérieures de formation des enseignants.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	L'un des critères d'admission à la formation d'instituteur primaire en Irlande concerne la maîtrise de la langue irlandaise. Cette condition s'applique également à la plupart des étudiants étrangers. Les programmes de formation des enseignants recrutent leurs candidats parmi les 25 % d'étudiants les meilleurs possédant leur certificat d'études ( <i>Leaving Certificate</i> ) et qui souhaitent poursuivre des études supérieures. Cette façon de procéder est un facteur essentiel pour maintenir le niveau de qualification très élevé des apprentis-enseignants accédant à la profession. Depuis quelques années, le nombre de titulaires d'un BEd ayant obtenu leur diplôme avec mention dans la pratique de l'enseignement augmente considérablement et varie entre 60 et 85 %. Les instituteurs primaires suivent un programme de trois ans, qui débouche sur un bachelier en enseignement ( <i>Bachelor of Education -BEd</i> ), dans l'une des cinq écoles supérieures de formation des enseignants. Un diplôme de l'enseignement supérieur de 18 mois est en outre disponible dans quatre des écoles supérieures de formation des enseignants. Il existe aussi un cas de programme en ligne, à temps partiel.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	De 5 à 12 ans.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	La composante théorique des programmes du BEd met l'accent sur les études professionnelles et les disciplines fondamentales de l'enseignement et des études professionnelles, même si un débat est en cours au sujet de la pertinence de ces composantes. Le travail avec les enseignants et les enfants en milieu scolaire fait partie intégrante du programme du BEd. Sur trois ans, les étudiants consacrent en moyenne 17 semaines à la pratique de l'enseignement, une durée qui varie d'une école supérieure à l'autre. Contrairement à la plupart des pays d'Europe, les systèmes de partenariat mis en place entre les écoles et les écoles supérieures de formation des enseignants dans le cadre de la pratique de l'enseignement sont volontaires en Irlande. Tous les étudiants sont censés évaluer et réfléchir à leur expérience d'enseignement dans les écoles.

<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Les étudiants font l'objet d'évaluations sommatives et formatives écrites et orales. Les formulaires papier mentionnent les atouts des étudiants, les domaines à améliorer et des stratégies pour la mise en œuvre des recommandations formulées. Les superviseurs des écoles supérieures assument une double fonction dans la pratique de l'enseignement: conseiller et évaluer. Les tuteurs remplissent régulièrement des formulaires d'évaluation/appréciation dans ces deux cas et déterminent également la note finale dans le cadre de la pratique de l'enseignement.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	La formation professionnelle continue des enseignants fait l'objet d'un intérêt grandissant en Irlande depuis les années 90. Un programme de développement en cours d'emploi étendu et renforcé a été mis au point avec l'aide du programme opérationnel «Ressources humaines» de l'Union européenne dans le cadre du plan de développement national. Plus de 35 millions de livres sterling ont été attribuées à ce programme pour la période 1994-1999.

## Italie

### 1. Cadre général

Tandis que le contenu du programme d'études est défini au niveau national, les enseignants décident des méthodes d'enseignement. Les cours sont actuellement donnés par un groupe de deux ou trois enseignants spécialisés en langues, en mathématiques et en science et sciences sociales. Ce modèle offre aux élèves un niveau plus large d'expertise et de styles d'enseignement et contribue à l'objectif du gouvernement, à savoir encourager la créativité et l'esprit critique. Les équipes d'enseignants doivent toutefois se réunir régulièrement afin de programmer et d'évaluer l'efficacité de chaque programme et le système exige donc des ressources considérables, tant au niveau du temps que de l'argent.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

Primaire (*Scuola elementare*): de 6 à 11 ans

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	Diplôme universitaire, obligatoire pour le préprimaire (de 3 à 6 ans) et le primaire (de 6 à 11 ans). La formation est organisée dans les universités. Le modèle de formation pour les instituteurs du préprimaire et du primaire est le même pendant les deux premières années du programme, qui s'étend sur quatre ans, avec une période commune de deux ans comprenant dix matières et deux années complémentaires où l'accent est mis sur le préprimaire ou sur le primaire. Les étudiants optent ainsi pour l'une ou l'autre option au terme de la deuxième année d'études.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Conditions d'accès: le <i>Diploma di superamento dell'esame di Stato</i> (délivré après avoir réussi l'examen de fin d'études secondaires supérieures) est nécessaire pour s'inscrire à une université ou un établissement ou pour y passer un examen d'entrée. Le nombre de places est décidé chaque année par le gouvernement et l'accès est régi par un examen d'entrée lorsque le nombre de candidatures dépasse le nombre de places disponibles.  Niveau des qualifications: deux titres finaux sont délivrés – un diplôme indiquant le type de niveau et la note finale – un certificat comprenant une liste des examens réussis et les notes obtenues.  Le diplôme est nécessaire pour être admis aux concours pour les postes d'instituteur primaire. Une réforme prévoyant la suppression des concours va être mise en œuvre.  Durée minimale de la formation initiale des enseignants: quatre ans à temps complet.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Phase primaire (élèves de 6 à 11 ans).
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	20-25 % d'expérience en milieu scolaire. Les universités sont libres de décider du contenu des cours dans le cadre des limites fixées par les orientations nationales. En l'absence de programme national, il n'existe pas de nombre d'heures déterminé pour la formation dans les différents domaines du programme, même si les orientations nationales ont établi des crédits formatifs (système européen de transfert d'unités de cours capitalisables – ECTS), exprimés en pourcentages pour chaque module ou domaine d'étude, à savoir: 35 % pour la connaissance du programme 30% pour la pédagogie 20 – 25 % pour l'expérience en milieu scolaire – ce qui équivaut à 180 à 200 heures

	<p>chaque semestre et comprend la planification et l'évaluation des cours et des résultats obtenus.</p> <p>10 % pour les activités en ateliers (simulations didactiques, projets) 5 % pour les décisions universitaires individuelles</p> <p>Il n'existe pas de cours obligatoires consacrés à l'inclusion, la diversité culturelle ou les questions liées aux besoins particuliers, même si ces questions sont abordées dans le cadre des autres modules.</p> <p>Les étudiants qui souhaitent enseigner aux enfants présentant des besoins particuliers, y compris à ceux présentant un handicap physique, optent pour un programme complémentaire de 400 heures. Ce cours est assuré par l'université et est totalement facultatif. Ceux qui obtiennent cette qualification supplémentaire peuvent ensuite travailler en tant qu'enseignants spécialisés ou de soutien (et non en tant qu'enseignants ordinaires) dans les écoles classiques, les écoles spécialisées ayant presque totalement disparu.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Au terme du programme, les étudiants sont évalués sur la base de leurs travaux de cours et de leur travail dans les écoles. Ils présentent un mémoire écrit au conseil d'examen de l'université, qui l'examine et l'évalue. Le conseil d'examen se compose de tuteurs de l'université et d'enseignants universitaires.</p> <p>Les Orientations nationales définissent 12 compétences (<i>obiettivi formativi</i>). Celles-ci ne sont pas obligatoires et sont très générales. Chaque université est donc en droit de les modifier et de les intégrer en fonction de ses propres interprétations.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Lorsqu'ils obtiennent un poste permanent, les nouveaux enseignants doivent passer par une période d'essai/de stage pendant une année scolaire, au cours de laquelle ils sont tenus d'assister et de participer à 40 heures de cours en dehors des horaires de classe classiques. Conformément au contrat de travail national (2003), cette année de stage doit permettre d'améliorer les compétences technologiques et la connaissance de langues étrangères.</p> <p>Les nouveaux enseignants sont également censés participer à des séminaires et des cours de recyclage pour rester à jour. Les autres matières abordées pendant cette période concernent les conseils, besoins particuliers en matière d'enseignement et l'éducation sanitaire. Depuis 2003/03, les 40 heures sont organisées comme suit: 25 heures en ligne de 15 heures de séminaires.</p> <p>Le directeur d'école est chargé de désigner des parrains pour les nouveaux enseignants au cours de leur première année. Au terme de la première année, chaque nouvel enseignant rédige un rapport sur ses expériences de formation et d'enseignement, qui est examiné avec un comité mis en place par chaque école (comité pour l'évaluation du service des enseignants). Aucun certificat officiel n'est délivré au terme de cette évaluation. Des programmes de formation en cours d'emploi et de formation professionnelle continue sont proposés mais ils ne sont pas obligatoires.</p>

## **Lettonie**

### **1. Cadre général**

En 1940, la Lettonie fut occupée puis intégrée dans l'Union soviétique. Son système d'éducation a ainsi été adapté au modèle soviétique. L'enseignement supérieur s'étendait autrefois sur 4 à 5 ans et débouchait sur un diplôme dans une spécialité donnée. Conformément à la tradition du centralisme soviétique, les programmes se basaient sur un modèle strict et uniforme. L'une des premières lois adoptées lors du rétablissement de l'indépendance fut la loi sur l'enseignement (1991), qui introduisait plusieurs changements de taille. Elle prévoyait l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur, introduisait le niveau du bachelier et du master, ainsi que des programmes d'études professionnelles au lieu des études de 4 à 5 ans conduisant au diplôme. Ces changements concernaient aussi la formation initiale des enseignants. Jusqu'en 1994, celle-ci pouvait se faire à l'université de Lettonie ou dans les établissements d'enseignement supérieur pédagogiques, les instituts d'enseignement.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

Depuis 2002, l'enseignement préscolaire à l'âge de 5 et 6 ans est obligatoire.

L'enseignement fondamental (*pamatizglitiba*) débute à l'âge de 7 ans et s'étend sur une période de neuf ans. Cette période se répartit en deux phases: quatre ans de primaire (*sakumskola*) et cinq ans d'enseignement secondaire inférieur (*pamatskola*). Les neuf années d'enseignement fondamental sont obligatoires et uniformes au niveau national. Les matières enseignées comprennent: le letton, les mathématiques, l'éducation physique, la musique, les arts visuels, le bricolage et la nature, l'anglais (à partir de la 3<sup>e</sup> année). Les matières suivantes sont ensuite introduites: histoire, géographie, biologie, physique, chimie, éthique, économie nationale, sciences de la santé, économie, éducation civique et une deuxième langue étrangère.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<p><b>Structure de la formation initiale des enseignants</b></p>	<p>Les établissements responsables de la formation initiale des enseignants sont les suivants : établissements d'enseignement supérieur, le ministère de l'éducation et des sciences et l'inspection de l'enseignement d'État. Les professeurs des écoles en Lettonie sont formés au niveau universitaire conformément au modèle consécutif ou parallèle. Il existe deux groupes de programmes universitaires et les programmes professionnels.</p> <p>L'enseignement supérieur universitaire se répartit en deux phases : un bachelier est délivré au terme de la première phase, et un master, au terme de la seconde. Les programmes du bachelier en Lettonie s'étendent sur 3 ou 4 ans. Les programmes du master durent généralement deux ans et le master permet d'accéder au programme de doctorat.</p>
<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>Même si la principale condition d'accès concerne la possession d'un certificat d'enseignement secondaire général (avec les notes dans les matières liées au programme), l'établissement de formation est établi, en fonction du cours ou du domaine de spécialisation, des méthodes de sélection et a le droit d'imposer des critères d'admission supplémentaires. Depuis peu, les procédures de sélection pratiquées dans les établissements financés par l'État se fondent sur les résultats obtenus aux examens centralisés passés au terme de l'enseignement secondaire, mais elles peuvent également comprendre des concours d'entrée et (ou) un classement en fonction des notes obtenues dans le cadre du certificat d'enseignement secondaire. Ce dernier peut s'accompagner d'un entretien. Aucune condition n'est liée au lieu de résidence ou à l'âge. Par conséquent, l'accès à la formation initiale d'enseignant dans le cas du modèle parallèle ne diffère pas de l'accès à d'autres programmes de niveau universitaire ou d'autres domaines de spécialisation.</p>
<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>Les enseignants dans la première phase d'enseignement fondamental (de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année) reçoivent un titre d'enseignant dans le niveau d'enseignement concerné et ont le droit d'enseigner la plupart des matières.</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b></p>	<p>La structure proprement dite du volet pédagogique de la formation varie considérablement d'un établissement à l'autre.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>En Lettonie, l'étudiant obtient un titre d'enseignant et a le droit de pratiquer l'enseignement juste après avoir terminé le programme de formation initiale. Aucune autre période de transition n'est imposée pour obtenir un accès complet à la profession d'enseignant.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Il n'existe pas de système d'assistance visant à aider les enseignants à la lumière de la charge de travail excessive ou pour faire face aux différents besoins des élèves. Il est probable qu'un système d'aide-enseignants va être mis en place. Les écoles ont reconnu la nécessité d'une aide pour les enseignants qui travaillent avec des groupes hétérogènes d'élèves et elles essaient de consacrer deux enseignants aux classes dites de « correction ». Par ailleurs, afin de faciliter le travail des enseignants, les classes de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années sont généralement divisées en deux pour les cours de mathématiques et de langues. Cette division est ensuite maintenue pour les cours de langues étrangères uniquement. Les classes ne peuvent toutefois être divisées que lorsqu'elles comptent plus de 25 apprenants.</p>



## Lituanie

### 1. Cadre général

La Lituanie est un pays jeune, qui a vu le jour en 1990 seulement. Depuis cette époque, la structure du système d'éducation lituanien a été définie par différentes mesures législatives, mais les modalités de formation des enseignants sont généralement considérées comme peu efficaces. Tandis que l'on épingle des éléments positifs dans le système d'éducation lituanien, d'autres indiquent aussi que les universités du pays ont naturellement tendance à être conservatrices, à évoluer lentement et à entamer trop peu de dialogues avec les écoles.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

Le programme d'enseignement primaire, destiné aux enfants de 6 à 11 ans, comprend l'enseignement du lituanien et de langues étrangères, de la morale, de l'éducation éthique et religieuse, des sciences sociales et naturelles, des mathématiques, des arts, de l'éducation technique et de l'éducation sanitaire.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation initiale des instituteurs primaires est organisée au niveau universitaire (CITE 5A) dans trois universités et d'autres écoles supérieures pédagogiques.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Les instituteurs primaires suivent une formation professionnelle et pratique dans le cadre des cours donnés en école supérieure ( <i>Aukštesnioji mokykla</i> ) ou à l'université.  Les études s'étendent respectivement sur trois et quatre ans.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	De 6 à 11 ans.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Inconnu
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Inconnu
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	La formation en cours d'emploi des enseignants est une priorité déclarée pour les prochaines années.



## **Luxembourg**

### **1. Cadre général**

L'*Institut supérieur d'études et de recherches pédagogiques* (ISERP) a été créé dans le cadre de la loi du 6 septembre 1983. Il remplaçait l'*Institut pédagogique*, fondé en 1958, qui organisait un programme d'enseignement supérieur de deux ans pour préparer les enseignants du présecondaire et qui remplaçait lui-même l'*École normale*, qui proposait un programme de quatre ans qui débouchait sur un titre au niveau du certificat de fin d'études secondaires. L'institut dispensait des formations pour les instituteurs de préprimaire et de primaire, conjointement avec le *Centre universitaire de Luxembourg*, sous forme d'un programme de trois ans d'enseignement supérieur, conduisant au *certificat d'études pédagogiques*. En 2003, l'ISERP a intégré l'université de Luxembourg, créée par la loi du 12 août 2003.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

L'enseignement est obligatoire de 4 à 15 ans, les deux premières années étant consacrées au préprimaire. L'enseignement primaire concerne les six premières années d'études scolaires. Les enfants ont 28 heures de cours par semaine et le programme d'études comprend: le luxembourgeois (Lëtzeburgesch), l'allemand, le français, les mathématiques, l'étude de l'environnement local, les sciences et technologies élémentaires (de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année), la géographie, les sciences naturelles, l'histoire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années), la musique, le dessin et le bricolage, l'éducation physique, l'éducation religieuse/morale.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	Les enseignants du préprimaire et du primaire suivent une formation de quatre ans à la Faculté des lettres, des sciences humaines, des arts et des sciences de l'éducation de l'université de Luxembourg au terme de l'enseignement secondaire. Ce programme débouche sur l'attribution d'un bachelier en sciences de l'éducation, plus particulièrement axé sur l'apprentissage et l'enseignement. Ce diplôme remplace le <i>Certificat d'études pédagogiques</i> – délivré de 1983 à 2003 par l'ancien <i>Institut supérieur d'études et de recherches pédagogiques</i> – et de 2003 à 2008 par l'université de Luxembourg.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Les candidats doivent être en possession d'un certificat de fin d'études secondaires national ou international. Les étudiants étrangers sont admis lorsqu'ils répondent aux critères fixés par le Luxembourg en matière d'enseignement supérieur. Étant donné qu'environ 130 étudiants seulement sont admis par année académique, les candidats sont tenus de passer une épreuve d'admission écrite dans les langues scientifiques du programme, à savoir l'allemand, le français, l'anglais ainsi que le <i>Lëtzeburgesch</i> , la langue nationale du pays.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Le programme permet d'enseigner dans le préprimaire (enfants de 4 à 6 ans), le primaire (enfants de 6 à 12 ans), dans les classes préparatoires de l'enseignement secondaire technique (élèves de 12 à 15 ans) ainsi que dans les établissements pour les enfants présentant des besoins particuliers.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Le programme du <i>bachelier professionnel en sciences de l'éducation</i> (BPSE) tente d'établir un lien étroit entre les activités académiques sur le campus et les activités sur le terrain dans les écoles locales. Les stages sont considérés comme un moyen de construire des concepts, mais aussi de développer les pratiques d'enseignement et les compétences professionnelles. Le travail sur le terrain (recherche, projets et pratique pédagogiques) revient sans cesse dans les unités semestrielles et il commence dès le premier semestre. Pendant son stage, l'étudiant se concentre sur les processus d'apprentissage des enfants dans leur contexte, qui sont documentés en vue d'une analyse ultérieure approfondie. Les responsabilités en ce qui concerne les activités pédagogiques sont par ailleurs progressivement élargies, en collaboration avec les différents parrains et tuteurs.
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Les étudiants qui parviennent au terme du programme BPSE reçoivent un bachelier en sciences de l'éducation. Ce diplôme ne débouche pas automatiquement sur un poste d'instituteur ou préprimaire au Grand-duché de Luxembourg, mais il permet d'accéder aux concours organisés pour devenir enseignant dans le primaire ou le préprimaire au Luxembourg. En ce qui concerne les vacances d'emploi dans le système scolaire luxembourgeois, ce concours a pour but de sélectionner un certain nombre d'enseignants futurs parmi tous les candidats qui sortent des universités au Luxembourg et à l'étranger.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	La nomination initiale est valable pour une période d'un an, avant d'être ensuite prolongée pour une durée indéterminée. Cette nomination est provisoire et elle doit porter sur deux années consécutives. Les enseignants ont accès à des formations en cours d'emploi coordonnées par le <i>Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques</i> (SCRIPT).

## **Malte**

### **1. Cadre général**

Le système d'éducation maltais était calqué sur le modèle britannique en raison des liens historiques entre les deux pays. En 1964, les îles maltaises sont devenues un archipel indépendant et cette évolution politique a entraîné une série de réformes dans le système d'éducation maltais. Depuis dix ans, plusieurs mesures et réformes importantes ont été introduites, dont l'un des éléments essentiels concernait la promotion de la décentralisation afin d'encourager la prise de décision à des niveaux plus locaux dans le but de mieux répondre aux besoins locaux. L'une des principales initiatives récentes portait sur la restructuration des secteurs public et primaire; dans le cadre du processus de décentralisation, les écoles sont encouragées à développer des réseaux afin de mettre en commun et de partager leurs idées et leurs expériences, de même que leurs installations et services. Chaque réseau se composera, en principe, de deux écoles secondaires, l'une pour les garçons et l'autre, pour les filles, et d'un certain nombre d'écoles primaires jouant le rôle de réservoirs.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

L'enseignement primaire s'étend sur six ans et concerne les enfants de 5 à 11 ans, et il est obligatoire. Trois grandes formes d'enseignement sont proposées: les enfants peuvent fréquenter les écoles de l'État, confessionnelles ou indépendantes. L'enseignement dans les écoles de l'État est gratuit, les écoles confessionnelles acceptent les donations et les écoles indépendantes sont payantes. Toutes les écoles proposent un programme bilingue, en maltais et en anglais.

La taille maximale des salles de classe dans le primaire est de trente élèves; dans les écoles publiques, les étudiants sont généralement regroupés en fonction de leur âge pendant les quatre premières années d'enseignement primaire, tandis que pendant les deux dernières, ils sont regroupés sur la base des résultats obtenus aux examens. Les écoles confessionnelles et indépendantes ne pratiquent pas de regroupement. L'évaluation formelle des étudiants est organisée au cours de la quatrième année d'école primaire. Les enfants présentant des besoins particuliers suivent les cours dans les écoles ordinaires dans la mesure du possible; ceux qui ne sont pas intégrés dans les écoles ordinaires fréquentent des écoles spéciales, qui privilégient la diversité.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<p><b>Structure de la formation initiale des enseignants</b></p>	<p>Il existe deux filières qui conduisent au titre d'enseignant à Malte. Elles sont toutes deux proposées par la Faculté d'éducation de l'université de Malte.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un programme de BEd (avec mention) de quatre ans, scindé en deux options (primaire ou secondaire).</li> <li>2. Un programme de «Post Graduate Certificate in Education» (PGCE) (certificat de troisième cycle dans l'enseignement) d'un an, ouvert aux diplômés d'autres programmes, mais cette filière n'est accessible qu'aux étudiants qui souhaitent travailler dans l'enseignement secondaire. Il n'existe pas de PGCE pour l'enseignement primaire.</li> </ol>
<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>Le programme est un bachelier en éducation avec mention de quatre ans.</p> <p>Les étudiants sont tenus de passer un examen attestant de leur maîtrise du maltais et de l'anglais pour s'inscrire au programme de BEd pour le primaire. Tous les étudiants doivent maîtriser les applications informatiques et être en possession d'un permis de conduire informatique européen (PCIE) avant le début des cours.</p>
<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>Tous les âges entre 5 et 11 ans.</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b></p>	<p>Les enseignants sont formés pour devenir des enseignants généralistes dans le primaire, même si pour certaines matières, comme les TIC, l'éducation physique, la science, l'art, la comédie et la musique, des enseignants spécialisés les assistent en classe.</p> <p>Le contenu des matières n'est pas développé au-delà du niveau que possèdent les étudiants lors de leur admission, mais pendant les cours, l'accent est mis sur la pédagogie des huit matières qui sont obligatoires dans le primaire – éducation religieuse, mathématiques, anglais, maltais, science, études sociales, arts de la scène et éducation physique.</p> <p>On peut répartir le programme en trois grands domaines:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La théorie de l'éducation a pour but de susciter une vocation pour l'enseignement, en tant qu'activité professionnelle fondée sur une compréhension des besoins de l'individu, de différents groupes sociaux, de leurs aspirations, de leur culture et de leurs valeurs, ainsi que sur la prise de conscience de la fonction d'éducation dans la société.</li> <li>• Le domaine pédagogique général offre aux étudiants les connaissances fondamentales et les compétences nécessaires pour enseigner dans le primaire.</li> <li>• L'expérience en milieu scolaire et la pratique de l'enseignement permettent aux étudiants d'établir un lien entre le travail théorique réalisé à l'université et les expériences pratiques en salle de classe. 32 crédits sont attribués à l'expérience en milieu scolaire sur un total de 240 crédits pour le programme.</li> </ul>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Les étudiants reçoivent un certificat d'enseignant après deux années d'enseignement (contre une par le passé); la délivrance de ce certificat est soumise à une confirmation après plusieurs visites/inspections par les agents de l'éducation.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>L'absence de période d'initiation formelle pour les nouveaux enseignants est un problème reconnu à Malte, mais un système structuré de développement professionnel en cours d'emploi pour l'ensemble du personnel est en place. La formation en cours d'emploi, qui concerne trois jours chaque année, doit être suivie au début ou à la fin de l'année scolaire. Depuis 2001/02, trois sessions annuelles de deux heures après les cours sont également prévues.</p>

## **Pays-Bas**

### **1. Cadre général**

La formation des enseignants aux Pays-Bas remonte au début du XIXe siècle, époque à laquelle beaucoup d'écoles supérieures étaient à l'origine liées aux Églises protestante et catholique romaine. Ces écoles supérieures ont été transformées en académies pédagogiques en 1968. Jusqu'à la mise en œuvre de la loi de 1981 sur l'enseignement primaire, il existait deux formes distinctes de formation des enseignants pour ce niveau: les programmes pour les instituteurs des écoles maternelles (enfants de 4 à 6 ans) et ceux pour les instituteurs primaires, à la *Pedagogische Academie* (élèves de 6 à 12 ans). L'intégration des écoles maternelles et primaires autrefois séparées au sein d'écoles primaires d'un nouveau genre s'est retrouvée dans l'intégration de ces deux programmes au sein d'un programme unique de formation des instituteurs primaires au niveau de l'enseignement professionnel supérieur.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

Les domaines d'apprentissage obligatoires dans l'enseignement primaire (*primair onderwijs*), qui concerne les enfants de 5 à 12 ans, comprennent la coordination sensorielle et l'exercice physique, le néerlandais, l'arithmétique et les mathématiques, l'anglais, un certain nombre de matières factuelles, comme la géographie, l'histoire, la science, les études sociales, les mouvements religieux et idéologiques, les activités expressives, les aptitudes sociales et fondamentales et l'éducation sanitaire. Les écoles sont libres de déterminer le nombre d'heures consacrées aux différentes matières du programme d'études.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<p><b>Structure de la formation initiale des enseignants</b></p>	<p>Les programmes de formation des instituteurs primaires sont des programmes d'enseignement professionnel supérieur ou <i>Hoger Beroeps Onderwijs</i> (HBO) offerts dans les établissements et écoles supérieures de HBO qui proposent des formations d'instituteur primaire. Les programmes sont financés par le gouvernement central. Plus de 30 établissements de HBO, situés dans divers endroits, proposent des programmes de formation d'instituteur primaire (2003). Quelque 25 000 étudiants sont inscrits à ces programmes.</p> <p>Des programmes de HBO à temps complet, partiel et doubles (travail-études) sont proposés, qui débouchent sur un titre d'instituteur primaire. Tous les programmes comportent actuellement une charge d'étude de 240 crédits (ce qui équivaut à quatre ans d'études à temps complet). Les étudiants peuvent toutefois bénéficier de dispenses en fonction des titres qu'ils possèdent déjà ou des compétences acquises dans d'autres domaines, de sorte qu'en pratique, les établissements peuvent aujourd'hui offrir des programmes sur mesure plus courts à côté des programmes standard.</p>
<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>Les candidats qui souhaitent être admis au programme de HBO de formation d'instituteur primaire doivent en général être en possession soit d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur général (<i>hoger algemeen voortgezet onderwijs</i>) (HAVO), d'un certificat d'enseignement préuniversitaire (<i>voorbereidend wetenschappelijk onderwijs</i>) (VWO) ou d'un certificat d'enseignement secondaire professionnel (<i>middelbaar beroepsonderwijs</i>) (MBO). (Le certificat MBO est aujourd'hui remplacé par le SBO.) Les candidats âgés de 21 ans ou plus qui ne possèdent pas les titres requis peuvent également être admis au terme d'un examen d'entrée <i>viva voce</i> (oral). Le gouvernement n'impose aucune restriction en ce qui concerne le nombre de places disponibles (<i>numerus fixus</i>). <a href="http://www.inca.org.uk/netherlands-sources-mainstream.html">http://www.inca.org.uk/netherlands-sources-mainstream.html</a> - 53</p>
<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>L'instituteur primaire qualifié peut enseigner toutes les matières dans tous les groupes d'années au niveau primaire (élèves de 4 à 12 ans), sauf l'éducation physique, qu'ils ne peuvent enseigner qu'aux 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années. Les écoles primaires peuvent aussi nommer des enseignants spécialisés titulaires d'un deuxième titre d'enseignant du secondaire dans des domaines comme la coordination sensorielle et l'éducation physique, l'art, la musique, le bricolage, la danse, le théâtre, l'anglais ou le frison ou d'autres langues minoritaires.</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b></p>	<p>Le programme d'études n'est soumis à aucune réglementation légale. Dans la pratique, environ un quart de l'ensemble du programme est consacré à des périodes de pratique de l'enseignement, qui débutent dès la première année. La pratique de l'enseignement se déroule essentiellement dans les écoles primaires et spécialisées.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Pour réussir le programme de formation d'instituteur primaire, les étudiants doivent obtenir 240 crédits et réussir les examens. Ceux qui arrivent au terme du programme reçoivent un certificat d'enseignement professionnel supérieur. Celui-ci précise généralement les cours suivis, les examens passés et le titre d'enseignant obtenu.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Les périodes d'essai aux Pays-Bas sont facultatives. Il n'existe pas de programme de formation spécifique pour les enseignants débutants qualifiés. Cependant, l'inspection de l'éducation a récemment indiqué que, en 2000, les écoles primaires aidaient davantage les enseignants débutants qu'elles ne le faisaient en 1993 et que cette aide était offerte de façon plus méthodique. Environ 80 pour cent des instituteurs primaires débutants bénéficient d'une aide sous une forme ou une autre. Le conseil de l'emploi du secteur de l'enseignement étudie actuellement la possibilité d'utiliser les enseignants en pré pension en tant que parrains pour les enseignants débutants.</p>



## **Pologne**

### **1. Cadre général**

La grande majorité de la population est polonaise d'origine et essentiellement catholique romaine (Église catholique romaine 95 %; Églises orthodoxe orientale, protestante et autres 5 %). Les groupes minoritaires importants sont essentiellement originaires d'Europe orientale (par ex., Lituanie, Bélarus, Ukraine, Slovénie et Slovaquie).

Le système polonais d'éducation connaît d'importantes restructurations depuis le début des années 1990. La chute du communisme a renforcé la complexité du système. Beaucoup de lois sur l'éducation et autres textes de lois connexes ont été adoptés au cours des 15 dernières années, qui visaient à standardiser la formation initiale des enseignants en imposant des changements aux établissements concernés.

Afin de standardiser la formation initiale des enseignants, un système d'accréditation a été mis en place en janvier 2004, conformément au règlement du ministère de l'éducation nationale et des sports du 20 décembre 2003 sur les modalités d'accréditation de la formation complémentaire des enseignants (*Journal of Laws*, 227, 2248).

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

Primaire: de 7 à 13 ans (obligatoire)

Le primaire est organisé en six années, divisées en deux phases. Première phase: de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année (enfants de 7 à 9 ans). Au cours de cette phase, l'enseignant enseigne toutes les matières.

Phase 2: de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (enfants de 10 à 13 ans). L'enseignement dans cette phase est organisé en matières séparées – polonais, histoire et éducation civique, une langue étrangère moderne, mathématiques, sciences naturelles, musique, art, technologie, science informatique, éducation physique et religion/éthique). À côté de ces matières, les thèmes transversaux suivants sont également proposés: éducation sanitaire, éducation écologique/environnementale, étude des médias, éducation à la société (citoyenneté), éducation à la vie familiale, héritage culturel de la région, éducation patriotique et civique.

Un certificat est attribué au terme de la phase de primaire – *Swiadectwo Ukonczenia Szkoły Podstawowej*.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	Depuis 1990, la formation initiale des enseignants s'étend sur trois ans et le programme est proposé par des écoles supérieures d'enseignants contrôlées par les autorités locales, qui délivrent un certificat de fin d'études ( <i>Dyplom Ukonczenia</i> ), ou par les facultés de formation des enseignants au sein des universités, qui délivrent des diplômes de <i>Licencjat</i> .
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	<p>Conditions d'admission            Certificat d'enseignement secondaire;            Examen d'entrée à l'université/l'établissement, examens et/ou entretiens d'aptitude;            Lauréats des concours nationaux (<i>olimpiada</i>).</p> <p>Le nombre d'étudiants est décidé par chaque établissement.</p> <p>4,3 % des enseignants du préprimaire possèdent uniquement un diplôme de l'enseignement secondaire (ceux qui restent d'avant les réformes des années 90);            53,6 % des enseignants du préprimaire possèdent un master;            99,3 % des instituteurs primaires sont des femmes.</p> <p>Niveau de qualification            Les enseignants possèdent un des titres suivants:            - 3 ans de formation en école supérieure, débouchant sur un diplôme (<i>Licencjat</i>);            - <i>Licencjat</i> avec deux années d'études supplémentaires pour un master (<i>Magister</i>) (CITE 5A (BA ou MA));            - diplôme des anciennes écoles supérieures de formation sur deux ans (progressivement supprimées dans les années 90) ou des écoles de formation des enseignants (ces formations durent trois ans et débouchent sur un diplôme) (CITE 5B).</p> <p>Durée minimale de la formation initiale: 3 ans.</p>
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	De 6 à 7 ans (préprimaire) De 7 à 13 ans (primaire)
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	<p>Depuis 2004, les enseignants sont formés pour se spécialiser dans deux matières (au lieu d'une seule auparavant), et suivent aussi une formation pédagogique. L'acquisition de connaissances en informatique ainsi que d'une langue étrangère est également obligatoire. À côté des cours fondamentaux obligatoires, des cours spécialisés et facultatifs sont également proposés afin de répondre aux besoins individuels. Des crédits ECTS sont attribués à chacun des cours et les étudiants doivent obtenir 60 crédits au moins pour passer à l'année d'études suivante.</p> <p>La formation des enseignants se compose d'une formation axée sur les matières (biologie, mathématiques, etc.) ainsi que sur la pédagogie (méthodes d'enseignement, psychologie, sociologie).</p> <p>Au total, 540 heures de formation pédagogique sont prévues, réparties comme suit:            Philosophie – 75 heures            Psychologie – 90 heures            Sociologie – 90 heures            Concepts et systèmes d'éducation – 75 heures            Histoire de l'éducation, théorie de l'éducation, facteurs sociaux ayant une influence sur l'apprentissage – 210 heures.</p> <p>Les étudiants doivent également répondre aux critères requis pour enseigner, qu'il s'agisse des matières générales ou des spécialisations complémentaires. Les TIC et la formation vocale sont également comprises.</p> <p>L'expérience en milieu scolaire s'étend sur 180 heures.</p>

	<p>L'université de Varsovie est le seul endroit qui propose pour l'instant une formation en besoins particuliers en matière d'enseignement.</p> <p>L'enseignement spécialisé fait l'objet d'un intérêt particulier avec la création de nouvelles infrastructures dans les écoles spécialisées et ordinaires.</p> <p>Les enfants rom (tsiganes) sont également ciblés parmi les groupes nécessitant une attention particulière. La plupart des enfants tsiganes dans le secteur primaire sont actuellement assistés par des assistants spécialisés et des enseignants assistants; ces mesures ont permis d'augmenter considérablement la fréquentation scolaire de ces enfants. Ces enfants ne poursuivent néanmoins pas leur formation au niveau du secondaire.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>La Commission d'accréditation d'État (<i>Państwowa Komisja Akredytacyjna</i>) a été créée en janvier 2002 sur la base de la loi de septembre 1990 sur les écoles d'enseignement supérieur. Il s'agit de l'organisme légal responsable de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.</p> <p>La Commission est responsable devant le ministre de l'éducation et est chargée du contrôle et de la modération des programmes d'études offerts dans les établissements d'enseignement supérieur. Elle participe également à l'évaluation de la qualité de l'enseignement, y compris la formation des enseignants et les conditions d'enseignement. La Commission collabore avec des organisations nationales et internationales, qui participent aux questions d'évaluation et d'accréditation de la qualité de l'enseignement.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>La période d'essai s'étend sur 3 ans et 9 mois:</p> <p>Première année – nommé en tant qu'enseignant <i>contractuel</i>;</p> <p>Phase suivante (2 ans et 9 mois) – promu au niveau d'enseignant <i>nommé</i>;</p> <p>Dernière phase – promotion au niveau d'enseignant <i>agrégé</i>.</p>



## **Portugal**

### **1. Cadre général**

Depuis 1998/88, l'enseignement obligatoire s'étend sur 9 ans et la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans. La scolarité couvre l'*ensino básico*, l'enseignement secondaire supérieur et l'enseignement supérieur. Les élèves qui parviennent au terme de l'*ensino básico* reçoivent un diplôme et poursuivent leurs études dans l'enseignement secondaire supérieur. Au terme de l'*ensino básico*, l'élève doit choisir: poursuivre ses études dans l'une des filières proposées par l'enseignement secondaire supérieur, ou entrer sur le marché de l'emploi.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

L'*Ensino básico* dure 6 ans: 4 ans d'*ensino primário* obligatoires, suivis d'une des deux nouvelles filières: l'*ensino primário* complémentaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) ou le cycle préparatoire de l'enseignement secondaire supérieur, qui dure deux ans. Les cours sont donnés par un seul enseignant, qui peut toutefois être assisté de collègues dans des domaines spécifiques (anglais, musique, éducation physique et sports). Activités du programme d'études: 25 heures par semaine au total, dont 8 sont consacrées au portugais, 7, aux mathématiques et 5, à l'environnement physique et social. La moitié de ces cinq heures est consacrée à l'enseignement de la science expérimentale. Un programme national pour l'enseignement obligatoire a été publié par le ministère de l'éducation en 2001.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	Comme dans presque tous les pays européens, les instituteurs primaires sont formés conformément au modèle simultané. En 1977, des écoles d'enseignement supérieur ont été créées pour remplacer les écoles de formation des enseignants. Ces écoles supérieures ont été intégrées dans le système d'enseignement supérieur; elles délivrent des diplômes de premier cycle aux nouveaux enseignants des deux premiers cycles de l' <i>ensino básico</i> et aux enseignants du préprimaire.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	L'admission à la profession d'enseignant [pour l' <i>ensino básico</i> ] se fait par appels d'offres nationaux. Les conditions de base pour être admis à l'appel d'offres comprennent la possession de la nationalité portugaise ou d'un pays qui permet d'accéder à l'emploi dans la fonction publique portugaise.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Les cours donnés aux élèves du premier cycle de l'enseignement fondamental le sont par un seul enseignant, qui peut être assisté d'autres enseignants spécialisés dans les domaines suivants: anglais, musique, éducation physique et sports. Les enseignants du premier cycle de l'enseignement fondamental sont formés pour être des généralistes.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Les enseignants du premier cycle de l' <i>ensino básico</i> consacrent entre 20 et 25 % de leur temps à la pratique de l'enseignement, tandis que 15 à 20 % de leur temps est consacré aux sciences de l'éducation. La durée des programmes de formation pour les enseignants des 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles de l' <i>ensino básico</i> varie de 8 à 10 semestres. La composante pédagogique/didactique de la formation est plus importante dans la formation des enseignants de premier cycle d' <i>ensino básico</i> . La théorie et la pratique de la formation des enseignants ne dépassent pas 60 % des heures, et ces éléments sont conciliés avec la composante culturelle de la formation.
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Le système d'évaluation est contrôlé par l'organisme compétent au sein de chaque école supérieure, selon l'autonomie dont bénéficie l'école supérieure.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	<p>Dans l'actuel système légal concernant la formation continue des enseignants, les formateurs sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les écoles supérieures équipées pour donner des formations aux enseignants, des formations dans les sciences de l'éducation et les sciences spécialisées;</li> <li>• Les centres de formation des associations d'écoles;</li> <li>• Les centres de formation des associations professionnelles ou scientifiques sans but lucratif, qui peuvent jouer un rôle considérable dans la formation continue des enseignants.</li> </ul> <p>Les services centraux et régionaux d'administration de l'éducation peuvent promouvoir les programmes de formation dans les domaines considérés comme importants pour développer le système d'éducation.</p>

## Roumanie

### 1. Cadre général

Ces deux dernières décennies ont marqué une période de changement considérable dans l'enseignement en Roumanie; la révolution de 1989 a entraîné un processus de réforme continue, qui a notamment débouché sur la restructuration des réseaux d'écoles et la création d'un programme d'études et d'un système d'examen plus standardisé. L'accent a été mis sur la création d'écoles rurales, ainsi que sur l'enseignement technique, professionnel et supérieur au niveau national. En 2005-06, le Département de la pédagogie dans les établissements préprimaires et primaires a été créé. Celui-ci est responsable de la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants. L'une des initiatives clés qui a été adoptée dans la formation des enseignants consiste à s'assurer que l'ensemble de leur formation se déroule à présent au niveau des établissements d'enseignement supérieur, grâce à l'introduction d'un nouveau diplôme spécialisé dans l'enseignement préprimaire et primaire. Une priorité stratégique est également accordée depuis quelques années à la définition de normes nationales uniformes en matière d'enseignement.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

L'enseignement obligatoire en Roumanie est réparti en trois grandes phases; le primaire, le secondaire inférieur et le secondaire supérieur. L'enseignement primaire couvre la scolarité de 6 à 10 ans. L'âge de début de la scolarité obligatoire étant passé de 7 à 6 ans en 2003-04 et l'enseignement obligatoire dure désormais dix ans. La taille moyenne des classes dans les écoles primaires (19 élèves) est réduite par rapport à d'autres pays européens et a considérablement baissé au cours des cinq dernières années (Mullis et al., 2007, p.188). Un pourcentage élevé (91 %) d'enfants garde le même professeur pendant quatre ans ou plus, même si des enseignants spécialisés leur enseignent parfois certaines matières, comme la musique et l'éducation physique. Les enfants présentant des besoins particuliers fréquentaient, jusqu'il y a peu, des écoles spéciales, qui étaient structurées de la même manière que les écoles ordinaires, mais une politique d'inclusion a été introduite en 2001-02.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

#### Structure de la formation initiale des enseignants

Jusqu'en 1990, il était possible de suivre une formation pour enseigner à des enfants d'âge primaire ou préprimaire dans les écoles pédagogiques, fréquentées entre l'âge de 14 et 19 ans. Ce système a progressivement été supprimé et les écoles pédagogiques sont aujourd'hui fermées.

La formation initiale des enseignants est à présent organisée par les universités, qui proposent un programme de trois ans en enseignement général.

Les étudiants qui ont obtenu un diplôme de premier cycle dans une matière autre que l'enseignement ont également la possibilité d'opter pour deux modules d'enseignement dans le cadre de leur programme d'études, la réussite du premier module conduisant à une certification partielle pour la profession d'enseignant, qui donne à son titulaire le droit de travailler temporairement en tant qu'enseignant jusqu'à l'obtention d'une «confirmation en cours d'emploi». La réussite des deux modules

	débouche sur un «certificat de fin d'études» qui permet à son titulaire d'enseigner.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Tous les instituteurs primaires sont aujourd'hui formés au niveau universitaire. Un programme d'enseignement général, qui couvre l'enseignement primaire et préprimaire, a été introduit, qui s'étend sur deux ans pour les étudiants qui ont fréquenté une école pédagogique, et sur trois ans pour tous les autres. Le programme, pour la plupart des étudiants, est réparti en 6 semestres, qui équivalent au total à 180 crédits ECTS.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Le programme d' «enseignement général» permet aux diplômés d'enseigner du préprimaire à la 8 <sup>e</sup> année dans l'enseignement secondaire inférieur.  Les enseignants qui ont obtenu leur titre dans le cadre d'une école pédagogique peuvent enseigner de la 1 <sup>re</sup> à la 4 <sup>e</sup> année.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	La formation pratique en milieu scolaire représente 30 % de la formation initiale des enseignants. Un parrain est désigné en partenariat avec l'école, qui est responsable de 5 à 10 étudiants. L'accent est mis depuis peu sur la composante «communication» du programme, le travail d'équipe en classe et entre collègues étant privilégié (Manolescu, 2006, p.86).  Le diplôme d'enseignement général est scindé en une série de composantes professionnelles et pédagogiques, avec des spécialisations facultatives dans des matières comme l'enseignement interculturel, les partenariats école-famille et la sociologie de l'éducation.  Les étudiants diplômés dans des matières autres que l'enseignement peuvent suivre deux modules dans le cadre de leur programme universitaire, qui conduisent à l'obtention d'un certificat leur permettant d'enseigner. Chaque module vaut trente crédits, le premier met l'accent sur la théorie et la méthodologie pédagogiques, ainsi que sur l'enseignement pratique en milieu scolaire, et le second, sur les questions liées au programme scolaire, à la gestion de la salle de classe, aux conseils et à l'orientation, et sur les TIC dans l'enseignement.
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Un examen final est organisé au terme du programme, qui comprend également un examen pratique. Chaque composante est évaluée au moyen d'un examen écrit et/ou oral. Le contrôle de la qualité dépend de la politique de l'établissement qui assure la formation.  La planification stratégique du ministère de l'éducation et de la recherche comprend la définition de normes nationales pour la profession d'enseignant, pour les enseignants débutants ainsi que pour les plus expérimentés, afin d'identifier les compétences générales et particulières aux différents stades de leur carrière.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	Les nouveaux enseignants ont une période de stage de deux ans, qui est officiellement évaluée par le biais d'un examen «en cours d'emploi». Cet examen peut être passé à trois reprises au maximum sur une période de cinq ans.  Le personnel enseignant doit suivre 90 crédits professionnels de formation en cours d'emploi au total sur une période de cinq ans; ces crédits sont offerts par les centres de ressources pour enseignants, les écoles supérieures et les facultés de formation des enseignants des universités.



## **Slovaquie**

### **1. Cadre général**

Depuis la transformation du pays en 1989, la Slovaquie connaît un processus continu de réforme politique et sociale. Le système d'éducation a donc fait l'objet de changements majeurs au cours des deux dernières décennies. La transformation a concerné tous les niveaux et tous les domaines de l'enseignement, l'accent étant mis sur la décentralisation et la différenciation. En 2000, un nouveau programme national d'éducation a été approuvé et les dernières réformes (2006-2007) comprenaient des initiatives visant à aider les enfants originaires de milieux défavorisés ainsi que ceux présentant des besoins particuliers. Les écoles primaires sont gérées par le ministère de l'éducation dans les questions d'enseignement et de formation. La langue d'enseignement officielle est le slovaque et, dans certaines régions, les langues des minorités (hongrois, ukrainien et allemand) sont utilisées. L'enseignement dans les langues minoritaires est assuré dans des écoles distinctes, mais certains établissements donnent cours à la fois en slovaque et dans les langues minoritaires.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

L'enseignement obligatoire commence à l'âge de 6 ans et s'étend sur dix ans, même si cette durée pourrait passer à onze ans compte tenu des récentes propositions émises. L'enseignement primaire est scindé en deux phases: la première va de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année et couvre les enfants de 6 à 10 ans, et la seconde va de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année et couvre les enfants de 11 à 15 ans. Cette seconde phase correspond davantage à l'enseignement «secondaire inférieur» dans d'autres pays d'Europe. Dans la présente synthèse, le terme «instituteur primaire» désigne les enseignants de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année. Les instituteurs primaires sont généralistes puisqu'ils enseignent toutes les matières, même si les langues étrangères, l'éducation physique et l'art sont parfois enseignés par des professeurs spécialisés. Les enseignants peuvent s'occuper d'une classe pendant quatre ans ou se spécialiser dans une année donnée de l'enseignement primaire (en général, la première).

La plupart des enfants présentant des besoins particuliers en matière d'éducation fréquentent actuellement des écoles spéciales. Pour être intégrés dans le système d'enseignement spécialisé, les enfants présentant des besoins particuliers ont besoin d'une recommandation de l'autorité compétente ainsi que du consentement des parents. La structure de l'enseignement spécialisé dans ces écoles est très proche de celle de l'enseignement ordinaire.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	Les instituteurs primaires sont formés dans les facultés d'enseignement; il en existe sept en Slovaquie, qui appartiennent chacune à une université (CITE 5A).
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Les candidats aux cours de formation des enseignants doivent avoir obtenu leur certificat de fin d'études et sont tenus de passer des examens d'entrée. La formation des instituteurs primaires se compose de deux phases: un bachelier, suivi d'un master. La durée totale des études est de cinq ans. Après avoir obtenu son bachelier et son master, le diplômé peut obtenir un doctorat par le biais d'un <i>examina rigorosa</i> .
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	De la 1 <sup>re</sup> à la 4 <sup>e</sup> année, la première phase de l'enseignement primaire.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Le ministère de l'éducation a indiqué que la formation des enseignants doit comprendre un juste dosage entre compétences professionnelles et compétences pédagogiques. Les compétences professionnelles sont définies comme un ensemble de connaissances, de compétences et d'habitudes professionnelles acquises par l'étude à l'école. Les compétences pédagogiques sont définies comme les connaissances en pédagogie, en psychologie, en didactique et les compétences nécessaires pour réaliser des activités d'enseignement. Le contenu exact du programme de formation des enseignants est décidé par les différentes facultés d'enseignement. D'une manière générale, le développement des connaissances professionnelles représente environ 70 % du programme, tandis que les placements dans les écoles représentent 30 % du temps.
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	L'étudiant obtient son master en enseignement au terme de la défense d'une thèse, des examens finaux de l'État et de la délivrance d'un diplôme universitaire mentionnant le programme d'études suivi.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	Des enseignants expérimentés sont désignés dans chacune des écoles pour parrainer les nouveaux enseignants. Ces parrains assistent les enseignants débutants de différentes manières – en les aidant à préparer leur matériel didactique, en émettant des observations, des évaluations et en leur donnant leurs impressions.

## **Slovénie**

### **1. Cadre général**

Jusqu'en 1987, la formation des instituteurs primaires s'étendait sur deux ans. Les enseignants devaient obtenir des certificats de qualification attestant de la réussite d'examens axés sur la connaissance des matières et la pédagogie. Les enseignants non qualifiés ne pouvaient enseigner que temporairement. Cette même année, une nouvelle loi sur l'enseignement a été adoptée et les instituteurs primaires sont à présent tenus de suivre un programme universitaire de quatre ans intitulé «Enseignement primaire». La formation des instituteurs primaires se compose désormais de programmes universitaires de quatre ans, à l'instar de leurs collègues du secondaire. Les étudiants qui suivent la formation d'instituteur primaire étudient des matières universitaires pédagogiques, méthodologiques et liées à l'enseignement, et pratiquent l'enseignement dans les écoles primaires. Pour obtenir leur diplôme, ils doivent rédiger une thèse qui doit contenir des dimensions théorique et liée à la recherche sur des questions spécifiques concernant l'enseignement et l'apprentissage au niveau de l'école primaire.

La formation en cours d'emploi des enseignants est assurée par les facultés d'enseignement et par l'Institut national d'enseignement de la République de Slovénie.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

Le nouveau programme d'études dans le primaire, introduit en 2006, met davantage l'accent sur les aspects liés à l'apprentissage et au processus, et relègue au second plan le contenu au profit du développement des aptitudes cognitives et sociales; il présente aussi de nouveaux éléments, comme l'évaluation descriptive au cours du premier cycle, l'apprentissage précoce des langues étrangères (dès l'âge de 9 ans) et un choix plus large de matières.

Les enfants slovènes fréquentent généralement les écoles appartenant à l'État. Une école privée (catholique) a été créée en 2007 et une école Waldorf existe depuis plus de dix ans. Le programme d'études de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année (les classes auxquelles les instituteurs primaires peuvent donner cours) comprend les matières obligatoires suivantes: slovène, mathématiques, sciences naturelles et sociales, arts, bricolage, éducation physique et une langue étrangère (dès l'âge de 9 ans).

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation initiale des instituteurs primaires est un programme universitaire (CITE 5A) de quatre ans. Avant l'introduction de la loi sur l'enseignement supérieur (1987), la formation des instituteurs primaires se faisait sur deux ans et ces programmes étaient offerts par des écoles supérieures de formation des enseignants. Celles-ci ont progressivement été supprimées pour devenir des facultés, bénéficiant d'un statut équivalent aux autres facultés universitaires.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	<p>Les étudiants souhaitant enseigner dans le primaire doivent réussir l'examen <i>Matura</i>, un examen de fin d'études secondaires externe axé sur cinq matières (langue maternelle, mathématiques, langue étrangère et deux matières aux choix). Lorsque les candidats sont trop nombreux, les résultats de l'examen <i>Matura</i> et ceux des certificats d'enseignement secondaire sont pris en compte.</p> <p>La durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires est de 4 ans et la plupart des étudiants ont besoin d'une année supplémentaire pour terminer leur thèse. À l'heure actuelle, il n'existe pas d'autre filière pour obtenir le statut d'instituteur primaire (sauf pour les étudiants transférés depuis les programmes de formation pour le préprimaire ou d'autres programmes d'enseignement, qui sont toutefois obligés de passer plusieurs examens avant de pouvoir s'inscrire à la formation).</p>
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	De 6 à 11 ans.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Dans le programme d'étude de quatre ans, les étudiants qui souhaitent enseigner dans le primaire ont 1320 heures de cours, 975 heures d'activités pratiques en ateliers, 885 heures de séminaires et 195 heures de pratique de l'enseignement.
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	Les étudiants enseignants sont évalués tout au long de leurs études par le biais d'examens écrits et oraux, de documents de séminaires et de portfolios. Ils doivent observer un certain nombre d'heures de cours dans les écoles primaires, écrire leurs observations et ensuite rédiger leurs propres plans de cours. Ils enseignent enfin le(s) cours proprement dit(s), et un enseignant spécialisé en méthodologie et/ou un enseignant parrain les évaluent alors.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	<p>Une fois diplômés, les nouveaux enseignants peuvent débiter leur année de stage, qui s'étend généralement sur 12 mois. Ils passent cette période dans une école donnée et se voient attribuer un parrain, qui est responsable de leur travail et, enfin, de leur aptitude à enseigner. L'année de stage se termine par un examen externe, qui permet de vérifier les connaissances du candidat en ce qui concerne la législation scolaire et sa langue maternelle.</p> <p>La formation en cours d'emploi est facultative, mais clairement liée à l'avancement professionnel et aux augmentations salariales. Elle est offerte par différents établissements d'enseignement, les plus fréquentées étant l'Institut national d'enseignement et les facultés d'enseignement.</p>

## Espagne

### 1. Cadre général

L'Espagne a connu un long processus de décentralisation, en conséquence duquel les 17 Communautés autonomes sont devenues responsables de l'enseignement, sous la coordination du ministère de l'enseignement au niveau national. Une nouvelle loi sur l'éducation, la *Ley Orgánica de Educación* (LOE), a été adoptée en mai 2006 et ses amendements, en avril 2007. Cette nouvelle loi aborde la nécessité de «simplifier et préciser les règles» avec trois principes de base: privilégier la qualité et l'équité dans l'enseignement, comprendre la nécessité d'une coopération entre tous les secteurs du monde de l'enseignement afin d'offrir un enseignement de qualité et, troisièmement, s'engager clairement en faveur des objectifs communs de l'UE en matière d'éducation dans le processus de convergence des systèmes d'enseignement et de formation.

La LOE stipule qu'en ce qui concerne l'enseignement primaire, l'accent doit être mis sur la diversité parmi les élèves et sur la prévention des difficultés d'apprentissage, et précise que des mesures doivent être prises dès que des difficultés de ce type sont détectées. Un autre aspect introduit dans la loi sur l'enseignement concerne la création d'une procédure permettant d'évaluer les réalisations fondamentales des élèves au terme de la deuxième phase d'enseignement primaire (à l'âge de 10 ans).

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

L'enseignement obligatoire en Espagne commence à l'âge de 6 ans et s'étend sur dix ans; il est réparti en deux niveaux: l'enseignement primaire et le secondaire inférieur. L'enseignement primaire couvre six années académiques, en général de l'âge de 6 à 12 ans, et est scindé en trois cycles de deux ans chacun. Le premier cycle va de l'âge de 6 à 8 ans, le deuxième, de 8 à 10 ans et le troisième, de 10 à 12 ans. Dans la mesure du possible, on attribue le même enseignant aux classes pour chaque cycle, qui enseigne la plupart des matières du programme, à l'exception de la musique, de l'éducation physique et des langues étrangères, qui sont enseignées par des professeurs spécialisés. Le professeur principal prend la décision finale concernant la progression de chaque élève; cette progression est automatique au sein d'un même cycle d'enseignement primaire, mais le passage d'un cycle à un autre est déterminé par la réalisation par les élèves des objectifs du programme pour le cycle concerné. Les élèves peuvent redoubler une année une fois seulement au cours du niveau primaire. Une aide est mise en place pour aider les enfants ayant eu des difficultés au cours d'un cycle à rattraper leur retard lors du cycle suivant et l'enseignement primaire accorde un soin particulier à détecter les difficultés d'apprentissage afin de prévenir l'échec scolaire par la suite. Les élèves présentant des besoins particuliers sont formés avec leurs camarades dans les écoles ordinaires. Ce n'est que lorsque leurs besoins ne peuvent raisonnablement être satisfaits dans les écoles ordinaires que les élèves fréquentent des écoles ou des cours spécialisés. Au cours de l'année scolaire 2006-2007, seuls 0,4 % des élèves ont fréquenté des écoles spécialisées.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation des instituteurs primaires est assurée par les écoles de formation des enseignants, dans les <i>escuelas universitarias</i> , les facultés d'enseignement et les centres universitaires de formation des enseignants attachés à ces facultés.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	La qualification est considérée comme une formation universitaire de premier cycle (niveau de diplôme). La durée prévue du programme est de trois ans. Compte tenu du processus de Bologne, certains changements peuvent être apportés à l'actuel diplôme ( <i>Maestro</i> ) délivré aux futurs instituteurs primaires. Ces changements concernent l'élargissement du contenu et des limites de la formation pour ce niveau et l'introduction d'études universitaires. La longueur, les matières et la méthodologie de ces études sont actuellement étudiées.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Les <i>Maestros</i> autorisés à enseigner dans le primaire peuvent enseigner toutes les matières générales pour cette phase. La musique, l'éducation physique et les langues étrangères ne peuvent toutefois être enseignées que par les <i>Maestros</i> autorisés à enseigner ces spécialisations.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	<p>Afin d'encourager l'innovation et le développement local, 40 % du programme de préparation des enseignants sont visés par des réglementations nationales, les universités locales étant libres de définir le reste. La formation des enseignants dans les <i>escuelas universitarias</i> se compose d'un premier cycle, qui s'étend sur trois ans et débouche sur le certificat de <i>Maestro</i>.</p> <p>La charge de cours globale doit être d'au moins 180 crédits et les cours varient entre 20 et 30 heures par semaine, cours pratiques compris.</p> <p>Les réglementations établissent que la formation initiale des enseignants assurée par les <i>escuelas universitarias</i> se compose d'une série de matières liées à celles enseignées dans l'<i>educación infantil</i> et l'enseignement primaire, ainsi qu'aux questions psychopédagogiques. Le programme de base comprend généralement: les fondements psychopédagogiques pour l'enseignement spécialisé, la théorie générale de l'enseignement, l'organisation des établissements scolaires, la psychologie de l'enseignement et du développement des enfants d'âge scolaire, la sociologie de l'enseignement, la théorie et les établissements d'enseignement contemporains, les nouvelles technologies appliquées à l'enseignement, la pratique de l'enseignement – durée minimale: 320 heures.</p>
<b>Évaluation des élèves-enseignants</b>	L'évaluation des étudiants au niveau de l'université relève du département et du personnel de l'université concernée.
<b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b>	<p>La période de stage de l'enseignant débute lorsque l'étudiant a réussi les examens d'État, ou les <i>oposiciones</i>. Le stage s'étend sur une année académique, pendant laquelle les candidats sont des «enseignants en formation» au centre de formation. Pendant la période de stage, les nouveaux enseignants sont parrainés par d'autres fonctionnaires désignés à cette fin par des «Comités de qualification». Une fois cette étape passée, les candidats deviennent des fonctionnaires permanents.</p> <p>La formation en cours d'emploi est un droit/une obligation pour tous les enseignants. La nouvelle loi sur l'enseignement prévoit d'intensifier la formation en cours d'emploi des enseignants dans les domaines académiques et méthodologiques, ainsi que dans tous les aspects liés à l'organisation, la coordination, l'orientation, le parrainage et le souci de la diversité.</p>

## **Suède**

### **1. Cadre général**

Le système scolaire suédois est un système axé sur des objectifs, qui bénéficie d'un niveau élevé d'autonomie locale. Le gouvernement est globalement responsable de l'enseignement et définit le cadre de l'éducation à tous les niveaux, y compris la formation des enseignants, mais les municipalités sont responsables de la création et du fonctionnement des écoles aux niveaux primaire, secondaire et de l'éducation des adultes. La formation initiale des enseignants a fait l'objet d'un examen général à la fin des années 1990 et un nouveau programme de formation a été proposé en conséquence, qui a été mis en œuvre en 2001. Parmi les domaines importants examinés par le comité de révision, citons la meilleure intégration de la formation des enseignants dans les structures universitaires, la création de liens plus étroits avec les nouvelles activités des enseignants et une révision de la structure administrative du système afin de l'aligner davantage sur les processus de dérégulation, de décentralisation et de renforcement de l'autonomie locale.

### **2. Durée et structure de l'enseignement primaire**

Les enfants commencent l'enseignement obligatoire à l'âge de 6 ou 7 ans, pour une période de neuf ans. L'enseignement primaire se déroule dans le même établissement (*Grundskolan*) que l'enseignement secondaire inférieur, et les deux phases ne sont pas clairement séparées. La taille moyenne des classes pour les élèves de 4<sup>e</sup> année est de 23 élèves (PIRLS 2006) et pendant les trois premières années, l'instituteur enseigne normalement toutes les matières, sauf dans certains cas la musique, l'éducation physique et la santé. En 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, des enseignants spécialisés sont responsables des langues, des mathématiques et des métiers d'art. En 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années, tous les enseignants sont des spécialistes, qui enseignent deux ou trois matières.

L'éducation des enfants présentant des besoins particuliers fait actuellement l'objet d'un débat, qui concerne généralement les élèves présentant un handicap physique qui fréquentent les écoles ordinaires. Les élèves qui présentent de graves difficultés d'apprentissage bénéficient d'un enseignement séparé au niveau du secondaire obligatoire et supérieur (*särskola*); ils sont parfois intégrés dans les classes du système scolaire obligatoire. En 2005, moins de 0,02 % des élèves du secondaire obligatoire et supérieur suivaient un enseignement distinct.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<p><b>Structure de la formation initiale des enseignants</b></p>	<p>Suite à la révision de la formation des enseignants, un diplôme unique est venu remplacer huit des onze diplômes d'enseignant qui existaient auparavant. La nouvelle structure fait en sorte que tous les futurs enseignants aient des compétences de base similaires, accompagnées d'une spécialisation choisie dans des matières/domaines et/ou des groupes d'âges particuliers.</p> <p>La formation des enseignants est assurée dans 25 des 38 universités/écoles supérieures en Suède et elle concerne environ 10 % du nombre total d'étudiants universitaires.</p> <p>Un programme de formation en milieu scolaire/d'apprentissage à distance a également été mis en place (<i>Särskild Lärarutbildning</i>).</p>
<p><b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b></p>	<p>L'ensemble de la formation des instituteurs primaires en Suède se fait dans le système universitaire/d'écoles supérieures depuis 1977.</p> <p>Le diplôme d'enseignement intégré est un programme de formation qui s'étend sur deux ans et demi pour les spécialistes des premières années d'enseignement obligatoire et sur trois ans pour les spécialistes dans les niveaux supérieurs de l'enseignement obligatoire. Entre 140 et 180 crédits sont nécessaires pour enseigner dans les écoles obligatoires.</p>
<p><b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b></p>	<p>Les décisions liées au personnel nommé sont prises au niveau local en fonction des besoins de l'école et des différents candidats.</p>
<p><b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b></p>	<p>Le système suédois d'enseignement supérieur est géré sur la base d'objectifs définis par le gouvernement dans l'ordonnance sur l'enseignement supérieur. Les objectifs du diplôme d'enseignant déterminent le contenu et le niveau de la formation des enseignants. Dans le système suédois décentralisé, il incombe à chaque établissement d'enseignement supérieur de concevoir son propre programme afin de faire en sorte que les objectifs soient atteints. La réforme de la formation des enseignants vise à accorder aux étudiants une flexibilité considérable dans le choix des différents domaines et spécialisations et cela a permis de rendre les études d'enseignant plus intéressantes pour les étudiants.</p> <p>Le nouveau programme de formation se compose de trois domaines:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un «domaine lié à l'enseignement général» (<i>Allmänt utbildningsområde</i>) qui équivaut à 60 crédits; ce domaine englobe les domaines de connaissances communs fondamentaux comme la socialisation et le développement, l'enseignement/apprentissage, la formation axée sur les besoins particuliers, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et des questions liées aux valeurs nationales communes de la société et des écoles suédoises.</li> <li>• un «domaine lié à l'orientation» (<i>Inriktning</i>) qui équivaut à 40 crédits, dont 10 s'acquiert par l'expérience pratique dans des établissements d'enseignement; ce domaine peut correspondre à des matières scolaires, à des thèmes ou des questions interdisciplinaires pertinents pour les groupes d'âges et les formes d'école choisis par l'étudiant. Le programme d'enseignement peut aussi contenir plusieurs de ces modules à 40 crédits.</li> <li>• un «domaine de spécialisation» (<i>Specialisering</i>) qui équivaut au moins à 20 crédits et qui vise à approfondir, élargir et compléter les connaissances déjà acquises par l'étudiant et à leur offrir de nouvelles approches.</li> </ul> <p>Le nouveau programme met l'accent sur les liens entre la recherche académique et la formation des enseignants, grâce au nouveau partenariat mis en place entre les facultés d'enseignement et les autres départements universitaires. Afin de répondre aux besoins de la nouvelle fonction des enseignants et de comprendre les nouvelles méthodes utilisées dans les écoles, la composante pratique en milieu scolaire est plus importante qu'auparavant dans la formation des enseignants. Le travail dans les écoles partenaires est considéré comme un modèle pour des relations durables entre</p>



	<p>les écoles et la formation des enseignants. Toutes ces formations comprennent une pratique supervisée de l'enseignement, qui équivaut à un trimestre d'étude à temps complet et vaut jusqu'à 30 points de crédit.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Le nouveau programme de formation établissait des niveaux de résultats pour la formation initiale des enseignants, même si ceux-ci ne sont pas aussi détaillés que dans certains pays, comme l'Angleterre, la France et l'Allemagne.</p> <p>L'Agence nationale de l'enseignement supérieur est responsable du maintien des normes, grâce au contrôle de l'évaluation de la qualité à intervalles réguliers. L'Agence peut retirer aux établissements leur droit de délivrer les diplômes en cas de non respect des normes imposées en matière de formation des enseignants.</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Certains des cours offerts dans le nouveau programme de formation sont également accessibles aux enseignants qui enseignent déjà, et ce afin de renforcer les relations entre la formation préalable et la formation en cours d'emploi des enseignants.</p> <p>Les enseignants qui viennent d'obtenir leur diplôme sont employés à l'essai pendant un an dans une école avant d'obtenir une position permanente. Un parrain expérimenté sera en principe désigné dans l'école afin de faciliter la période d'initiation.</p> <p>Le gouvernement attend de chaque école qu'elle dispose d'un programme de formation professionnelle continue pour ses enseignants. Les autorités centrales transfèrent des ressources aux municipalités pour les initiatives de formation professionnelle spéciale via l'Agence nationale suédoise pour l'amélioration des écoles, qui a démarré ses activités en mars 2003.</p>



## Royaume-Uni (Angleterre, pays de Galles et Irlande du Nord)

### 1. Cadre général

La participation de l'État britannique et irlandais dans la formation des enseignants reflète son contrôle des écoles et date du XIXe siècle. Les programmes de troisième cycle de formation des enseignants d'un an, essentiellement pour les enseignants du secondaire, étaient autrefois du ressort des universités, tandis que la formation initiale des instituteurs primaires, qui s'étendait sur deux ans, était offerte par des écoles supérieures de formation des enseignants et conduisait à l'obtention d'un certificat. L'enseignement a évolué à partir des années 60 pour devenir une profession universitaire à tous niveaux, accélérée par l'introduction de bacheliers en trois et quatre ans. Les anciennes écoles supérieures de formation sont à présent des universités pour la plupart et l'ensemble de la formation initiale des enseignants (formation parallèle élémentaire et supérieure consécutive) se situe au niveau CITE 5A. Le pays de Galles et l'Irlande proposent des variantes au système anglais, mais sont très proches. En Angleterre et au pays de Galles, la formation liée à l'emploi et les filières flexibles sont de plus en plus courantes.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

En Angleterre et au pays de Galles, l'enseignement primaire débute souvent à l'âge de 4 ans, même s'il n'est obligatoire qu'à partir de 5 ans. Il se compose d'une année de «réception» (enfants âgés de 4 à 5 ans), suivie de deux ans en «Key Stage 1» (enfants de 5 à 7 ans) et de quatre ans en «Key Stage 2» (enfants de 7 à 11 ans). Avant d'entrer en classe de réception, les enfants ont souvent une expérience en école maternelle. En Irlande du Nord, les enfants commencent l'école primaire à l'âge de 4 ans.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation initiale des instituteurs primaires intervient au niveau universitaire (CITE 5A). La formation peut prendre la forme d'études de premier ou de deuxième cycles. Plusieurs programmes de formation centrés sur les écoles et dirigés par celles-ci existent, notamment en Angleterre.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Les établissements d'enseignement supérieur, y compris les universités, sont les principaux à proposer des formations d'enseignant, qui sont régies et inspectées par différents organes nationaux des trois pays. Les filières que sont le premier cycle, le deuxième cycle et la formation en milieu scolaire conduisent au statut d'enseignant qualifié (QTS - <i>qualified teacher status</i> ).  Le modèle parallèle a toujours été la filière la plus courante pour les instituteurs primaires. En Angleterre, cependant, le nombre d'étudiants inscrits aux programmes de deuxième cycle (consécutif) dépasse désormais celui d'étudiants inscrits aux programmes (parallèles) de premier cycle.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Tous les candidats ayant obtenu le titre d'instituteur primaire sont autorisés à enseigner aux enfants âgés entre 3 et 11 ans.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Le nombre d'heures de formation dans les écoles varie selon la filière choisie pour accéder à l'enseignement ainsi que la phase d'enseignement. Les étudiants de premier cycle (la filière parallèle) y consacrent 24 semaines dans les programmes de trois ans, ou 32 semaines dans les programmes de quatre ans. Dans les programmes de deuxième cycle (la filière consécutive), les étudiants passent généralement 18 semaines dans les écoles pour enseigner dans le primaire, et 24 semaines pour enseigner dans le secondaire et aux «Key Stage» 2/3. Dans les programmes axés sur l'emploi, les stagiaires

passent généralement la plupart de leur temps dans les écoles. Comme indiqué plus haut, les établissements offrant une formation initiale d'enseignant doivent tenir compte des différents besoins en formation, et les stagiaires possédant une certaine expérience préalable ont parfois besoin d'expériences sur le terrain plus brèves dans le cadre de leur formation. Les stagiaires très expérimentés, par exemple, peuvent opter pour une filière exclusivement basée sur l'évaluation, dans le cadre de laquelle ils passent six semaines à peine dans une école afin d'être évalués sur la base des normes de QTS.

Le contenu des cours de formation et la période minimale d'expérience pratique et d'enseignement dans les écoles sont définis de façon large par le gouvernement. En Angleterre et au pays de Galles, les établissements sont accrédités par la *Training and Development Agency for Schools* (TDA) ou le *Higher Education Funding Council for Wales*. L'organisation précise des programmes de formation est décidée par les différents établissements.

En Angleterre, il n'existe pas de programme d'études proprement dit pour la formation des enseignants, mais des normes sont définies et données en exemple, que les apprentis-enseignants doivent respecter pour pouvoir obtenir le statut *Qualified Teacher Status* (QTS), de même que les conditions pour assurer la formation initiale des enseignants (*initial teacher training* - ITT) par les établissements. Les règles pour l'attribution du QTS sont des énoncés de résultats qui définissent ce que doit savoir, comprendre et savoir faire l'apprenti-enseignant pour pouvoir obtenir le QTS. Elles sont organisées en trois parties interconnectées, qui décrivent les critères d'attribution. Ces règles s'appliquent à tous les apprentis-enseignants, quelle que soit la filière choisie pour accéder au QTS.

Les conditions ne précisent pas la façon dont la formation doit être organisée ou dirigée, mais elles accordent aux établissements de formation initiale des enseignants une autonomie et une flexibilité dans la conception et la mise en œuvre de la formation, afin de leur permettre de répondre aux différents besoins des apprentis-enseignants. Les conditions sont organisées en quatre sections:

- conditions d'accès des étudiants;
- formation et évaluation;
- gestion du partenariat dans le cadre de l'ITT;
- assurance qualité.

Bien que les points communs soient nombreux, bien sûr, dans l'enseignement offert, le principe qui consiste à adapter cet enseignement afin de tenir compte des différents besoins en formation est un principe important. Il incombe aux différents établissements de formation de déterminer le contenu exact de cette formation.

En Angleterre, les établissements d'ITT qui répondent aux critères fixés par le secrétaire d'État sont autorisés par la TDA à offrir des programmes qui conduisent à l'attribution du QTS. Les établissements d'ITT comprennent les établissements d'enseignement supérieur (EES) et les «school centred initial teacher trainers» (SCITT). Les établissements sont responsables de la programmation et de la gestion des cours ainsi que du recrutement, de la sélection, de la formation et de l'évaluation des étudiants. Grâce aux partenariats établis avec les EES, les écoles participent également à la programmation des cours d'ITT et au recrutement des candidats, ainsi qu'à la formation et l'évaluation des stagiaires.

Les programmes d'ITT sont souvent, mais pas toujours, offerts dans le cadre de programmes universitaires tels que le PGCE, BA, BEd ou autres du même type. Ceux-ci comprennent parfois des éléments qui abordent, par exemple, la gestion par les stagiaires des classes d'enfants, la programmation des leçons, la définition des objectifs d'apprentissage, l'enseignement adressé à des

	<p>enfants aux aptitudes variables et/ou l'utilisation des TIC dans l'enseignement et la gestion des comportements. Les apprentis-enseignants passent aussi du temps dans de vraies classes pendant leurs périodes d'expérience en milieu scolaire. Pour commencer, ils observent souvent les instituteurs expérimentés, dont ils tirent des enseignements.</p> <p>Peu à peu, à mesure qu'ils gagnent en assurance et en compétences, ils apprennent à gérer des groupes plus importants d'enfants. Ils enseignent parfois à des classes entières par la suite, sous la supervision de leur tuteur. Lorsque les apprentis-enseignants relèvent d'un programme de formation en milieu scolaire (par ex., <i>School-Centred Initial Teacher Training</i> (SCITT), <i>Graduate Teacher Programme</i> (GTP) ou <i>Registered Teacher Programme</i> (RTP)), ils apprennent à enseigner «sur le terrain» avec l'aide d'enseignants expérimentés. Ils peuvent également suivre une formation théorique, abordant des domaines similaires à ceux abordés par les programmes proposés au sein des EES.</p> <p>Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent un élément important de nombreux aspects de l'activité des enseignants dans les écoles et, pour obtenir le QTS, les apprentis-enseignants en Angleterre sont tenus de faire la preuve qu'ils maîtrisent les TIC, non seulement pour enseigner leur matière, mais aussi pour assurer l'ensemble de leur fonction professionnelle, par exemple pour enregistrer les progrès de leurs élèves et préparer des ressources pour leurs étudiants.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Les cours donnés à l'université sont évalués en fonction de critères définis au sein de chaque établissement parallèlement à l'évaluation des stagiaires sur la base des Normes. En outre, depuis mai 2002, tous les stagiaires en Angleterre sont tenus de passer des examens en calcul, en alphabétisme et en TIC. Les examens informatisés en calcul et en alphabétisme ont été introduits en février 2001 et les examens axés sur les compétences en TIC ont débuté en septembre 2001. Tous les stagiaires sont tenus de passer ces examens avant de pouvoir obtenir le QTS, s'inscrire auprès du <i>General Teaching Council for England</i> (GTCE) et débiter leur période de stage. Les examens, qui portent sur les compétences fondamentales dont ont besoin les enseignants pour assumer leur fonction professionnelle dans les écoles, plutôt que sur la connaissance des matières requise pour enseigner, doivent être passés par tous les nouveaux arrivés dans la profession d'enseignant, indépendamment de la filière de formation suivie. L'enseignant stagiaire qui répond à toutes les normes définies pour l'obtention du titre d'enseignant qualifié mais qui n'a pas réussi les examens axés sur les compétences peut être employé en tant qu'enseignant non qualifié pour une période globale de cinq ans (ou plus, si le secrétaire d'État l'approuve).</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>Une fois le QTS obtenu, tous les nouveaux enseignants qualifiés (<i>newly qualified teachers</i> - NQT) passent par une année d'initiation. Cela leur donne droit à une formation professionnelle tandis qu'ils s'efforcent de respecter les normes d'initiation qu'ils doivent atteindre à la fin de l'année d'initiation. Ils doivent également continuer à démontrer qu'ils respectent les normes de QTS.</p> <p>Des systèmes permettant aux nouveaux enseignants qualifiés (appelés «enseignants débutants» («beginning teachers») en Irlande du Nord) d'entreprendre une période d'initiation au début de leur carrière sont prévus en Angleterre, au pays de Galles et en Irlande du Nord. Au pays de Galles et en Irlande du Nord, cette période est suivie d'un programme structuré de développement professionnel précoce (<i>Early Professional Development</i> (EPD)). En outre, depuis septembre 2004, une fois la période d'initiation terminée, tous les enseignants au pays de Galles ont droit à un programme de développement professionnel précoce pendant leur deuxième et troisième années d'enseignement. Pendant cette période, les enseignants et leurs parrains sont censés réfléchir à leurs progrès et développer un plan d'action qui favorise leur EPD.</p>



## Royaume-Uni (Écosse)

### 1. Cadre général

Les initiatives visant à introduire un enseignement universel en Écosse remontent au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque l'État a pris aux Églises de nombreuses fonctions de contrôle de l'enseignement, dans les années 1870 et 1880.

### 2. Durée et structure de l'enseignement primaire

L'enseignement primaire est obligatoire dès l'âge de 5 ans, même si les enfants sont normalement tenus de suivre une année de «réception» pendant l'année qui précède. Les élèves passent en secondaire à l'âge de 12 ans, un an plus tard que ce qui se passe habituellement dans les autres régions du Royaume-Uni.

L'Écosse ne possède pas de programme d'études national prescrit. Les écoles sont censées se baser sur les chapitres concernés des lignes directrices nationales pour les 5-14 ans, qui comprennent la citoyenneté, mais les approches flexibles sont privilégiées.

### 3. Principales caractéristiques de la formation initiale des instituteurs primaires

<b>Structure de la formation initiale des enseignants</b>	La formation initiale des instituteurs primaires intervient au niveau universitaire (CITE 5A). La formation peut prendre la forme d'études de premier ou de deuxième cycles.
<b>Conditions d'admission, niveau de qualification et durée minimale de la formation initiale des instituteurs primaires</b>	Les candidats au BEd sont censés être titulaires d'un diplôme d'études secondaires, et présenter de bonnes notes en anglais (niveau supérieur) et en mathématiques (note standard). Un âge minimum est imposé pour suivre les cours de BEd, à savoir 17 ans. Pour s'inscrire au programme d'un an de PGDE ( <i>Professional Graduate Diploma in Education</i> ), le candidat doit être titulaire d'un diplôme délivré par une université britannique ou d'un diplôme d'un niveau équivalent délivré par un établissement étranger. Les candidats doivent également avoir de bonnes notes en anglais (niveau supérieur) et en mathématiques (note standard).  La filière la plus courante pour obtenir le titre d'instituteur primaire consiste à suivre un programme de premier cycle de bachelier en enseignement (BEd), sur quatre ans, proposé par sept établissements de formation des enseignants. Les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire peuvent suivre un programme de deuxième cycle d'un an conduisant à un PGDE de primaire.
<b>Âges/phases d'enseignement autorisé</b>	Élèves de 3 à 12 ans.
<b>Dosage des programmes de formation des instituteurs primaires</b>	Les cours de BEd comprennent trois éléments principaux: des études professionnelles, des études axées sur le programme et une expérience de placement en milieu scolaire. Trente semaines sont consacrées à l'expérience en milieu scolaire, ce qui constitue un élément prioritaire dans le programme. Cette expérience permet d'observer les enfants et les enseignants, de pratiquer différents styles d'enseignement, de développer les qualités de l'instituteur primaire et d'acquérir une certaine expérience dans le fonctionnement global de l'école. L'élément lié aux études professionnelles comprend l'étude des méthodes d'enseignement (programmation, enseignement, évaluation des élèves et autoévaluation), des contextes éducatif et social des écoles maternelles et primaires, du développement de l'enfant et de la nature des processus d'apprentissage des enfants âgés de 3 à 12 ans. Les étudiants peuvent choisir des domaines d'étude particuliers

	<p>(comme la musique, l'informatique, les langues étrangères modernes, l'enseignement précoce ou les besoins complémentaires). À l'heure actuelle, les étudiants sont vivement encouragés à choisir une langue étrangère moderne.</p> <p>Le programme de PGDE contient les mêmes trois éléments étroitement interconnectés: l'expérience en milieu scolaire, les études professionnelles et les études axées sur le programme d'études. Comme dans le programme de BEd sur 4 ans, l'élément lié à l'expérience en milieu scolaire constitue la priorité de la formation. Le volet «études professionnelles» du cours constitue un programme unique et cohérent qui, en raison des contraintes de temps, doit comprendre le fondement théorique essentiel de la pratique de l'enseignement. L'objectif principal de la formation, elle aussi soumise à des contraintes de temps, est d'assurer une capacité à programmer, mettre en œuvre et évaluer les programmes d'enseignement dans chaque domaine, avec une attention particulière, éventuellement, pour les arts de la scène, beaucoup d'étudiants de deuxième cycle ayant peu d'expérience dans ce domaine dans le cadre de leurs cours.</p> <p>Tous les instituteurs primaires en formation bénéficient d'une certaine expérience dans l'environnement préscolaire, étant donné qu'il n'est pas possible de suivre une formation d'enseignant de maternelle sans détenir au préalable un titre d'enseignant.</p>
<p><b>Évaluation des élèves-enseignants</b></p>	<p>Les étudiants sont évalués par le personnel universitaire en collaboration avec les enseignants superviseurs des placements en milieu scolaire. Depuis quelques années, les écoles sont encouragées à jouer un plus grand rôle dans ces évaluations. Pour chaque cours, un examinateur externe est également présent, qui possède une bonne expérience pratique dans la phase d'enseignement concernée, qui examine des échantillons des évaluations effectuées par le personnel universitaire. L'évaluation des autres éléments du programme se fait par examen écrit ou, comme cela se voit de plus en plus, par la présentation d'un projet réalisé par l'étudiant. L'attribution du titre d'enseignant passe par ailleurs par une recommandation du recteur de l'université ou du responsable de la faculté ou du département d'enseignement, qui atteste que l'étudiant est une personne apte à devenir enseignant. Une fois le titre d'enseignant obtenu, les enseignants ont le droit de s'inscrire auprès du <i>General Teaching Council for Scotland</i> (GTCS).</p>
<p><b>Systèmes d'initiation post-qualification, de formation continue et de parrainage</b></p>	<p>L'inscription complète auprès du GTCS fait suite à une période d'essai et d'évaluation. Cette période de stage peut durer jusqu'à quatre trimestres (270 jours). Les enseignants doivent effectuer cette période de stage dans un délai de 3 à 5 ans suivant l'obtention de leur titre.</p>



## Annexe 2

### *Institute Of Education, université de Londres*

Fondé en 1902, l'Institute of Education, de l'université de Londres, est un excellent centre d'excellence en matière de recherche, de formation des enseignants, d'enseignement supérieur et de conseils en éducation et dans les domaines des sciences sociales liés à l'éducation. Parmi les instances qui ont recours à ses conseils, citons les écoles, les écoles supérieures, les organisations caritatives, les organismes de radiodiffusion, les organisations des secteurs public et privé, les départements et organismes gouvernementaux et les agences internationales.

### Les auteurs du rapport

Les auteurs sont tous basés à l'Institute of Education de l'université de Londres. **Le professeur Roger Beard** est responsable du département de la petite enfance et de l'enseignement primaire (*Department of Early Childhood and Primary Education*); le **Dr David Crook** est responsable du département d'éducation et d'étude des politiques (*Department of Education and Policy Studies*); **Georgina Merchant**, **Stella Muttock**, **Lynn Roberts** et **Anne Robertson** sont chargées de cours au sein du département de la petite enfance et de l'enseignement primaire.

### Remerciements

Les auteurs remercient vivement les collègues suivants, qui agissaient en tant qu'experts nationaux ou conseillers du Parlement européen, pour leurs conseils: Luciano Arcuri, Magda Balica, Martin Bayer, Wilfried Bos, Patricia Arnaiz Castro, Eve Eisenschmidt, Tatiana Gavalcová, Franca Giovanna, Sabine Hornberg, Matti Isokallio, Constanze Itzel, Romita Iucu, Ivan Kalas, Volli Kalm, Malgorzata Karwowska-Struczyk, Heinz Kasparovsky, Laszlo Kiss, Richard de Lavigne, Isabel P. Martins, Elias Matsagouras, Gonçalo Macedo, Harald Ottmann, Mihai Paunescu, Jack Peffers, Cveta Pučko, Charles Max, Laura Messina, Nikolay Popov, Deirdre Raftery, Ryszard Rasinski, Valerie Sollars, Hannu Takkula (député au PE), Adrian Thomasson et Franco Zambelli.

